

Le Nouvelliste

DOSSIER

QUESTIONS SUR LES AVALANCHES



ENTRETIEN

«Il n'y a pas eu d'imprudence»

Pierre Mathey, à la tête des guides de montagne valaisans, revient sur le drame de Bruson qui a fait un mort...15

RESPONSABILITÉS

Trois freeriders interpellés

Les skieurs qui ont provoqué l'avalanche d'Anzère ont été dénoncés à la police...15

OBERLAND BERNOIS

Quatrième victime

Le bilan s'élevait hier à quatre morts et trois disparus...4

J.A. - 1950 SION 1 - N° 2 | Mardi 5 janvier 2010 | CHF 2.50

nc - sv

Grands chefs sur nos sommets

GASTRONOMIE VALAISANNE ►

Alors que Denis Martin et Callum Tod triomphent à Champéry, les bonnes tables connaissent un essor réjouissant dans nos stations. Un atout touristique que peuvent nous envier l'Autriche et l'Italie. Notre sélection en pages 2-3



Derrière le piano «high-tech» du C21 à Champéry, les deux chefs confectionnent une éponge comestible. BITTEL



BITTEL

BASKETBALL

Troistorrents s'en va par la petite porte

La première équipe chorgue a vécu de grandes années, décroché plusieurs titres en coupe et en championnat. Son retrait de la compétition avec effet immédiat laissera un vide dans le basket suisse. Et dans la vallée d'Illiez...11



LE NOUVELLISTE/A

JUSTICE RÉCLAMÉE À MONTHÉY

Quatre médecins sous enquête

La lenteur de l'enquête ouverte contre plusieurs médecins pour homicide par négligence exaspère la veuve d'un patient décédé à Malévoz en 2004...17

ENVOYEZ-NOUS VOS INFOS À alerte.info@nouvelliste.ch

RÉDACTION 13 rue de l'Industrie, 1950 SION
Tél. 027 329 75 11, Fax 027 329 75 78, Web: www.lenouvelliste.ch
E-mail: redaction@nouvelliste.ch

MORTUAIRES Fax: 027 329 75 24, E-mail: mortuaire@nouvelliste.ch

ABONNEMENTS 13 rue de l'Industrie, 1950 SION

Tél. 027 329 78 90, Fax 027 329 76 10, E-mail: abonnement@nouvelliste.ch

DISTRIBUTION

Tél. 0800 550 807

PUBLICITÉ

PUBLICITAS
Tél. 027 329 51 51



PUBLICITÉ

Vous voulez assurer le succès de votre manifestation auprès du public valaisan?

Une présence dans **Le Nouvelliste** s'impose!

Le Nouvelliste

soutient les manifestations VALAISANNES en leur proposant des partenariats publicitaires très intéressants
Infos et renseignements auprès de notre service marketing: marketing@nouvelliste.ch ou 027 329 75 11

Boom de la gastronomie

CHAMPÉRY ► Le succès critique et populaire du C21 de Denis Martin souligne une nouvelle réalité du tourisme valaisan: le luxe des hôtels et la qualité des pistes ne suffisent plus à fidéliser la clientèle. La haute cuisine vient donc en renfort, à grands coups d'investissements massifs. Tour d'horizon.

TEXTE: JEAN-FRANÇOIS FOURNIER
PHOTOS: SACHA BITTEL

C'est un peu le coup de tonnerre de l'année dans la gastronomie valaisanne: le Centre et C21 – autrement dit Denis Martin à Champéry – entre au Michelin avec une étoile, au GaultMillau avec 15/20 et se voit octroyer trois fourchettes au Coup de Fourchette. Un standing que bien des destinations prestigieuses envieraient, mais qui échoit pourtant à une petite station familiale qui n'en demandait pas tant, mais découvre avec ravissement les retombées d'une telle présence.

Le choix du cœur

«Vrai que j'ai eu des propositions de grandes stations, acquiesce le grand chef veveysan, mais pour moi, Champéry, les Portes du Soleil, c'est une histoire d'enfance, de famille, de cœur. Alors, lorsque les propriétaires britanniques du Centre m'ont approché, j'ai réagi au quart de tour. Comme d'habitude, plus par passion que par intérêt.» Résultat: Callum Tod (le chef écossais des lieux depuis huit ans) présente dans un magnifique cadre de chalet de montagne certaines des plus fameuses créations biomoléculaires de Denis Martin, et assure aussi par ailleurs une jolie gastronomie plus classique.

En prime, dans le même espace, Le Bar à Tapaz révolutionne carrément l'après-ski avec une quinzaine de folies «martiniennes», comme la barbe à papa de jambon Bellota, le cornet noir de calamars frits ou le bien nommé Freeride, une glace chocolat blanc-wasabi avec œufs de poisson volant et huile cacahuètes grillées. Nota bene pour les épicuriens: la carte des vins est ici incroyable, supérieure même à celle du Restaurant Denis Martin de Vevey.

Démocratiser le biomoléculaire

Si Denis ne boude pas le plaisir d'une reconnaissance éclair, il ne s'en étonne pas outre mesure. «Parce que Callum et l'équipe sont venus se former à Vevey. Qu'ils aimaient déjà auparavant notre approche de la gastronomie. Qu'on est en contact permanent – on se téléphone même la nuit. Et surtout, que chacun des membres de cette aventure est convaincu de l'importance du moindre détail, que



Denis Martin réalise son merlan en croûte de kropoek sous l'œil expert de Daniel Fazan, le pape de la gastronomie sur les ondes de la RSR.

ce soit dans la déco, la présentation, les mises en place, la cuisine pure ou l'attitude personnelle et professionnelle.»

De facto, le mélange des genres est ici des plus réussis. L'ambiance n'a rien de guindé. On peut manger «pointu» (par exemple l'œuf à la coque à -196 degrés avec cigare aux épices) ou traditionnel (ah! le cœur de filet de bœuf du pays rassis sur l'os et ses échalotes au beurre salé). En prime, le plaisir d'échanger avec son voisin de table lorsqu'on le voit découvrir ébahi son Birchermuesli de foie de canard à l'hibiscus ou son merlan en croûte de kropoek yaourt coco et curry vert.

Quand on s'en fiche du qu'en dira-t-on, qu'on aime la moto, Tom Waits, Polnareff ou Ferran Adria, on est forcément heureux de faire tomber les barrières un rien «coincées» de la haute gastronomie. «C'est beaucoup plus facile avec l'esprit station», rigole Denis Martin. «Mais ça participe clairement de ma volonté de démocratiser la cuisine biomoléculaire,

de la rendre accessible à tous. De transmettre. De partager.»

Le Valais en pointe

Les experts, eux en tout cas, ont apprécié. Et notent pour la plupart une vraie évolution de la gastronomie de montagne en Valais. «Avant, la clientèle choisissait une destination pour la neige ou le logement, explique le critique David Moginier. Elle optait sans sourciller pour pizza ou fondue au service de 19h, de 21h ou de 23h. Or aujourd'hui, grâce à des personnalités comme Jamie Oliver, les Anglais ont découvert la cuisine d'élite. Les Russes veulent du luxe et de la grande gastro à l'Européenne. Il se trouve qu'en Valais, plus qu'ailleurs sans doute, notamment parce qu'il y a eu les pionniers Irma Dütsch et Roland Pierroz, les grands hôtels de station ont enfin compris qu'ils avaient tout à gagner de miser sur la qualité de leurs restaurants, d'autant que ceux-ci font partie d'un tout et n'ont pas l'obligation d'être forcément rentables par eux-mêmes toute l'année.»

Rédacteur en chef du GaultMillau romand, Knut Schwander abonde en ce sens: «Tout est affaire d'économie et d'investissements. Le tourisme s'apparente désormais à une compétition acharnée et la gastronomie est une arme supplémentaire devenue indispensable. Dans ce domaine, le Valais a une longueur d'avance sur l'Italie ou l'Autriche. Dans tout le canton, on peut aujourd'hui faire des découvertes superbes. Les investisseurs ont compris qu'il ne servait à rien d'avoir un beau décor s'ils n'embauchaient pas de chefs renommés ou au moins compétents. Au côté de Denis Martin, vous avez à présent chez vous des Loris Lathion (Nendaz), des Markus Neff (Saas Fee) ou des Franck Reynaud (Crans-Montana)... De quoi ravir les clients les plus exigeants, voire même les attirer hors saison.»

Pour paraphraser Joachim Du Bellay, pionnier de La Pléiade avec Ronsard au XVIe: «Heureux qui comme les Valaisans s'apprenent à faire de beaux voyages... gastronomiques... Dans leurs stations!»

SUR NOS MONTS LES GRANDS CHEFS

♥ **Crans-Montana:** Le Crans Hôtel & Spa et Le Pas de l'Ours, voilà les deux adresses désormais incontournables du Haut-Plateau, avec les chefs Pierre Crepaud (15/20 découverte GaultMillau de l'année) et Franck Reynaud (17/20) qui officie dans un cadre repensé et carrément sublime.

♥ **Verbier:** Marco Bassi (14/20) aux fourneaux du Chalet d'Adrien. Notons les produits de très haut vol parfaitement maîtrisés par le chef transalpin.

♥ **Nendaz:** l'ami Loris Lathion au Mont-Rouge (14/20), en constant progrès; une vision résolument moderne de la tradition. Un chef rigoureux qui sait donner du plaisir et passe ses nuits à inventer votre futur à table.

♥ **Loèche-les-Bains:** après quelques descentes et une baignade, le tout au grand air, La Malvoisie aux Sources des Alpes, avec sa brigade irréprochable qui mérite bien ses 15 points.

♥ **Zermatt:** Le Capri d'Olivier Glowig est une pure merveille. A suivre aussi Le Portofino, Le Corbeau d'Or du Mirabeau et le Gourmetstübli du Schöneegg. Impossible en outre d'oublier les sushis fabuleux de Maître Ikuma au Myoko, un atout majeur de l'empire Seiler. Au pied du Cervin, les gastronomes sont rois, qu'on se le dise!

♥ **Saas-Fee:** Le Fletchhorn de Markus Neff est divin, tout simplement. Le Hohnegg de Mme Béatrice Bumann est, lui, notre hôtel-restaurant de cœur. Hors station. Hors du temps.

JFF

L'INVITÉE

CHANTAL BALET avocate conseil

Vieux Pays! Quel vilain mot pour un canton dynamique!

Troubler les esprits, habiter les angoisses, remplir les pages des journaux en 2009: la crise bien sûr. Certains en ont malheureusement subi douloureusement les effets. Mais, constat rassurant, le canton du Valais a globalement tiré son épingle du jeu. Certains diront c'est normal «y en a point comme nous», d'autres béniront le ciel, les élus se frapperont la poitrine de contentement. Ils auront raison dans la mesure où le canton ne s'est pas engagé dans des plans de relance aussi démentiels qu'inutiles. Ce sont nos exportations industrielles qui ont le plus souffert et un canton est bien impuissant à relancer la machine économique mondiale. Améliorer encore et toujours nos infrastructures, veiller à la qualité de la

formation, favoriser la recherche, garantir l'approvisionnement énergétique, le tout sans plonger le canton dans un abîme de dettes ni étouffer les contribuables, voilà l'exercice réussi de nos élus. Ils savent que ce sont les entreprises et pas les politiques qui font marcher l'économie. Qu'ils en soient félicités.

Le bon résultat du canton s'explique aussi par la diversification des entreprises. Le canton ne s'appuie plus essentiellement sur l'agriculture. Les forces conservatrices au bénéfice de rentes foncières n'ont pas pu maintenir ce canton dans la pauvreté au-delà de la Deuxième Guerre mondiale. Une bouffée de modernité a soufflé sur

notre économie. Le «vieux pays», quel vilain mot, a vécu. Industrie, services, construction et tourisme se partagent les responsabilités et assurent l'essentiel des emplois et de la production de richesse du canton. Les «modes économiques» du genre «Silicon Valais» ou «bio Valais» ou le dernier-né «clean tech Valais» servent à ouvrir des voies, à titiller les esprits, pas à instaurer une monoculture.

Toujours assidus à la tâche et excellents dans le réseau, nous restons cependant en queue de classements en Suisse. Un brin plus professionnels, plus structurés dans la conduite de projets, parions que nous gagnerions quelques places au classement. Alors, chiche pour 2010!



LeNouvelliste.ch

Découvrez

NOS BLOGS

Mon petit cinéma

Le bloc notes interactif du rédacteur en chef Jean-François Fournier.

Religions

Actualité et débats autour des religions, avec Vincent Pellegrini.

Journal des reines

La bible du genre, avec notre spécialiste Jean-Yves Gabbud.

Chasse

En marche avec Jean Bonnard.

► <http://blogs.lenouvelliste.ch>

Vos loisirs en plein air

Bouger

► <http://bouger.lenouvelliste.ch>

dans les stations



Un nuage d'azote liquide pour la touche futuriste et une carte des vins d'une richesse tout simplement exceptionnelle.



Les deux chefs du C21 dans le cadre cosy et boisé de ce resto nouvellement étoilé.



Une autre manière de découvrir les saveurs de Tod et Martin.

Les coups de cœur de nos rédactions régionales

VALAIS CENTRAL

► **Le gîte du Prilet à Saint-Luc:** accueil soigné pour les familles avec coin enfants et carte de mets enfants. Cadre soigné et prix sympa.

► **Le Trappeur à Mase:** spécialités de viandes sur ardoise, race d'Hérens bien entendu, mais aussi caribou, wapiti ou encore... bison!

► **La Taverne évolénarde:** A l'entrée du village. Pour ses spécialités déclinées autour des abats. Caveaux voûtés et donc envoûtant!

► **La Vache gourmande à Briey:** Originalité et desserts déjantés à base de Carambar et autres friandises appréciées par les grands enfants...

► **Chez Edo à Bluche:** escale au Japon avec un bar à sushis qui vaut le détour.

► **Le Cher-Mignon à Chermignon d'en Haut:** on succombe ici au charme

du bistrot de village, pour les incontournables fondues et pour la carte plus raffinée du jeune chef Laurent Morard.

► **Le Besso à Zinal:** Pour la cuisine de saison recherchée et soignée. Pour le service agréable et les menus variés qui jouent avec les goûts d'ici et d'ailleurs.

CHABLAIS

► **Chez Coquoz à Champéry:** Pour ses terrasses, le tonneau de sa vinerie et sa cheminée. Mets avec herbes de montagne, fleurs et champignons. Tour d'horizon des vins du Valais.

► **Le Trap'Piste à Torgon:** géré par Ariane Trisconi, il offre une vue incontournable sur les Alpes. Spécialités du terroir et des crus au verre.

► **Le Beau-Site à Morgins:** Voici cent ans que la famille Diserens exploite les lieux. Le Transit Bar Wine Whisky & Cigar Lounge y est ouvert en hiver de

17h à minuit. A la carte choix d'alcools fins, de cocktails et de cigares.

MARTIGNY

► **Le Vieux Valais à Ovronnaz:** restaurant traditionnel repris par Jérémy Verschaeve, un jeune chef français formé aux plus grandes tables, et par sa sœur Amandine.

► **Chez Dany à Verbier:** un accès skis aux pieds qui se mérite, un peu à l'écart des pistes, un service haut de gamme et un panorama exceptionnel sur les Combins.

► **Au Vieux Champex:** raccard du XVIII^e siècle reconstitué pièce par pièce et toute la palette des plats typiques valaisans.

► **Restaurant de Moay à Bruson:** patronne souriante à souhait et trio de fondues dans un seul caquelon: surprenant!

LES BONNS PLANS DE ...

Le Champéry de Luc Défago

«Le Nouvelliste» n'a pas choisi le premier venu pour vous guider sur les pistes des Portes du Soleil. Luc Défago dirige depuis plus de vingt saisons l'Ecole suisse de ski de Champéry. Ce prof de ski en fonction depuis une trentaine d'années, par ailleurs guide de montagne, connaît comme sa poche les versants suisses et français du plus grand domaine skiable d'Europe. Voici ses conseils pour profiter au mieux des innombrables possibilités offertes.



Le skieur confirmé...

va choisir la piste la plus haute du domaine, les Mossettes (Les Crosets) en face de Chavanette. Elle offre de beaux changements de pente.

Le freestyler...

va s'éclater sur l'incroyable Superpark des Crosets. Une référence de niveau européen, sinon mondiale. Superbe!

Le skieur hors piste...

choisira les Crosats (Avoriaz), sur la gauche de la piste de la coupe du monde, ou le secteur du Cuboré à Champéry.

Les familles...

se contenteront de l'abonnement suisse des PdS, sauf si tout le monde a déjà un bon niveau. Sur le versant français, les dénivelés sont plus importants, le soleil moins présent. Et surtout, il y fait plus froid.

Le skieur débutant...

prendra le téléphérique de Planachaux. Il va progresser rapidement, car il arrive directement sur une piste bleue qui vire même au rouge par endroits.

Une piste déjantée

Il y a bien sûr le Mur suisse à Chavanette à Champéry, mais

aussi la longue combe de Machon (Avoriaz) et celle du Linga (Châtel), qui offrent les deux une très belle neige.

Ma piste préférée...

est en fait tout le secteur de Plaine-Dranse sur Châtel, on y est presque seul au milieu de la nature.

Mon itinéraire...

pour la journée est entièrement hors piste (accompagnement par un pro.) Du col du Fornet (derrière Chavanette), descente des Mines d'or, puis bus-navette vers Morzine et le téléphérique de la pointe de Nyon pour découvrir le domaine de Morzine et du Pleney.

Pour boire un coup...

je vous conseille Chez Flo, à côté du half-pipe d'Avoriaz. Valaisans et Français y fraternisent dans le kiosque situé en bordure de piste.

PAR GILLES BERREAU

"Le mur suisse"
"The Swiss Wall"
"Die Schweizer Mauer"

PUBLICITÉ

IT'S SHOPPING TIME

5^e PLACE ASSISE GRATUITE*

S O I L D e S

www.descartes.ch - 027 743 43 43

No 1 en Valais
meubles decarte
saxon

ATTIREZ L'ITALIE DANS VOTRE MAISON

Plus de 50 ans de confort à l'état pur. Fabriqué en Italie. Italien dans sa production, ses idées et son design. Natuzzi vous permet de créer votre ambiance personnelle à l'aide de panneaux muraux décoratifs, armoires, tables, lampes et accessoires; harmonieusement coordonnés et conçus pour rendre votre salon unique.

*Valable sur tous les modèles Natuzzi, tous les revêtements et à l'achat de minimum 5 places assises et Fr. 6'500.-. Offre valable du 26 décembre 2009 au 31 janvier 2010 et non cumulable avec d'autres offres ou remises Natuzzi. www.natuzzi.ch.

NATUZZI
It's how you live

EN BREF

CREDIT SUISSE
Plainte
à 24 milliards

Les propriétaires de quatre complexes touristiques en difficulté aux Etats-Unis et aux Bahamas ont déposé une plainte contre le Credit Suisse portant sur 24 milliards de dollars. Ils reprochent à la grande banque helvétique d'avoir eu l'intention de récupérer les terrains par le biais de crédits exagérément rémunérés. La plainte en nom collectif a été déposée dimanche devant le Tribunal de district de Boise, dans l'Etat de l'Idaho. AP

BÂLE
Novartis achète
Alcon

Le groupe pharmaceutique bâlois Novartis passe à la deuxième étape du plan prévu pour acquérir la participation majoritaire de 77% que Nestlé détient dans le groupe américain Alcon. Il propose ensuite une fusion pour obtenir l'entière propriété du leader mondial de l'ophtalmologie. La facture totale se monte à 50 milliards de dollars. Il s'agit du rachat le plus important dans l'histoire économique suisse.

En avril 2008, Novartis a acquis de Nestlé une part de 25% dans Alcon pour un montant de 10,4 milliards de dollars. ATS

ÉCONOMIE
De la publicité
en plus

Malgré la crise, six entreprises suisses sur dix prévoient de maintenir ou d'augmenter leur budget pour la publicité, les relations publiques et le marketing en 2010. Le constat ressort d'une étude mandatée par l'agence de relations publiques Farner auprès de 500 sociétés. ATS

PORT DU VOILE
Pas
d'interdiction

Le Grand Conseil zurichois a rejeté par 104 voix contre 65 une motion de l'UDC exigeant l'interdiction du



port du voile dans les écoles. Le parti voulait aussi imposer l'obligation de participer aux leçons de gymnastique pendant le ramadan. De telles règles rendraient plus difficile l'intégration des enfants concernés. ATS

FRIBOURG
Cendriers
gratuits

Depuis le 1er janvier, les fumeurs fribourgeois doivent écraser leur mégot avant d'entrer dans un bistrot. Pour éviter que la cité des Zähringen ne se transforme en «cendrier géant», les milieux touristiques ont distribué hier des cendriers de poche. Quelque 5000 pièces ont été produites, a indiqué Fribourg Tourisme et Région hier dans un communiqué. Par cette action, l'organisation espère inciter d'autres initiatives. Il ne s'agit pas d'un soutien au tabagisme, précise-t-elle. ATS

LE CHIFFRE DU JOUR

6 automobilistes se sont fait retirer leur permis de conduire dimanche après-midi à Hunzenschwil (AG). Sur un tronçon limité à 80 km/h, le conducteur le plus rapide, un Suisse de 21 ans, roulait à 166 km/h, a indiqué la police cantonale argovienne.

Les cinq autres chauffards ont été surpris à 144, 141, 140, 134 et 121 km/h. ATS



LA PHRASE DU JOUR

«Les studios Lobster occupent une place importante dans les secteurs télévisuels et publicitaires: ils ont un potentiel économique»

a expliqué **Christoph Blocher** dont le groupe Robinvest AG est devenu actionnaire majoritaire des studios Lobster à Schlieren (AG). Depuis le 1^{er} janvier, le groupe détient 52% de la société de production de films publicitaires et d'émissions de télévision.



Dans l'Oberland bernois, les recherches reprendront quand la météo le permettra: un travail énorme qui exige une grande concentration. KEYSTONE

Recherches suspendues

DIEMTIGTAL ► Au moins trois randonneurs sont toujours portés disparus, selon des appels de proches. Les quatre autres personnes ont été identifiées.

Les conditions météorologiques ont empêché hier la reprise des recherches d'éventuels ensevelis dans la région de Diemtigtal, dans l'Oberland bernois. Au moins trois randonneurs sont toujours portés disparus, selon des appels de proches. Leurs chances de survie sont minimes.

Il s'agit d'une Suisse (39 ans), d'un Suisse (48 ans) et d'un Allemand (38 ans). Leurs chances de survie, après deux nuits et un jour avec des températures au-dessous de zéro degré, sont «très, très minces», a relevé hier devant la presse à Spiez (BE) Theo Maurer du Secours alpin suisse.

Les sauveteurs interviendront quand le danger d'avalanches sera levé. Aujourd'hui, comme hier déjà, un hélicoptère tentera de reconnaître le terrain, indique Theo Maurer. Au besoin, des charges explosives seront ensuite lancées pour déclencher les

avalanches artificiellement dans les environs. L'opération vise à protéger les sauveteurs de coulées supplémentaires. Les secours seront dépêchés seulement si le risque d'avalanches est circonscrit. Les conditions météorologiques pour la région concernée s'annoncent meilleures pour ce jour, selon Theo Maurer.

Quatre morts

Les avalanches de dimanche ont fait quatre morts au moins. L'un d'eux n'a pu être identifié, les autres sont un Allemand (45 ans) ainsi que deux Suisses - un membre du Ski-Club Rubigen (62 ans) et le médecin de la Rega (40 ans). C'est la première fois que la compagnie perd l'un de ses membres d'équipage dans une opération de sauvetage liée à une avalanche. Ces avalanches sont les plus meurtrières en Suisse depuis celle d'Evolène, qui avait tué douze

personnes en 1999. Le Conseil exécutif du canton de Berne a adressé hier ses condoléances aux proches des victimes et remercié les secouristes de leur intervention «dans des conditions difficiles».

Parmi les blessés toujours hospitalisés, on compte un Canadien et trois Allemands. Leurs jours ne sont pas en danger. Un cinquième blessé - membre du Ski-Club Rubigen - a pu sortir de l'hôpital.

Au moment des avalanches dimanche matin, deux grands groupes de randonnée à skis se trouvaient dans la région du «Chumli» (BE): l'un comprenait 27 membres du Ski-Club Rubigen, l'autre huit personnes. Ce dernier groupe a été surpris par une première coulée. Les membres du Ski-Club Rubigen ont alors porté secours à une personne ensevelie, mais une deuxième avalanche s'est déclenchée, emportant la plus petite

équipe de même que trois secouristes du club de ski et le médecin de la Rega.

Causée par les skieurs

La première coulée pourrait avoir été causée par les skieurs eux-mêmes. Le danger d'avalanches était limité et une importante surcharge était nécessaire pour que la neige descende, relève Thomas Stucki de l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF) de Davos.

Les circonstances qui ont conduit à la deuxième coulée - phénomène rare selon le chef du service Prévention avalanches - demeurent en revanche totalement obscures. Le SLF a par ailleurs rehaussé hier le risque d'avalanches pour la région concernée de «limité» à «marqué», soit de 2 à 3 (sur 5). Cela, en raison des dix à vingt centimètres de neige fraîche et d'un fort vent d'ouest annoncés. ATS

VALAIS-2009

100 millions de francs perdus pour les routes

Le canton du Valais a restitué 107 millions de francs à l'Office fédéral des routes pour la seule année 2009, faute d'avoir utilisé ce montant pour ses routes. Cette somme représente une partie du montant global de quelque 250 millions de francs attribué par la Confédération au canton en 2009 pour l'achèvement, la rénovation et l'entretien de son réseau routier.

Le Valais ne l'a pas utilisée, essentiellement pour des questions de retards dans les autorisations de

construire suite à des recours. C'est le cas, notamment, du contournement autoroutier A9 de Viège et la sortie de Viège ouest.

Des problèmes techniques sont également en cause, avec le tunnel autoroutier à deux tubes du Riedberg (A9 toujours) ainsi qu'une vitesse de croisière moindre sur le chantier de l'A9 à Viège. Enfin, sur certains chantiers, des renchérissements négatifs ont été enregistrés.

BUREAU VALAISAN DE LA RSR-VALAIS
YVES TERRANI

CONTRESENS AUTOROUTIER

Une conductrice de 71 ans dépasse un chasse-neige

Les perturbations liées à la neige se suivent mais ne se ressemblent pas sur le réseau routier suisse. Hier matin, le trafic a été fortement ralenti sur l'A12 entre Châtel-Saint-Denis (FR) et Bulle en raison d'un véhicule roulant à contresens. Sa conductrice voulait dépasser un chasse-neige. Ce dernier œuvrait à l'entrée de Châtel-Saint-Denis. L'automobiliste âgée de 71 ans a contourné l'engin et emprunté la voie de sortie. Alertées, les forces de l'ordre ont créé un bouchon artificiel à partir de l'entrée de Bulle. La voiture a parcouru 7,5 km sur la voie de dépassement avant d'être interceptée. ATS

GENÈVE

Poursuite de la grève et négociations

L'Aéroport international de Genève (AIG) a connu hier son troisième jour de grève. Les collaborateurs de l'entreprise Swissport ont poursuivi leur mouvement et devaient entamer des négociations. Selon la direction de l'AIG, aucune perturbation du trafic n'était à déplorer, hormis quelques légers retards dus aux chutes de neige. Dimanche, les collaborateurs de Swissport avaient décidé de reconduire leur grève. AP

Tous contre la pauvreté



KEYSTONE

STRATÉGIE ▶ Après Caritas, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) réclame des mesures. Conférence nationale cette année.

CHRISTIANE IMSAND

Il sera beaucoup question de pauvreté cette année. Non seulement à cause de la crise économique, mais aussi parce que l'Union européenne a déclaré 2010 année de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En Suisse, quelque 800 000 personnes sont concernées. Cette caution internationale donne des ailes aux organismes d'entraide et d'action sociale.

Après Caritas qui a lancé un appel fin décembre, c'était hier au tour de la Conférence suisse des institutions d'action sociale de dévoiler sa stratégie pour réduire la

pauvreté de moitié en l'espace de dix ans.

Bientôt une conférence nationale

Ces différentes interventions ont pour but de relancer une mobilisation qui s'est essouffée après l'adoption d'une motion sur cette thématique en 2006. «Si la conférence nationale contre la pauvreté promise par le Conseil fédéral a lieu ce printemps, nous pourrions avoir un plan d'action de la Confédération à la fin de l'année», note le président de la CSIAS Walter Schmid. *La balle est dans le camp de Didier Burkhalter.*

A la différence de Caritas qui est une œuvre d'entraide active sur le terrain, la CSIAS est une association composée de représentants des institutions publiques et privées d'aide sociale. Elle est connue avant tout pour ses normes concernant le calcul de l'aide sociale, mais cela ne l'a pas empêchée de développer un véritable plan de bataille contre la précarité.

Il est plus détaillé que celui de Caritas. L'œuvre d'entraide a surtout lancé un appel à l'action alors que la CSIAS présente un catalogue de 31 mesures qui touchent tous les secteurs de la société, de la formation à

l'habitat en passant par le travail et la santé.

Des emplois pour les chômeurs de longue durée

Crise oblige, un accent particulier est mis sur le monde du travail. La CSIAS préconise des prestations complémentaires pour les chômeurs de longue durée ainsi que la création d'emplois de «niche». «Il s'agit de mettre à disposition des emplois durables pour les chômeurs de longue durée bénéficiaires de l'aide sociale sans perspective d'insertion dans le marché de l'emploi», explique Rolf Maegli, chef de l'aide sociale de Bâle-Ville. Cette formule va à l'encontre de la révision de la loi sur l'assurance chômage soumise au Parlement. Au lieu de durcir les conditions d'obtention des indemnités, la CSIAS recommande une stratégie coordonnée qui intègre les assurances chômage et invalidité ainsi que l'aide sociale. Elle réclame à cet effet une loi fédérale sur la couverture du minimum vital et l'intégration professionnelle et sociale. S'agissant des familles, la CSIAS demande que les Chambres fédérales aillent de l'avant avec le projet de prestations complémentaires pour les familles qui est en rade depuis l'an 2000. Elle réclame par ailleurs des mesures fiscales, une harmonisation des avances sur pension alimentaire, un concordat intercantonal sur les bourses d'études, des salaires couvrant le minimum vital et une information automatique aux ayants droit des prestations complémentaires. Ces mesures ne sont pas chiffrées. Le but de la CSIAS est avant tout de faire de la pauvreté une priorité politique.

TROIS QUESTIONS À



«Un combat qui nécessite une vue d'ensemble»

WALTER SCHMID
PRÉSIDENT DE LA CSIAS

Vous présentez un catalogue de 31 mesures. Y en a-t-il qui sont prioritaires?

Nous avons établi cette liste justement pour démontrer qu'il ne suffit pas de prendre quelques mesures sectorielles. Un combat contre la pauvreté nécessite une vue d'ensemble et des mesures dans des domaines très différents. D'une façon générale, on peut cependant rappeler que le manque de soutien des familles est un problème constant. La Suisse fait peu dans ce domaine en comparaison internationale. Nous mettons aussi l'accent sur les chômeurs de longue durée.

Vous refusez d'évaluer le coût des mesures proposées. N'est-ce pas de l'angélisme?

Non. Aujourd'hui, les dépenses de l'Etat social se montent à quelque 150 milliards de francs par an, dont moins de 10% sont consacrés à une lutte ciblée contre la pauvreté.

Cela correspond à un développement historique mais ce n'est pas une loi de la nature. C'est une question de priorité et de volonté politique.

Si les moyens à disposition n'augmentent pas, que faudra-t-il sacrifier pour financer ces mesures?

Je ne veux pas commencer à donner des exemples concrets car cela provoquerait immédiatement une bataille rangée. Mais c'est un débat que nous devons avoir le courage de mener. On ne peut pas déclarer la guerre à la pauvreté et rester les bras ballants. CI

PUBLICITÉ

L'AMOUR c'est... me sapper en janvier

chez **Charly's** à **50% - 70%** (sauf nouveautés) pour compenser mon budget **cadeaux** à 100% de Noël!

Charly's 50% et 70% jusqu'à fin janvier

Charly's Rue du Rhône 16, Sion
Place Centrale 14, Martigny
Rue du Simplon 21, Vevey

Les imbattables

Pesse
MEUBLES **esse**

3 GRANDES EXPOSITIONS - 13 500 m²
MONTHEY

de plus grand choix de Suisse romande

1942 - 65 ANS - 2007 Depuis plus de 65 ans à votre service

SPÉCIAL SOLDES DE JANVIER

SOLDES

salons - tables - chaises - parois - chambres à coucher - tapis

Rabais permanent sur tous les prix officiels fournisseurs

DU MARDI 05 JANVIER AU SAMEDI 09 JANVIER 2010

PAM **S PROCHE SO NAH**

RUMPSTEAK DE CHEVAL CANADA LE KG

1/2 PRIX

19.95 ~~39.90~~

PAUPIETTE DE BŒUF SUISSE LE KG

SAUCISSON VAUDOIS I.G.P. SUISSE LE KG

17.80 ~~23.00~~

19.80 ~~26.00~~

EXCLUSIVEMENT DANS LES PAM SUIVANTS:

PAM CENTER ROUTE DE FULLY 63 MARTIGNY

PAM CENTER RUE DE L'INDUSTRIE 16 SION

CONTHEY, ROUTE DU COLLÈGE 30

WWW.PAMINFO.CH

PLUS UN OFFERT

Du mardi 5 janvier au samedi 9 janvier 2010, dans la limite des stocks disponibles

Prix choc

1/2
prix

2.95
au lieu de 5.90

Pommes de terre fermes à la cuisson, emballage vert, Suisse, le cabas de 3 kg (1 kg = -98)



1/2
prix

4.90
au lieu de 9.80



Pommes Gala, classe 1, Suisse, le cabas de 2,5 kg (1 kg = 1.96)

1/2
prix

8.25
au lieu de 16.55

Viande de bœuf hachée Coop, Suisse/Allemagne, 920 g (100 g = -90)

40%
de moins

6.30
au lieu de 10.60

Saucisses à rôtir paysannes Coop, 4 x 130 g (100 g = 1.21)

1
+ 1 offert

2 achetés, 1 payé
27.-
au lieu de 54.-

Montepulciano d'Abruzzo DOC Monte Chiara Antonini, 2 x 6 x 75 cl
Coop ne vend pas d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans.

1
+ 1 offert

2 achetés, 1 payé
9.60
au lieu de 19.20

Vitafit Coop, 2 x 4 x 1 litre

1
+ 1 offert

2 achetés, 1 payé
6.20
au lieu de 12.40

Huile de tournesol Sabo, 2 x 1 litre

1
+ 1 offert dans le lot

3.-
au lieu de 6.-

Spätzli aux œufs Coop Betty Bossi, 2 x 500 g

2
+ 1 offert

3 achetés, 2 payés sur toutes les couches-culottes Pampers

(sauf jumbopacks et Simply Dry)
p. ex. Baby Dry Maxi, 3 x 56 pièces 53.90
au lieu de 80.85
ou Active Fit Maxi Plus, 3 x 48 pièces 59.80
au lieu de 89.70

1
+ 1 offert

2 achetés, 1 payé
22.-
au lieu de 44.-

Essuie-tout Plenty blanc, 2 x 16 rouleaux, ou Economy, 2 x 12 rouleaux

1
+ 1 offert dans le lot

29.90

Chaussettes de ski adultes Rohner, noires ou grises, plusieurs tailles, 2 paires

Pour des superpoints et des superprimes.
www.supercard.ch



Toutes les actions sur votre portable: mobile.coop.ch

coop

Pour moi et pour toi.

VITE LU

AFRIQUE DU SUD
Zoulou et polygamie
pour le président

Le président sud-africain Jacob Zuma a officiellement épousé hier sa troisième femme, Tobeka Madiba, au cours d'une cérémonie zoulou traditionnelle. Quelque 2000 invités ont assisté à cette cérémonie dans la province du KwaZulu-Natal, qui comprenait notamment une danse traditionnelle de mariage. Mais la presse n'était pas conviée et le président avait demandé à ce que sa vie privée soit respectée. Tobeka Madiba avait assisté à la cérémonie d'investiture de Jacob Zuma, en mai dernier, aux côtés des deux premières épouses du président. Jacob Zuma, premier zoulou à la tête de l'Afrique du Sud et polygame, a en tout 19 enfants. AP

ANGLETERRE

Monsieur le ministre,
rhabillez-vous!

C'est une victoire électorale dont il se serait peut-être passé. Le premier ministre britannique Gordon Brown a été désigné l'homme le plus mal habillé de l'année par l'édition anglaise du magazine «GQ».

Le chef du Gouvernement britannique retrouve sur le podium Nicolas Sarkozy, à la troisième place. Le magazine conseille au président français de passer «moins de temps à s'inquiéter de sa stature d'homme d'Etat et plus de temps à se préoccuper de son style»... Du côté des hommes les mieux habillés, le jeune acteur Robert Pattinson, héros de «Twilight», prend la tête du classement, dans lequel on retrouve entre autres la star des James Bond, Daniel Craig. AP

BANGLADESH

Haro sur l'islam

Des dizaines de partis politiques islamistes au Bangladesh devront supprimer la référence à l'islam dans leurs appellations et bannir l'utilisation de la religion lors de leurs campagnes électorales. La justice du pays a décidé d'interdire la religion en politique, a annoncé hier le ministre de la Justice. Cette décision, confirmée par la cour suprême dimanche, n'entrave cependant pas les amendements constitutionnels de 1988 ayant introduit un verset coranique dans la constitution et ayant fait de l'islam la religion d'Etat du Bangladesh, pays d'Asie du Sud à majorité musulmane. ATSA/AFIP

BIRMANIE

Elections...
démocratiques?

Le chef de la junte militaire au pouvoir en Birmanie a confirmé hier que le pays organiserait ses premières élections en vingt ans cette année. Mais il n'a donné aucune date précise.

Il a appelé la population à faire preuve de vigilance à l'égard des «dangers posés par les néocolonialistes», un terme qui fait généralement référence aux pays occidentaux. Les dernières élections, en 1990, ont été remportées par la Ligue nationale pour la démocratie (LND), parti de l'opposante et prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi. La junte a refusé de reconnaître ces résultats et l'opposante a passé quatorze ans de ces vingt dernières années en résidence surveillée. L'emblématique opposante ne pourra pas participer au prochain scrutin. AP

BARACK OBAMA

Vacances?
Quelles vacances?

Après avoir passé les fêtes de fin d'année à Hawaï, le président américain Barack Obama est rentré hier à la Maison-Blanche, où il reçoit aujourd'hui les responsables de la Sécurité intérieure pour une réunion consacrée à la menace terroriste. Les vacances de Barack Obama n'ont pas été de tout repos. D'abord retardées en raison d'un vote au Sénat sur le projet de réforme du système de santé, elles ont ensuite été marquées par la tentative d'attentat contre un appareil de la Northwest Airlines le jour de Noël. AP

LE CHIFFRE

300

sans-abri souffrant d'addiction à la drogue survivent dans le réseau souterrain de Las Vegas, long de 800 km et servant à l'écoulement des eaux, selon un rapport de police de la ville.



LA PHRASE DU JOUR

«Le Jihad n'est pas du terrorisme»

Cinq Américains musulmans dont Ramy Zamzam, interpellés début décembre au Pakistan, ont démenti hier devant un tribunal avoir planifié des attentats. Jihad signifie «guerre sainte» en arabe.



Palpations étendues, fouilles des bagages à main, scanning corporel, détection d'explosifs... pour mettre les pieds aux Etats-Unis, certains voyageurs devront montrer patte très, très blanche. KEYSTONE

Psychose aérienne

SÉCURITÉ ► Tour de vis radical avant tous les vols vers les USA.

Après avoir demandé des contrôles plus stricts dans les aéroports du monde entier pour les passagers embarquant vers le territoire américain, Washington a imposé hier des procédures renforcées pour les voyageurs en provenance de pays considérés comme sensibles.

Dix jours après l'attentat manqué sur le vol Amsterdam-Detroit, l'Administration américaine de la sécurité des Transports (TSA) a prévenu que les personnes atterrissant aux Etats-Unis en provenance ou via des pays considérés comme des soutiens du terrorisme ou d'autres pays d'intérêt devraient désormais passer par des contrôles plus poussés. Soit, selon TSA, des pal-

pations étendues, des fouilles des bagages à main, un scanning corporel et de détection d'explosifs.

Le Département d'Etat cite Cuba, l'Iran, le Soudan et la Syrie, comme pays soutenant le terrorisme. Parmi les autres pays concernés par les nouvelles mesures, figurent le Nigeria, d'où était originaire le jeune homme accusé d'avoir tenté de faire sauter des explosifs à bord d'un vol de la Northwest Airlines le 25 décembre, mais aussi le Yémen, le Pakistan, l'Afghanistan, l'Algérie, l'Irak, le Liban, la Libye, l'Arabie saoudite et la Somalie.

«J'ai du mal à imaginer ce qu'ils pourraient faire de plus», s'étonnait Nadim Umer, 40 ans, un

négociant en tissus de Karachi (Pakistan), qui raconte avoir été soumis à une fouille corporelle à son arrivée à New York en juin dernier. «Ceux qui sont prêts à tout pour aller en Amérique peuvent ces comportements inhumains, mais moi pas.»

Psychose à Newark

Depuis l'attentat manqué du vol 253, la tension est montée d'un cran dans les aéroports américains. C'est ainsi que le terminal C de Newark (New Jersey), qui dessert la ville de New York, a été paralysé pendant six heures dimanche après qu'un individu eut traversé un portique de sécurité en sens inverse. Ann Davis, porte-parole de la TSA, a expliqué

qu'un homme avait été vu vers 17h30 heure locale (22h30 GMT) en train de franchir un portique destiné à la sortie des passagers, pénétrant ainsi dans une zone sécurisée. Le terminal a aussitôt été placé en état d'alerte, les procédures de filtrage des passagers étant interrompues et les vols suspendus. Les passagers qui avaient déjà franchi les contrôles ont été évacués de la zone sécurisée, et invités à se présenter de nouveau à ces contrôles. Ce n'est que six heures plus tard que les passagers ont pu reprendre l'embarquement. Dans le monde entier, à la demande de Washington, les contrôles ont été encore renforcés pour les vols à destination des Etats-Unis. AP

EN SUISSE

Nouvelles
mesures
dès aujourd'hui

Swiss a reçu hier les nouvelles directives des Etats-Unis en matière de sécurité renforcée dans le transport aérien.

Les nouvelles procédures entreront en vigueur aujourd'hui aux aéroports de Genève et Zurich.

Le porte-parole de Swiss n'a pas détaillé les nouvelles prescriptions de sécurité prises.

La compagnie recommande cependant à sa clientèle à destination des Etats-Unis de se rendre à temps à l'aéroport, soit une heure et demie à deux heures avant le décollage, afin de se soumettre aux nouvelles procédures. AP

CHINE

Le parti ou la prison

Le dissident chinois Liu Xiaobo a fait appel de sa condamnation à onze ans de prison pour avoir appelé à des réformes politiques en Chine, a annoncé hier son avocat Shang Baojun. Liu Xiaobo avait été condamné le 25 décembre pour le chef vaguement défini d'incitation à la subversion envers le pouvoir de l'Etat. Les organisations de défense des droits de l'homme et les pays occidentaux ont vivement réprimé cette condamnation. Liu Xiaobo, un critique littéraire de 53 ans, a été condamné pour avoir coécrit un appel inhabituellement direct aux autorités chinoises, intitulé la Charte 08, dans lequel il prône l'extension



Liu Xiaobo risque onze ans de prison. KEYSTONE

des libertés politiques et la fin de la domination du Parti communiste chinois. Plus de 300 personnes, dont certains des plus grands intellectuels du pays, ont signé le texte avant qu'il ne soit rendu public et quelque 10000 autres l'ont signé depuis en ligne. AP

DISCORDE ENTRE CHIITES ET SUNNITES

«Arrêtez de pleurer!»

«Arrêtez de pleurer!», aboie un soldat saoudien sur un pèlerin chiite iranien, venu se recueillir sur les tombes de descendants de Mahomet. Religion et politique se télescopent au cimetière d'al-Baqi, où l'Arabie saoudite fait régner la retenue wahhabite, avec d'autant plus de zèle que le royaume et le régime de Téhéran sont engagés dans une guerre d'influence pour le contrôle sur la région.

Le vaste cimetière se trouve en face de la mosquée du Prophète, qui abrite le tombeau

de Mahomet, à Médine. Derrière les hauts murs de marbre et les grilles du cimetière, se trouvent les tombes de nombreux parents, compagnons et descendants du Prophète. Et parmi eux, quatre des premiers imams, considérés comme des saints par les chiites, pour lesquels les descendants d'Ali, successeur du Prophète et époux de sa fille Fatima, étaient ses seuls successeurs légitimes à la tête de la communauté des croyants. Ces tombes sont donc un lieu de

pèlerinage pour les chiites du monde entier, et notamment les Iraniens. Contrairement aux chiites, les sunnites ne présentent pas les grandes prières, larmes et autres manifestations d'émotion, qui relèvent même de l'idolâtrie pour les Saoudiens, qui sont wahhabites. Ce mouvement très rigoriste estime même que «les chiites sont 'kafir' (infidèles) et devraient être tués et éliminés de ce monde» selon un religieux iranien, Ahmed Menai. AP

Au beau milieu de la crise et noyée dans une dette pharaonique, Dubaï s'offre un bâtiment exceptionnel et redore ainsi durablement son blason. KEYSTONE

La folie des hauteurs

DUBAÏ ► 828 mètres de hauteur, 1,5 milliard de dollars, plus de 160 étages: la «tour Khalifa», inaugurée hier, est le bâtiment de tous les superlatifs et le plus haut édifice au monde.

Dubaï a inauguré hier le plus haut gratte-ciel du monde, révélant sa hauteur exacte de 828 mètres, et le rebaptisant Burj Khalifa en l'honneur du souverain du riche émirat pétrolier voisin, qui a porté assistance à Dubaï, en proie à une grave crise financière.

La hauteur précise de cette vertigineuse tour de métal et de verre a été révélée lors d'une présentation multimédia à la base du bâtiment, à laquelle des milliers de personnes ont assisté. Auparavant, on savait seulement que l'édifice culminait à plus de 800 mètres.

L'émirat a par ailleurs créé la surprise en donnant à la tour, jusqu'ici appelée Burj Dubaï, le nom de Burj Khalifa, en l'honneur du cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, souverain d'Abou Dhabi et président des Emirats arabes unis, la fédération rassemblant sept émirats, dont Dubaï et Abou Dhabi. Ce dernier a déboursé 25 mil-

liards de dollars l'an dernier pour sauver de la faillite son voisin lourdement endetté.

Le coût de construction a atteint 1,5 milliard de dollars, soit plus de 9 millions par étages. Surplombant le désert avec plus de 160 étages, la flèche de métal et de verre a largement dépassé son rival, le taïwanais Taipei 101, et ses «modestes» 508 mètres.

Selon Mohammed Alabar, patron du promoteur Emaar Properties, 90% de la surface de la tour ont déjà été vendus. La «cité verticale», qui combine appartements de luxe et bureaux, compte également quatre piscines, une bibliothèque privée et un hôtel de luxe, le premier conçu par le couturier Giorgio Armani.

160 étages et deux fois l'Empire State Building

Les responsables du chantier affichent leur confiance dans la sécurité



de la tour, qui fait plus de deux fois la hauteur de l'Empire State Building à New York. Greg Sang, directeur de projet chez Emaar, souligne que Burj Khalifa possède des «étages de refuge», qui sont plus résistants au feu et possèdent un approvisionnement en air séparé en cas d'urgence. Sa structure en béton renforcé la rend plus solide que les tours dont l'ossature est en acier, ajoute-t-il. «C'est beaucoup plus robuste. Un avion ne pourra pas pénétrer à l'intérieur comme (...) dans le World Trade Center.» Bâtiment de tous les superlatifs, Burj Khalifa est

la construction la plus haute au monde, battant un mât de télévision installé au Dakota du Nord. Elle est aussi l'immeuble comptant le plus d'étages (plus de 160), et abrite également la plate-forme d'observation la plus élevée, au 124^e étage.

«Nous ne savions pas jusqu'où nous pourrions monter. C'était une sorte d'exploration (...) une expérience», expliquait l'ingénieur Bill Baker, de la société basée à Chicago, Skidmore, Owings & Merrill, conceptrice du gratte-ciel. Au départ, les premiers plans du Burj («Tour», en arabe), avaient

l'ambition plus modeste, visant de dépasser de dix mètres environ Taipei 101.

Mais Emaar Properties, son propriétaire semi-public, a voulu aller encore et toujours plus haut. Les travaux ont débuté en 2004, et en janvier 2007, les milliers d'ouvriers du chantier de Burj Dubaï, la plupart venus d'Inde, avaient bâti 100 étages.

L'émir de Dubaï et premier ministre des EAU, le cheikh Mohammed ben Rachid Al-Maktoum, a assisté à la présentation de la tour. Dans la soirée, un feu d'artifice devait couronner les festivités de l'inauguration du bâtiment. AP

ET ENCORE...

AFGHANISTAN 2010 s'annonce mal

Les forces internationales en Afghanistan ont essuyé leurs premières pertes de l'année avec la mort dimanche de cinq soldats, quatre Américains et un Britannique. Ceux-ci ont été victimes de deux attaques à la bombe dans les fiefs talibans méridionaux de Kandahar et Helmand.

L'attaque, qui s'est produite dans le district de Panjwayi, a été revendiquée par un porte-parole des rebelles talibans, Yusuf Ahmadi. ATS/AFP

PHILIPPINES Œil pour œil...

Le domicile du gouverneur mis en cause dans le massacre de 57 personnes dans le sud des Philippines fin novembre a été attaqué à la grenade, a indiqué la police. L'attentat n'a fait aucune victime.

Quelques minutes plus tard un obus de mortier a explosé à côté d'une station service de la ville. L'explosion n'a pas non plus fait de victime.

Ampatuan Sr est le patriarche du clan Ampatuan, accusé d'être responsable du massacre, le 23 novembre, de 57 civils, occupants d'un convoi constitué de parents d'un rival politique et d'un groupe de journalistes. Plusieurs membres du clan, dont le père, ont été arrêtés. ATS/AFP

NUCLÉAIRE IRANIEN C'est une pirouette

Le ministre français des Affaires étrangères Bernard Kouchner a dénoncé hier la «dernière pirouette» de l'Iran dans le dossier du nucléaire, jugeant qu'il n'est «pas possible de parler du développement nucléaire» avec Téhéran.

«Il y a la dernière pirouette des Iraniens: ils ont donné un ultimatum à ceux qui eux-mêmes, c'est-à-dire la communauté internationale dont la France, proposaient de les aider dans l'enrichissement de l'uranium», a-t-il souligné sur RTL.

«Ils ont réinversé avec une science un peu lourde de la diplomatie (...) on ne peut pas faire comme ça.»

«Ce n'était pas à nous d'accepter ce que eux veulent nous imposer», a souligné le chef de la diplomatie française. «Ils ne veulent jamais parler du développement nucléaire, avec eux, ce n'est pas possible, hélas.» AP

FOOTBALL Pas de vœux entre ennemis jurés

Un cadre de la Fédération iranienne de football a été contraint de présenter sa démission parce qu'il avait transmis ses vœux à ses homologues israéliens par courrier électronique, a rapporté la presse iranienne dimanche.

Mohammed Mansour Azimzadeh Ardebili, directeur des relations extérieures et porte-parole de la fédération, avait l'intention de présenter ses vœux à tous ses homologues des pays membres de la Fifa, à l'exception d'Israël, un pays que le régime iranien ne reconnaît pas.

Son message, envoyé via la Fifa, a atterri dans la boîte email de la fédération israélienne, ce qui lui a coûté son poste. AP

CARICATURISTE DANOIS L'islamiste était listé

L'homme inculpé pour avoir tenté d'assassiner le dessinateur danois Kurt Westergaard avait été arrêté par les autorités kenyanes après son arrivée dans le pays avant une visite de la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton en août dernier, a confirmé hier un responsable de la police kenyane.

L'homme figurait sur une liste de personnes soupçonnées de terrorisme.

D'après Eric Kiraithe, l'arrivée du suspect au Kenya avant la visite de Mme Clinton avait alerté les autorités et il avait été vu en compagnie d'autres suspects de la liste de surveillance antiterroriste du pays. Il a confirmé que l'homme dont il parlait était bien l'islamiste somalien de 28 ans inculpé au Danemark. AP

IRAN

Le campus s'insurge

Plusieurs dizaines d'universitaires iraniens ont appelé hier le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, à mettre fin à la répression des manifestations de l'opposition, dans une lettre mise en ligne sur un site internet réformateur.

Par ailleurs, la visite d'une délégation européenne dans le pays a été bloquée par les autorités iraniennes.

Dans ce courrier publié sur le site Greenroad, 88 professeurs de l'Université de Téhéran exhortent le guide suprême à ordonner l'arrestation des personnes responsables d'attaques contre les étudiants et partisans de l'opposition qui ont participé aux manifestations contre le régime en décembre.

Ils estiment que cette répression est un signe de faiblesse du régime.

«Les attaques de nuit contre des dortoirs d'étudiants sans défense, et de jour contre des étudiants sur les campus d'universités, lieux d'éducation et d'ap-

prentissage, ne sont pas un signe de force (...) Pas plus que le passage à tabac d'étudiants et leur incarcération en masse», écrivent ces professeurs de l'Université de Téhéran, la plus grande du pays.

Procès expéditifs et peine de mort. Le ministre du Renseignement, Heidar Moslehi, a affirmé par ailleurs hier que des étrangers figuraient parmi les personnes arrêtées le 27 décembre.

«Certains des détenus (...) étaient des étrangers qui se livraient à la propagande et à la guerre psychologique», a-t-il déclaré, cité par la télévision d'Etat.

Les autorités ont fait état de plus de 500 arrestations après les affrontements du 27 décembre. Le procureur général d'Iran a déclaré hier que les procès seraient rapides et que certains des détenus encouraient la peine de mort, pour s'être élevés contre le régime islamique. AP

CORÉE DU SUD, CHINE, AUSTRALIE

Tous aux abris!

La ville de Séoul était confrontée hier à une tempête d'une violence inédite depuis au moins 70 ans, avec des chutes de neige dépassant les 26 cm. Les aéroports ont été contraints d'annuler les vols, tandis que la circulation était paralysée.

La Corée du Sud n'avait pas connu pareille tempête depuis l'apparition des premières enquêtes météorologiques en 1937, précise l'agence météo.

L'aéroport international Gimpo, dans l'ouest de Séoul, a annulé 224 vols avant de reprendre le service hier après-midi.

La circulation a par ailleurs été perturbée dans et autour de Séoul. Environ 3600 employés ont été mobilisés pour enlever la neige dans les rues et sur les trottoirs de la ville. Quelque 5000 soldats ont également été envoyés à Séoul et dans la province alentours.

7,6 cm de neige à Pékin. En Chine, Pékin se remettait de la tempête du week-end. Plus de 7,6 cm de neige sont tombés sur le centre de la ville dimanche, selon le centre national de météorologie. Des centaines de vols



Plus de deux cents vols ont été annulés en Corée. AP

ont été annulés ou retardés dimanche à cause des intempéries.

Déluge australien. Plusieurs secteurs des districts de Coonamble et de Bourke, à plusieurs centaines de km au nord-ouest de Sydney, sont coupés du monde par la montée des eaux depuis les pluies torrentielles de la semaine dernière. L'état de catastrophe naturelle a été décrété. AP

**Tu as entre 8 et 12 ans?
Tu es fan du FC Sion?**



Accompagne
l'entrée des joueurs lors
d'un match à Tourbillon et reçois
l'équipement complet du



Inscris-toi sur
LeNouvelliste.ch

Conditions et inscriptions:

Les jeunes fans de foot intéressés, filles et garçons entre 8 et 12 ans, peuvent s'inscrire au concours sur notre site internet <http://concours.lenouvelliste.ch>. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avisés personnellement.

Maximum 22 enfants par match.

Conditions générales sur www.lenouvelliste.ch.

« Le Nouvelliste » se réserve le droit de modifier ces conditions le cas échéant. Tout recours juridique est exclu.

Délai de participation: jeudi 28 janvier 2010.



FOOTBALL

Le FC Sion a rejoint Zermatt

A un mois de la reprise du championnat, Didier Tholot et son équipe ont débuté leur entraînement, hier à Zermatt. Pour trois jours...12

HOFMANN

La fin d'une longue histoire

BBC TROISTORRENTS ► Après dix-sept ans passés en LNA, le club chorgue quitte l'élite avec effet immédiat. En cause, des problèmes financiers. Les formations jeunesse restent en place.

JÉRÉMIE MAYORAZ

Troistorrents ne finira pas le championnat. Après dix-sept ans passés en LNA, la première équipe met la clé sous le paillason. Principale raison de ce retrait, les problèmes financiers qui minent le club depuis plusieurs saisons. Des dettes de plus de 100 000 francs qui ont été réduites mais pas totalement effacées. «Nous avons commencé le championnat avec 140 000 francs de dettes, dont plus de 12 000 francs d'arriérés à la Fédération et à la Ligue. En diminuant nos frais de fonctionnement cette saison, nous avons réussi à limiter nos dépenses et je pense que nous aurons terminé l'exercice en cours avec une dette divisée par deux», explique Henri-Pierre Schütz, l'ex-président du BBC Troistorrents. Bien, mais insuffisant.

Pour poursuivre l'aventure, le club avait besoin d'une aide financière de la commune, à hauteur de 30 000 francs. Un soutien refusé par les autorités municipales. «Le 21 décembre, le Conseil communal a rejeté notre demande», précise l'ancien président du club chablaisien, démissionnaire depuis le 15 novembre. «J'avais démissionné du comité pour provoquer un électrochoc, cela n'a pas fonctionné».

Une issue inéluctable

La Municipalité de Troistorrents n'a fait que repousser de quelques mois l'inéluctable issue. Avec les 30 000 francs réclamés, l'équipe n'aurait tenu que jusqu'à la fin du présent championnat. Pas plus. «Cet argent n'aurait servi qu'à finir la saison en cours et n'aurait pas permis d'assurer l'avenir et la pérennité du club. Nous avons donc refusé ce soutien, ce d'autant plus qu'une telle somme n'a rien d'anodin pour une petite

commune comme la nôtre», détaille Marianne Maret, la présidente de Troistorrents.

Le retrait de la première équipe n'est donc pas directement lié à la décision prise par la Municipalité. Celle-ci avait d'ailleurs soutenu le mouvement jeunesse en début de saison, versant 16 000 francs au club. «Cet argent a servi à payer les arriérés concernant les équipes de jeunes», complète Marianne Maret.

Continuer malgré le refus de la commune? L'idée a été évoquée et discutée en comité. Elle aurait nécessité le renvoi des deux étrangères, Biemer et Woodberry, pour diminuer la masse salariale. Une option que n'ont pas voulu prendre les dirigeants, après consultation avec les joueuses suisses. «Plusieurs filles ont préféré partir plutôt que de continuer dans ces conditions», lâche Henri-Pierre Schütz.

Un avenir incertain

Le BBC Troistorrent quitte donc les sommets. Une page se tourne pour le club le plus ancien de l'actuelle LNA, un club qui aura marqué le basket suisse de son empreinte, avec de nombreux titres à la clé. L'avenir? Il s'annonce plein d'incertitudes. Troistorrents retrouvera-t-il sa place en LNA dans quelques années? Mystère.

Certitude, quelques personnes s'activent en coulisses pour sauver l'essence même du club. Ces équipes jeunesse, au nombre de six, qui brillent sur le plan romand. Celles-ci termineront d'ailleurs le championnat en cours. C'est déjà ça. «Nous sommes en discussion avec le comité pour discuter de l'avenir du club. Nous sommes toujours prêts à soutenir les jeunes et j'espère que le club ne va pas mourir», termine la présidente de Troistorrents.



Troistorrents a décroché de nombreux trophées, disputé plusieurs finales de championnat ou de coupe. Au bout du compte, comme DeAlbi en 2007, il ne reste plus que les yeux pour pleurer. MAMIN

COMMENTAIRE

Repenser le basket féminin

JÉRÉMIE MAYORAZ

La belle histoire a donc pris fin abruptement. Troistorrents, ce club fort du basket féminin suisse, quitte le haut de l'affiche par la petite porte. Après dix-sept saisons passées en LNA, vingt finales disputées, trois titres de champion et deux coupes de Suisse décrochées. Un palmarès en or pour ce petit club du val d'Illiez créé le 12 juin 1985. Mais toutes les bonnes choses ont une fin. Malheureusement. Depuis quelques saisons, Troistorrents n'aurait plus ses arrières financiers. Et donc son avenir. Trop de joueuses étrangères engagées, d'argent jeté par les fenêtres, peu de résultats, moins de monde à la salle, autant d'éléments qui ont miné le budget du club. Et ce qui devait arriver arriva. Malgré toute leur bonne volonté, le président Schütz et son comité n'ont pu stopper l'hémorragie. Du moins pas suffisamment. Du coup, après Martigny en 2008, c'est une autre équipe phare du Valais qui s'en va. Une de plus sur le plan national après le retrait d'Uni Neuchâtel et de Brunnen en 2009. D'où une inquiétude grandissante concernant l'avenir du basket féminin en Suisse. Aujourd'hui, le championnat ne compte plus que six équipes dont presque toutes traînent la patte financièrement. «Le basket féminin se porte mal», concède Françoise Perrin, la présidente de la ligue. Il devient donc impératif de corriger le tir au plus vite. Pour éviter de nouvelles mauvaises surprises, un nouveau «Troistorrents», «Suite à ce retrait, nous allons repenser l'avenir et notamment la formule de championnat», assure la Vaudoise, qui veut repartir sur des bases plus saines. Il en va de la survie de cette discipline.

ÉGLANTINE CLÉMENT, RESPONSABLE TECHNIQUE DU CLUB

«Sauver les équipes jeunesse»



«Nous ne pouvions pas continuer à dépenser de l'argent, malgré les efforts que nous avons faits cette saison. Retirer la première équipe était donc devenu inévitable. Maintenant, nous devons continuer à nous battre pour sauver les équipes jeunesse. Dans la vallée, il y a un réel potentiel, avec

de nombreuses filles qui sont très impliquées. Ces prochaines semaines, nous allons donc reprendre les négociations avec la commune, en espérant que celle-ci soutiendra le mouvement jeunesse. En revanche, pour la LNA, c'est fini pour plusieurs années (ndlr: sous son nom actuel, Troistorrents n'a plus le droit d'inscrire d'équipe en ligue nationale pour trois saisons). On ne sait même pas si nous allons inscrire une équipe en 2e ligue.» JM

PIERRE VANAY, MEMBRE FONDATEUR ET ENTRAÎNEUR DE 1985 À 2003

«Un sentiment de tristesse»



«Je ressens un sentiment de tristesse. Je savais la position du club précaire, mais je ne pensais pas qu'on irait jusqu'au retrait. Il y a trois ans, les comptes étaient encore équilibrés, mais les choses se sont rapidement détériorées. Pourtant, le nouveau comité avait pris un bon tournant, avec une politique

plus raisonnable qui donnait sa chance aux jeunes. Maintenant, je ne connais pas la nature exacte des difficultés que rencontrait le club. Je peux simplement dire qu'en tant que fidèle supporter, je suis déçu de l'issue. J'aimais suivre les matches à la salle polyvalente et je n'étais pas le seul, même si c'est vrai qu'il y avait moins de monde qu'à la belle époque. M'impliquer à nouveau dans le club? Je ne pense pas. J'estime avoir fait mon temps.» JM

MARIELLE SCHMIED, EX-COACH DE LA PREMIÈRE ÉQUIPE

«Une grosse perte pour le basket suisse»



«J'ai appris la nouvelle pendant les fêtes. Je savais depuis un moment que le club se portait mal et le retrait de l'équipe ne m'a pas surpris plus que tant. Ceci dit, c'est vraiment dommage d'en arriver là. Troistorrents était un nom du basket suisse, un club qui a décroché de nombreux trophées.

Je me souviens encore des derbies enflammés lorsque j'étais joueuse à Martigny. En plus, de nombreuses personnes se sont investies dans ce club, cette année encore. Finir comme ça fait mal pour tous ces gens, moi y compris. Ce retrait représente une grosse perte pour le basket suisse.» JM

En route pour Zermatt

FC SION ► L'équipe valaisanne a rallié la station haut-valaisanne hier pour un camp de trois jours.

STÉPHANE FOURNIER

Didier Tholot plonge brutalement dans l'hiver. Douze heures de route le conduisent de Bordeaux à Martigny pour la reprise des entraînements du FC Sion. «C'était terrible. La neige m'a accompagné sur la route durant toute la traversée de la France», lâche l'entraîneur de l'équipe valaisanne qui enchaîne avec le voyage en direction de Zermatt pour un stage de trois jours.

La transition est rude après un court séjour aux Antilles. «Le moral est excellent», assure-t-il malgré la fatigue. Les retrouvailles en milieu de matinée ont précédé le déplacement collectif vers la station haut-valaisanne. Vingt-trois joueurs participeront à ce camp raccourci. «Nous commençons notre préparation aujourd'hui. Il n'est pas question d'amusement. Les entraînements recommencent, ils sont simplement différents avant les tests physiques que nous effectuerons jeudi en plaine.»

Des absents

Engagés avec leur sélection nationale lors de la coupe d'Afrique des nations dont le coup d'envoi sera donné dimanche, Paito (Mozambique), Obin-na Nwaneri et Mohamed Yusuf (Nigeria) sont absents. Bloqué à Bruxelles, Serey Die était attendu en début de soirée. Les Sud-Américains, Dos Santos et Dominguez, annoncent leur arrivée pour mardi. «Dès demain (ndlr. aujourd'hui), nous serons au complet en fonction des engagements internationaux de certains éléments. C'est positif, cela montre que les individus prennent conscience de l'importance du groupe», apprécie Tholot qui évite la tradition des rentrées tardives ou reportées. «Je n'attends pas de ren-

fort», confie le technicien français. «Fabrizio Zambrella peut nous apporter un grand plus. Il manquait de compétition lorsqu'il nous a rejoints en cours de premier tour, il bénéficiera d'une préparation complète cette fois. A nous de le rendre compétitif.»

Pas de ski de fond

Du footing, de la marche et des jeux avec ballon sur la neige figurent notamment au programme. Tholot préfère zapper le ski de fond qu'il avait découvert sous la direction de Christian Gross à Bâle, grand amateur de l'exercice durant les stages hivernaux. «J'en garde un mauvais souvenir. Il faut vraiment maîtriser la discipline pour qu'elle apporte quelque chose. Nous ne cherchons pas à effectuer un stage en altitude. Il faut dix à quinze jours de travail pour qu'une telle préparation ait une influence.» Une séance de dédicace se déroulera aujourd'hui dès 18 heures à l'hôtel Alex.

Renoncer à un stage au soleil ne chagrine pas l'entraîneur de Sion. «Nous disposons d'un terrain d'entraînement chauffé à Martigny et d'une surface synthétique protégée sous tente à Riddes. Ces infrastructures nous permettent de travailler dans des conditions optimales ainsi que par des températures proches de celles qui nous attendent à la reprise du championnat le 6 février. Un mois et demi de préparation suffit largement, cela représente la moitié de la durée du championnat qui nous reste à disputer puisque le calendrier se concentre de février à début mai.»

Le premier match amical se jouera le samedi 16 janvier. Sion accueillera Aarau sur son terrain d'entraînement de Martigny-Croix.



Didier Crettenand:
«S'il n'y a plus de place pour mon sac, je reste à la maison...»
HOFMANN



Tholot est passé du sable des Antilles à la neige... Bof! HOFMANN



«Hé les gars, vous m'attendez, hein? Faut que j'aie changé mes crampons!» HOFMANN

PROGRAMME

4-6 JANVIER
Camp à Zermatt

11-14 JANVIER
Camp à Riddes

16 JANVIER
Sion - Aarau
(terrain d'entraînement de Martigny-Croix)

18-21 JANVIER
Camp à Riddes

20 JANVIER
Sion - Stade Nyonnais

23 JANVIER
Lugano - Sion

27 JANVIER
Lausanne - Sion

30 janvier
Yverdon - Sion

6 FÉVRIER
Reprise du championnat,
Saint-Gall - Sion
(17 h 45)

EN BREF

TENNIS-CURLING

Une compétition à Loèche-les-Bains

La commission seniors de l'Association valaisanne de tennis propose une manifestation sportive à la SportArena de Loèche-les-Bains le samedi 16 janvier alliant tennis (doubles mixtes) et curling. Ce tournoi est ouvert aux dames dès 40 ans et aux messieurs dès 45 ans avec ou sans licence. Il est possible de s'inscrire sans partenaire. Les paires seront tirées au sort avant le début des matches. Renseignements et inscriptions auprès de Robert Grichting au 079 324 56 76 ou de Norbert Minnig au 079 330 08 03.

KARATÉ - KOBUDO

Deux jours de stage à Savièse

Le Karaté et Kobudo Club Okinawa de Savièse organisera, les 30 et 31 janvier prochains, à la salle paroissiale et à la salle de gymnastique de Moréchon, à Saint-Germain, ses traditionnels cours pour débutants et avancés. Ceux-ci se dérouleront sous la direction de Me Zenei Oshiro, 8e dan. L'entrée est libre sur présentation de la licence AOKKS. Le délai d'inscription est fixé au lundi 25 janvier. Renseignements auprès de Roan Morand, tél. 079 658 27 01, ou Laurent Batiste, tél. 079 436 80 45. C

SKI-ALPINISME

BARLOUKA'S RACE À VEYSONNAZ

Les Espagnols dominent

Bénéficiant d'une participation très relevée, la Barlouka's Race a tenu toutes ses promesses, samedi soir, à Veysonnaz. Chez les hommes, la victoire est revenue à l'Espagnol Kilian Jornet, vainqueur de Sierre-Zinal 2009, et, chez les dames, à sa compatriote Meiria Miro. Le Français Tony Sbalbi, déjà deuxième à la Foilleuse, la semaine précédente, a terminé à douze secondes de Kilian Jornet. Premier Suisse et meilleur junior, Alan Tissières est monté sur la troisième marche du podium. Vainqueur à Morgins, Didier Blanc a terminé quatrième devant deux autres Français, Alexis Sévenec et Philippe Blanc, et le Valaisan Marcel Theux, troisième espoir. Absents, les témoins du Swiss Team se sont réservés pour les championnats de Suisse de course verticale qui se dérouleront samedi à Gryon.

Chez les dames, Mireia Miro a accédé à la plus haute marche du podium. L'Espagnole a devancé le duo du val d'Illiez composé de Catherine Mabilard et d'Emilie Gex-Fabry. La Française Emilie Favre, première junior, a terminé au quatrième rang.

Côté raquettes, l'actuel leader du général de la coupe de Suisse, Emmanuel Ançay, a devancé au sprint Gérard

Michaud et Stéphane Fournier chez les hommes. Côté féminin, après sa victoire à Morgins, Tsilla Vallotton a remporté un nouveau succès à Veysonnaz. BERNARD MAYENCOURT

RÉSULTATS

Cadettes: 1. Emilie Favre (FRA), 51'18". 2. Belen Torrero (ESP), 58'13". 3. Alix Imstepf, 1h09'17".
Dames: 1. Mireia Miro (ESP), 46'21". 2. Catherine Mabilard, 49'11". 3. Emilie Gex-Fabry, 49'34".
Juniors: 1. Alan Tissières, 37'55". 2. David Salamin, 44'34". 3. Robin Mottiez, 45'38". 4. Arthur Siggen, 45'43". 5. David Moulin, 45'58".
Espoirs: 1. Kilian Jornet (ESP), 36'54". 2. Alexis Sévenec (FRA), 41'26". 3. Marcel Theux, 41'54".
Seniors: 1. Didier Blanc (FRA), 38'01". 2. Philippe Blanc (FRA), 41'01". 3. Eric Dussex, 42'00". 4. Grégory Gex-Fabry, 43'08". 5. Jon Bracey, 44'36". 6. Jean-Christophe Craviolini, 44'37".
Seniors 1: 1. Tony Sbalbi (FRA), 37'06". 2. Nicolas Combe, 42'46". 3. Jean-Marc Richard, 44'41". 4. Gérard Bagnoud, 44'42". 5. Stéphane Milius, 45'29".
Seniors 2: 1. Christian Imboden, 43'51". 2. Georges Oguey, 47'23". 3. Hubert Monnet, 50'44".
Raquettes dames: 1. Tsilla Vallotton, 52'01". 2. Nicole Georgeot, 1h02'16". 3. Sophie Bussien, 1h08'10".
Raquettes hommes: 1. Emmanuel Ançay, 43'22". 2. Gérard Michaud, 43'23". 3. Stéphane Fournier, 43'44". 4. Christian Biffiger, 44'10". 5. Frédéric Gabioud, 44'58".

Résultats complets sur www.veysonnaz-timing.ch

ALAN TISSIÈRES

«Je suis très fier de ma course»

«Je suis parti très vite. Je me suis mis dans les skis de Jornet, Blanc et Sbalbi dès le départ. Nous avons tout de suite creusé l'écart sur le reste du peloton. Je les ai tenus pendant dix minutes. Ensuite, j'ai un peu lâché. Sur la partie intermédiaire qui était très plane, j'ai pu revenir sur Didier Blanc. Il a connu des soucis de fixations. Je l'ai ensuite croché pour le reste de la montée. A environ 100 m de dénivelé de la ligne, nous avons commencé à sprinter. J'ai réussi à prendre le dessus dans les derniers mètres de course. C'était de la folie. Je suis vraiment très fier de ma course surtout que ces hommes font partie des meilleurs du monde. Maintenant, je vais bien récupérer pour les championnats de Suisse de Verticale Race car j'ai laissé beaucoup de jus lors de cette nocturne.» BM

JEUX

Tirages du 4 janvier 2010

| | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| BANCO ³⁶ | | | | | | | | | | | | | |
| 1 | 3 | 4 | 12 | 16 | 17 | 18 | 22 | 23 | 24 | 30 | 33 | 35 | 38 |
| 39 | 49 | 54 | 55 | 56 | 60 | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|--------------|----|---|---|---|---|---|---|---|----|---|---|
| BANCO | | | | | | | | | | | |
| 8 | 10 | R | 6 | V | A | 6 | 8 | V | 10 | V | D |

Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.

TOTO GOAL

Colonne gagnante
X11 XX1 XXX 121 X Résultat 1-2
Gagnants Francs
2 avec 12 5 158.60
12 avec 11 859.80
92 avec 10 112.10
43 154 avec 10 50.—
Pas de 13.
Somme approximative au premier rang lors du prochain concours: ± 180 000 francs.

EN BREF

FOOTBALL
Vailati à Saint-Gall

Saint-Gall a engagé avec effet immédiat et jusqu'en 2012 le gardien Germano Vailati, qui appartenait à Sion, sous réserve encore du résultat de la visite médicale, rapportent divers médias. Ancien portier no 1 de Sion, le Tessinois avait été barré il y a deux ans par El Hadary, avant d'être prêté à Metz (Ligue 2). Vailati (29 ans) avait effectué un essai infructueux à Boulogne-sur-Mer (Ligue 1) l'été dernier. Le gardien no 1 de Sion actuellement est le Letton Vanins et celui de Saint-Gall, Lopar.

FOOTBALL
Doumbia au CSKA Moscou

L'attaquant vedette des Young Boys, Seydou Doumbia, quittera le club bernois à l'entre-saison. L'Ivoirien de 22 ans a signé à partir du 1er juillet un contrat de cinq ans avec le CSKA Moscou, vainqueur de la Coupe UEFA en 2005. La somme du transfert n'a pas été précisée, mais elle se monterait à plus de dix millions d'euros.

SKI NORDIQUE
Cologna, 11e et chanceux

Dario Cologna n'est pas allé plus loin que les demi-finales lors du sprint de Prague. Onzième lors de cette quatrième journée du Tour de Ski, le tenant du titre compte dorénavant 57 secondes de retard sur le Suédois Emil Jönsson, vainqueur dans la capitale tchèque et nouveau leader de l'épreuve. Comme la veille à Oberhof (All), Cologna a été verni en étant repêché au temps pour accéder aux demi-finales, où il a ensuite nettement échoué. Ce coup de chance a permis au Grison d'accumuler des bonifications et de reprendre 32 secondes à son rival norvégien Peter Northug.

DAKAR 2010
Peterhansel fait coup double

Stéphane Peterhansel a remporté hier la 3e étape du Dakar 2010, disputée sur 182 km entre La Rioja et Fimballa (Nord). Le Français, qui a terminé avec 5'44" de bonus sur l'Espagnol Carlos Sainz (Volkswagen), s'empare de la première place du classement général.

En moto, le Français Cyril Despres (KTM) s'est adjugé l'étape avec 10'40" d'avance sur son dauphin du jour, le Portugais Helder Rodrigues (Yamaha). Despres prend ainsi largement la tête du classement des deux roues.

HOCKEY SUR GLACE
M20: le Canada trop fort

Le beau parcours de l'équipe de Suisse M20 au championnat du monde au Canada s'est arrêté en demi-finale. La formation de Jakob Kölliker s'est inclinée 6-1 devant le Canada, quintuple tenant du titre et archifavori de la compétition. Les Helvètes ont cette fois sauvé l'honneur par l'entremise du Luganais Mauro Jörg, auteur du 3-1 à la 33e, à 5 contre 4. Le premier but canadien était tombé dès la 4e minute. Dans le match pour la 3e place, les jeunes Suisses affronteront cette nuit la Suède, battue en demi-finale 5-2 par les Etats-Unis.

VOILE
Les «ennemis» sont à Valence

Les voiliers du tenant suisse de la Coupe de l'America, Alinghi, et du challenger américain Oracle sont arrivés hier à Valence (Esp). Cependant, l'incertitude demeure. A un peu plus d'un mois de l'épreuve, les deux syndicats continuent de se disputer sur la «légalité» du bateau helvétique, prolongeant un interminable litige judiciaire. La compétition pourrait être repoussée de deux mois et avoir lieu seulement en avril. SI

«Je peux gagner plus de tournois qu'en 2009»

ROGER FEDERER ▶ A Doha, le numéro un mondial tire des plans sur sa nouvelle saison. Qui dépendra beaucoup de son «corps».



Au Qatar et partout sur la planète, Roger Federer distribue ses autographes. Fidèle à son image. KEYSTONE

Roger Federer a assuré hier qu'il était en mesure de remporter cette année davantage de tournois qu'en 2009. «Je crois pouvoir sans aucun doute, si mon corps me le permet, gagner beaucoup plus de tournois que ce que j'ai fait l'an passé», a déclaré le Bâlois à Doha au Qatar, où il débute aujourd'hui sa saison contre le Belge Christophe Rochus (ATP 86).

«Si je suis en bonne forme cette année, je pourrai remporter davantage de tournois. Je pourrai également gagner en confiance et bien plus de choses deviendront alors possibles», a poursuivi le détenteur du record de victoires en Grand Chelem (15).

Quatre en 2009

Federer a remporté l'an passé quatre tournois: deux Grand Chelem, Roland-Garros et Wimbledon, et deux Masters 1000, Cincinnati et Madrid. Mais il a mal fini l'année et a été battu en finale de l'US Open et lors des trois derniers tournois de 2009.

«Je voudrais rester numéro un mondial. C'est un objectif évident, il n'y a aucun doute là-dessus, parce que passer de la deuxième à la première place n'a pas été une tâche facile, surtout avec Rafa (Nadal) jouant si bien», a conclu le champion suisse. SI

TOURNOI WTA DE BRISBANE Bacsinszky débute par une victoire

Timea Bacsinszky (WTA 53) a bien commencé la saison en battant au premier tour du tournoi de Brisbane (Aus) la Russe Alla Kudryavtseva, 6-4 7-6 (7/3). Face à une joueuse classée 36 rangs derrière elle, la Vaudoise a dû batailler pendant 1 h 40' pour avoir le droit de défier au 2e tour la Serbe Ana Ivanovic.

Bacsinszky jouera pour la première fois contre Ivanovic, retombée au 21e rang mondial après avoir dû écourter sa saison 2009 en raison d'une infection des voies respiratoires. La Serbe avait été numéro 1 mondiale pendant trois mois en 2008, après sa victoire en finale de Roland-Garros.

Retour gagnant pour Henin. Dans ce même tournoi, la Belge Justine Henin, ancienne numéro un mondiale, a remporté son premier match officiel disputé depuis son retour à la compétition. Elle a battu au 1er tour la Russe Nadia Petrova, tête de série numéro 2, en deux sets, 7-5 7-5.

Henin avait surpris le monde du tennis en mai 2008 en annonçant sa retraite sportive alors qu'elle occupait la

première place mondiale. Âgée de 27 ans, elle était revenue sur sa décision en septembre.

Face à Petrova, Henin, qui n'a visiblement pas totalement retrouvé son superbe revers à une main, a néanmoins su convertir les balles de break qui se sont présentées pour faire la différence. Elle affrontera au deuxième tour la Kazakhe Sésil Karatancheva pour éventuellement retrouver en finale... Clijsters, qui avait elle expédié dimanche l'Italienne Tathiana Garbin (6-2 6-1). Henin a été numéro un mondiale pendant 117 semaines. SI

DOHA Chiudinelli passe un tour

Marco Chiudinelli (ATP 56) a débuté 2010 par une victoire. Au 1er tour de Doha (Qatar), le Bâlois s'est débarrassé de l'Italien Paolo Lorenzi (ATP 86) sur le score de 7-5 6-3 en 1 h 38.

Au prochain tour, la tâche de Chiudinelli sera plus ardue. Sauf surprise, il devrait affronter le vainqueur du dernier Masters de Londres, Nikolay Davydenko.

Chiudinelli reste sur une défaite amère en 16e de finale de l'US Open. Face au Russe, il avait gâché de nombreuses occasions avant de s'incliner 6-4 7-5 7-5. SI

MOTS CROISÉS

JEU N° 1352

Horizontalement: 1. Femme de Saint-Louis. 2. Suivant. 3. Indicateur de reprise. Point connu du vétérinaire. 4. Un auteur de BD, à l'entendre. Envoyé spécial toujours attendu au Moyen-Orient. 5. Se déplace en rangs serrés. Evaluer la situation. 6. Sigle politique caduc. Cours d'Auvergnat. 7. Bien reposé. Raccourci utilisé en France. 8. Périodique. 9. Il est rare, mais il se montre dans la rue. Un homme à fables. 10. Poète latin qui aurait pu avoir des ennus. Parcourue par de vieux loups.

Verticalement: 1. Femme de Saint-Louis. 2. Dure, peut-être un peu trop. Mis avant date. 3. Jus de viande. D'un plat pays. 4. Très petite quantité. Artiste suisse aux multiples facettes. 5. Belle hellène. Signe de vie. 6. Survenues par surprise. 7. Indication originelle. Chanteurs emprisonnés. 8. Gourde de faible capacité. Héritage partagé entre les enfants. 9. Ses filles ont atteint la cinquantaine dans la flotte. Spécialiste en économie suisse. 10. De quoi ruminer à la ferme. Procéder à un changement de propriétaire.

SOLUTION DU N° 1351

Horizontalement: 1. Charognard. 2. Holothurie. 3. Amédée. Are. 4. Mesa. Tamis. 5. Br. Satie. 6. RIN. Colère. 7. Equin. ENA. 8. Tuilent. CD. 9. Tête. Utile. 10. Stylaras.

Verticalement: 1. Chambrette. 2. Homérique. 3. Alès. Nuits. 4. Rôdas. Ilet. 5. Ote. Acné. 6. Ghetto. Nul. 7. Nu. Ailette. 8. Araméen. Ir. 9. Riri. Racla. 10. Déesse. Dès.

10x10 crossword grid with numbers 1-10 indicating starting positions for the clues.

Advertisement for PMU (Pari Mutuel Urbain) featuring a horse race at Pau. Includes the text 'On parie que vous allez gagner' and the website 'www.pmur.ch'. Below is a table of race results for the Prix Pierre Estrem-Rey, listing horse names, jockeys, trainers, odds, and performance times.



Le nouveau style du président du PLR

Elu à la tête du parti, Georges Tavernier a, du haut de ses 28 ans, imposé un nouveau style. Rencontre...16

«Il n'y a pas eu de comportement téméraire»

BRUSON ► Au lendemain de l'avalanche qui a coûté la vie à un Bernois de 56 ans, Pierre Mathey, président de l'Association valaisanne des guides de montagne, revient sur les circonstances de ce drame qui impliquait un de ses collègues.

ENTRETIEN OLIVIER HUGON

La victime de l'avalanche de Brusson («Le Nouvelliste» d'hier) a été identifiée par la police cantonale. Il s'agit d'un Bernois de 56 ans, un habitué de Verbier selon nos informations, qui était accompagné d'un guide de la station.

Pierre Mathey, au lendemain du drame de Brusson, les guides sont montrés du doigt.

Un accident, qui plus est mortel, est toujours un accident de trop. On pense avant tout à ceux qui ont perdu un père, un frère, un mari. On pense aussi à notre collègue qui commence bien mal sa carrière... il a reçu son diplôme en septembre 2009.

Ça peut être un facteur aggravant?

Je ne pense pas. Certains guides n'ont pas d'accident pendant toute leur carrière, d'autres sont morts sous une avalanche après quarante ans d'activité. Le guide impliqué a eu une approche extrêmement professionnelle. Samedi, il a passé la journée avec son client pour le former à la prévention des avalanches.

A-t-il pris un risque inconsidéré en s'aventurant hors pistes alors que le danger d'avalanche était marqué?

L'enquête judiciaire le dira. Un danger marqué, c'est ce qu'on rencontre durant les 2/3 des journées d'hiver. Un degré trois, ça veut dire qu'il est tombé passablement de neige et qu'il y a des facteurs d'instabilité, des variations de température, du vent. Mais c'est là que c'est attirant de faire du hors-piste... Pour nous, c'est un indicateur parmi d'autres. Les risques peuvent varier d'un endroit à un autre ou même d'un moment à l'autre de la journée. Sur le terrain, on prend une décision. Dimanche, une dizaine de guides ont skié la Payanne. Des dizaines de freeriders sans guide s'y sont aussi aventurés sans déclencher une avalanche. Il y a presque toujours une part de fatalité qu'on apprend aussi à accepter durant notre formation.

Mais, dimanche, à cet endroit, à ce moment-là, est-ce qu'on peut parler d'imprudences?

Clairement non. Après, est-ce que le guide a commis une erreur d'appréciation, c'est l'enquête judiciaire qui le dira. Mais je peux affirmer qu'il n'y a pas eu de comportement téméraire.



Les facteurs susceptibles de déclencher une avalanche ne sont pas toujours maîtrisables, même pour un guide. HOFMANN/A



Pierre Mathey, président de l'Association des guides de montagne. BITTEL

La Payanne, plusieurs skieurs y ont trouvé la mort par le passé. Deux en 2007, un en 2002. Ce n'est pas un endroit dangereux?

C'est pente nord. Avec de la neige et du froid, effectivement il y a un certain danger d'avalanche. A l'endroit précis où ils sont passés, est-ce que c'était un danger 3 supérieur ou inférieur, c'est encore une fois l'enquête qui pourra peut-être le déterminer. Et si la responsabilité du guide n'est pas engagée, si le juge estime qu'il n'a pas pu prévoir ce risque - comme dans le cas récent de la Jungfrau - ça peut être insupportable pour la famille de la victime, mais il sera acquitté. Le risque zéro n'existe pas, ni en montagne ni ailleurs.

La justice civile fera son travail. Mais vous, en tant qu'association faïtière, comment vous réagissez après un tel drame?

On a trois éléments qui concernent les risques et les accidents. Le premier, c'est une charte de qualité. Elle est communiquée à chaque

client avant une course et elle inclut la notion de risque partagé entre le guide et le client. En cas d'accident, on a une cellule de crise pour venir en aide en priorité au guide, puisque c'est notre cellule, et éventuellement aux familles des victimes. C'est un soutien psychologique, financier, juridique...

Le troisième échelon, c'est au niveau suisse. On a une commission en cas d'accident qui peut être dépêchée sur place, à la demande du juge, du guide ou des victimes, pour tenter de déterminer les circonstances du drame.

Vous faites une sorte de reconstitution?

Exactement. De plus en plus de juges d'instruction le font. On essaie de faire ça le plus tôt possible, car les conditions changent très vite en montagne. A Brusson, par exemple, avec la neige qui est tombée ces dernières heures, ce sera difficile de se faire une idée précise.

Les deux hommes étaient équipés de pelle, DVA et sonde, ça n'a pas suffi à sauver ce père de famille. Faut-il aller plus loin et généraliser l'airbag qui a, semble-t-il, fait ses preuves?

Ce sont de bons moyens, mais des moyens de prévention passifs. Ils n'interviennent qu'en cas d'accident. En aucun cas ils ne doivent donner envie de faire plus que ce qui est raisonnable. On peut se sentir invincible parce qu'on a tout ça sur soi. Si on prend les airbags, les patrouilleurs de Télévrier

ont été équipés, mais leur métier, si on veut, c'est de déclencher des avalanches. Le métier de guide, c'est justement d'éviter les avalanches. Certains l'ont. Moi, par exemple, je n'en ai pas. Le DVA, la question ne se pose pas. Il permet de te sauver ou de sauver quelqu'un. L'airbag, si tu es sous la neige, il ne te sauvera pas.

Les guides ont la vie de leurs clients entre leurs mains. On l'a vu avec le canyoning, les assurances rechignent désormais à couvrir certains risques. Est-ce le cas en montagne?

Non, la montagne n'est pas classée comme une «activité à risque». La majorité des gens y vont d'ailleurs sans guide. Mais il y a une certaine pression de la part des compagnies, avec des primes qui peuvent augmenter de manière importante en cas de sinistre.

La pression, elle peut aussi venir du client qui pousserait son guide à aller au-delà de ses limites?

La pression, elle est générale: sur le banquier, sur le médecin, sur tout le monde. C'est un phénomène de société qui frappe aussi les guides. Mais avec nous, les conséquences peuvent être différentes. Si vous me confiez un million et que je les perds en bourse, personne n'est mort.

En montagne, si on dépasse la limite, on risque d'y rester. On a donc un frein naturel: le risque il n'est pas que pour le client, il est aussi pour nous et il est mortel...

AVALANCHE D'ANZÈRE

Trois freeriders interpellés

Selon les premiers éléments de l'enquête menée par les forces de l'ordre, trois freeriders seraient à l'origine de l'avalanche survenue le dimanche 27 décembre dernier à Anzère. Une coulée qui, pour rappel, a emporté et blessé deux skieurs qui se trouvaient sur une piste du domaine skiable. L'enquête entreprise par la police cantonale a en effet permis d'interpeller les trois skieurs qui pratiquaient du hors-piste et qui ont déclenché cette avalanche. «D'après nos informations, c'est après avoir auditionné divers témoins que la police a pu interpellé les personnes à l'origine de cette avalanche», nous a confié Yves Jacquier, le directeur de Télé Anzère S.A.

Une Valaisanne et deux Neuchâtelois.

Il s'agit d'une Valaisanne de 34 ans et de deux Neuchâtelois, respectivement âgés de 42 et 32 ans. «Selon nos investigations, l'avalanche se serait déclenchée lors du passage de ces skieurs», communique Jean-Marie Bornet, le porte-parole de la police cantonale valaisanne. «Dans un premier temps, ils ont participé aux recherches avant de quitter les lieux sans s'annoncer. Ils n'ont pas répondu à notre communiqué de presse qui les invitait pourtant à s'annoncer. Ces trois personnes feront l'objet d'une dénonciation auprès de l'Office du Juge d'instruction du Valais central.»



La coulée de la piste des Rous-ses (sur la photo l'intervention des secours) a blessé et emporté deux skieurs. KEYSTONE

Mettre en danger autrui peut coûter cher.

Sept autres skieurs hors-piste ont par ailleurs déclenché une coulée de neige le 31 décembre à Zermatt. A l'instar de l'avalanche survenue à Anzère, celle-ci a également terminé sa course sur une piste ouverte. Les adultes responsables de cette coulée ont été dénoncés à la justice. Il s'agit d'un Genevois de 51 ans, d'une Française de 44 ans et d'un jeune de 19 ans. «Il s'agit maintenant de faire passer le message que les skieurs qui ne respectent pas les autres peuvent faire l'objet de poursuite de la part de la police et de la justice», a encore averti Jean-Marie Bornet. CHS/AP

PRATIQUE DU HORS-PISTE

Pas illégal, mais condamnable en cas d'avalanche



LE NOUVELLISTE

La législation suisse est suffisante pour punir un skieur qui déclenche une avalanche hors des pistes balisées. Mais la pratique du

déplacer sur le domaine public. Le déclenchement d'une avalanche peut en revanche valoir une condamnation, même si la coulée ne fait aucune victime. Le fait d'avoir créé un danger peut suffire et la justice est actuellement plus sensible que par le passé, a précisé M. Veuthey.

hors-piste n'est pas hors-la-loi, même si chaque skieur est responsable de ses actes.

«On ne peut pas empêcher un 'freerider' de sortir des pistes balisées», a expliqué à l'ATS l'avocat valaisan Pierre-André Veuthey, familier de cette problématique. Mais le délit d'entrave à la circulation publique peut être applicable dès lors qu'un skieur franchit un filet ou une corde signalant une zone dangereuse.

La Suisse ne dispose pas de législation qui permette de verbaliser une personne qui quitte une piste balisée. La piste est un domaine public, le hors-piste également. Et rien n'empêche quiconque de se

En cas de danger dûment signalé, il faudrait une présence policière sur les pistes pour verbaliser les contrevenants. Une telle extrémité n'est pas envisagée, pas même du côté des remontées mécaniques, a précisé Eric Balet, directeur de Télévrier.

En Italie ou en France en revanche, franchir une telle corde peut valoir une amende. Des policiers patrouillent sur les pistes et verbalisent les comportements dangereux. Les excès de vitesse, mais aussi les sorties du domaine sont amendables, a expliqué Nicolas Perretta, président du domaine de Courmayeur - Mont-Blanc (I). ATS

«Un parti se gère comme une PME»

GEORGES TAVERNIER ▶ Le président du PLR valaisan prépare déjà les élections fédérales et la succession de Claude Roch et affronte les «affaires» Maurer et Conforti avec un style différent.

PROPOS RECUEILLIS PAR

JEAN-YVES GABBUD

Elu le 22 avril 2009 pour succéder à Léonard Bender à la présidence du PLR, Georges Tavernier a, du haut de ses 28 ans, imposé un nouveau style. Il prépare déjà son parti pour les prochaines échéances électorales.

Une question qui se pose aux observateurs politiques concerne l'avenir de Claude Roch au Conseil d'Etat. Ira-t-il jusqu'au bout de son mandat ou abandonnera-t-il son poste à Jean-René Germanier lorsque celui-ci aura terminé son année présidentielle sous la Coupole fédérale où Lise Delaloye le remplacerait?

Lorsque le comité directeur du PLR a évoqué avec Claude Roch son éventuelle candidature à un troisième mandat au Conseil d'Etat, les choses étaient claires. S'il décidait d'entamer ce mandat, il le terminerait et s'engagerait avec toute sa conviction et toute son énergie. Donc, pour nous c'est évident qu'il terminera son mandat en 2013, sauf s'il devait connaître des ennuis de santé.

Si on s'engage en politique, on s'engage pour l'entièreté d'un mandat. C'est un principe de respect vis-à-vis de ceux qui nous ont soutenu. Ce respect est plus important que des considérations de tactiques électorales.

A première vue, il y aura pléthore de candidates et de candidats pour succéder à Claude Roch. Comment envisagez-vous cette échéance?

Nous aurons des candidats de valeur. C'est certain. Il faudra trouver celui ou celle qui fera la quasi-unanimité, raison pour laquelle nous devons être proactifs.

Pour moi, il n'y a pas l'élection de 2011 (ndlr. élections fédérales), puis celle de 2012 (ndlr. élections communales), puis une troisième échéance en 2013 (ndlr. élections cantonales). Il s'agit d'un cycle électoral pour lequel nous devons avoir une certaine cohérence.

Est-ce que vous pouvez déjà être proactifs aujourd'hui?

Nous préparons une liste de relèves, qui n'est pas forcément composée de jeunes, mais de personnes qui ont les capacités pour prendre certains postes. Nous allons les préparer pour leurs futurs mandats. Un candidat ne doit pas sortir du bois trois mois avant les élections. Pour préparer ces futures échéances, nous avons envoyé un calendrier électoral aux districts. Nous ne voulons plus de candidatures sauvages qui créent des tensions, comme cela s'est produit dans le canton de Neuchâtel avec la candidature de Thierry Béguin. Nous voulons qu'un embargo soit respecté quant à l'annonce des candidatures. C'est mieux pour le parti et pour la cohérence interne.

Que contient ce calendrier électoral? Quand les candidats aux élections fédérales de 2011 seront-ils connus?

En mai 2011, nous devons être clairs avec la liste des candidats et les thèmes de campagne. Pour



Georges Tavernier ne cherche pas à être un Léonard Bender bis. Il ne se voit pas comme un tribun, mais comme le gestionnaire d'un parti. MAMIN

«Entre le PLR et le PDC, les tensions historiques s'amenuisent»

préparer ces derniers, nous avons mis en place des commissions thématiques. Nous allons axer notre communication sur la sécurité, les réformes institutionnelles, la création d'emplois, l'énergie et les assurances sociales.

Quelle a été votre principale action au cours des premiers mois de votre présidence?

J'ai voulu adapter les structures. Pour moi, un parti se gère comme une PME. Je me vois comme un manager à l'interne. Il faut définir des structures, se donner une mission et des objectifs. J'ai aussi l'ambition d'avoir une assemblée générale participative et démocratique pendant laquelle tout le monde peut s'exprimer sans être jugé. C'est ce que nous avons fait, avec une certaine réussite, pour la loi sur le tourisme, les minarets et la réforme électorale.

Au Parlement cantonal, les objets qui séparent PLR et PDC deviennent plus rares. Y a-t-il un certain rapprochement entre les deux partis?

Entre le PLR et le PDC, les tensions historiques s'amenuisent, avec l'arrivée de la nouvelle génération. Nous ne sommes pas forcément plus proches, mais nous sommes plus tolérants les uns avec les autres. Par contre, nous avons toujours deux visions différentes de la société. Nous libéraux-radicaux, avons une vision moderne et progressive, alors que celle du PDC est plus conservatrice. Nous faisons une distinction claire entre spiritualité et politique. C'est là une divergence encore marquée entre nos deux partis, ce qui ne veut pas dire que nous ne pouvons pas collaborer. C'est la même chose avec l'UDC avec qui nous avons également une divergence de vue sur la manière de faire de la politique.

Sur le plan local, ces derniers mois, vous avez été confrontés à l'affaire Marcel Maurer à Sion et, à Martigny, à l'histoire du blog Octopotins, lancé par l'ancien conseiller radical César Conforti, qui s'en prenait au président Marc-Henri Favre.

Plus personne ne parle de cette histoire d'Octopotins. C'est le genre d'incidents qui créent une certaine distraction, mais qui ne sont pas déterminants pour la vie d'un parti. C'est là un épisode qui n'a plus beaucoup d'intérêt. Je suis très satisfait de ce qui se passe aujourd'hui à Martigny

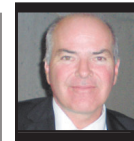
avec la nomination de Xavier Moret à la tête du PLR local. Nous avons des valeurs à défendre et elles sont porteuses. C'est ça l'important.

A Sion, le parti cantonal est intervenu pour l'affaire Maurer. Est-ce à dire que vous accordez plus d'importance à cette histoire?

Au moment où cette histoire a été mise en lumière par la presse, nous avons voulu rétablir la vérité des faits, malmenée par certaines affirmations de la Radio romande, même si le conditionnel était utilisé. C'est tout. Cette «affaire» est elle aussi un épisode de la vie politique que l'on oubliera vite, parce que la justice donnera raison au président, un homme qui gère bien sa ville.

Le Parti radical et le Parti libéral ont fusionné sur les plans fédéraux et cantonaux, mais pas encore dans toutes les communes du canton. Est-ce que cela va perdurer?

Nous allons visiter les sections qui n'ont pas fusionné, celle de Bagnes, de Miège, de Conthey et de Savièse, pour les inciter à le faire. Mais si la fusion est souhaitée, ce n'est pas une contrainte. Nous respectons les sensibilités historiques, notamment là où il y a des ententes communales. Par contre, à Bagnes, la fusion devrait se faire, en 2010 ou en 2011.



LA TRIBUNE DES POLITIQUES

CETTE SEMAINE **Paul-André Roux**

L'honneur perdu de la Suisse!

Tout le monde est d'accord pour dire que l'année 2009 fut «Annus Horribilis» pour la Suisse. Vous partagez certainement avec moi le sentiment que, nous autres Suisses, avons perdu un peu de notre honneur face notamment aux attaques de nombreux pays, même de pays soi-disant amis comme la France, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Nous avons devant la plupart de ces pays courbé l'échine et donné le fouet pour nous flageller. Comment expliquer que soudainement, la Suisse, fleuron de la démocratie, qui est attachée à la défense des droits de l'homme, qui est un exemple dans le monde pour la protection de la nature et de l'environnement, qui possède certainement l'un des meilleurs systèmes sociaux de cette planète, et qui finalement devrait être un modèle pour chaque pays qui vise le bien-être de sa population, puisse être l'objet de telles attaques?

Eh bien, chers amis lecteurs, nous avons oublié que nous sommes en guerre. Oui, nous vivons une guerre économique mondiale sans merci. Chaque pays essaye de gagner des batailles pour assainir ses finances péjorées par la crise financière. Et nous, gentils petits Suisses, nous sommes partis à la guerre avec nos couteaux suisses et nos arbalètes et avons oublié qu'en face de nous chaque pays déploie des chars d'assaut et des avions de chasse.

2009 devrait nous servir de leçon et nous donner pour 2010 l'envie de nous battre avec des armes efficaces afin de relever la tête pour retrouver notre honneur.

Un des aspects qui a fait la richesse de notre pays est la qualité de son système financier. En 2009, nous avons accepté sans vraiment lutter, le démantèlement de notre secret bancaire. Nous avons signé de nombreuses nouvelles conventions de double imposition permettant à des pays de lever le secret bancaire sans obtenir de compensations économiques avantageuses pour notre pays. Je regrette vivement ce manque de confiance en nous et ce manque de combativité.

Nous devons en 2010, et cela est mon souhait, relever la tête, et s'engager dans cette bataille économique avec des armes lourdes car il en va du bien-être de toute notre population.

EN BREF

MARTIGNY - SION Jass Club 13 Etoiles

C'est la paire formée de Daniel Bittel (Saxon) et Pierre-André Moix (Charrat) avec 6886 points qui a remporté dernièrement le match qui s'est déroulé au café des Douanes à Martigny. Suivent dans l'ordre les équipes formées d'Antoinette et Johnny Gay (Bovernier) avec 6870 points, Pierre-André Carron et Marcel Rausis (Fully) avec 6830 points, Micheline Dubosson (Troistorrents) et Michel Dessimoz (Vétroz) avec 6591 points et Benoît Perruchoud et Robert Kneuss (Martigny) avec 6569 points.

Le prochain tournoi par équipes aura lieu le samedi 9 janvier dès 14 h au restaurant Le Pavillon des Sports à Sion.

Quatre médecins sous enquête judiciaire

MONTHÉY ► La veuve d'un patient de 38 ans décédé à Malévoz en 2004 s'insurge contre la lenteur de l'enquête ouverte pour homicide par négligence contre plusieurs médecins.

GILLES BERREAU

La justice valaisanne enquête sur la mort en 2004 à Monthey d'un patient de l'hôpital psychiatrique de Malévoz. Une instruction a été ouverte contre quatre médecins pour homicide par négligence. Deux praticiens exerçaient à Malévoz et deux autres, des spécialistes, dans des cabinets privés dans le Chablais et à Lausanne. Aujourd'hui, la veuve et la sœur de la victime ont décidé de raconter le calvaire enduré par ce Chablaisien. Parce que six ans après le premier diagnostic, l'enquête n'est toujours pas close! «Cette affaire traîne en longueur. Le délai de prescription échoit sept ans après le diagnostic de chaque médecin, pour certains en janvier 2011», indique la veuve.

A l'hôpital de Malévoz, l'actuelle direction confirme qu'une enquête judiciaire est en cours mais ne fait aucun commentaire en disant vouloir respecter son devoir de réserve au sujet de cette affaire, qui prend sa source en 2003.

Après une opération

«En septembre de cette année-là, mon mari se fait opérer de polypes nasaux à l'hôpital d'Aigle. Il y a eu une fuite de liquide céphalo-rachidien. Depuis lors, il s'est plaint de maux de tête. Après sept visites aux urgences, consultations de neurologues et plusieurs hospitalisations de quelques jours à l'hôpital de Monthey, il est décidé de l'hospitaliser à Malévoz, courant février 2004.»

L'avocat d'un des médecins précise: «Le patient fut admis à plusieurs reprises en urgence à



l'hôpital du Chablais, qui, finalement, l'adressa à Malévoz, avec indication d'une impossibilité à fixer un diagnostic somatique et d'une probable cause psychique des symptômes.»

Et il ajoute: «Le patient avait présenté dans le passé, avant l'opération chirurgicale litigieuse, une symptomatologie similaire qui avait également conduit à des examens neurologiques.»

Noyé dans sa baignoire

La sœur de la victime ajoute: «Il a été hospitalisé plusieurs mois dans cet établissement, et jamais le diagnostic n'a été remis en question. Les médecins parlaient d'une dépression alors qu'il avait une méningite. Or, mon frère souffrait de crises d'angoisse et de tétanie. Il ne pouvait plus bouger lors de ces crises. Et un soir de juin 2004, il est retrouvé noyé dans une baignoire à Malévoz. Mon frère est mort pendant une crise de tétanie, sans pouvoir réagir.»

L'avocat d'un médecin de Malévoz rétorque: «Les médecins de Malévoz partent du principe que tous les examens somatiques idoines avaient été réalisés. Ils n'avaient dès lors aucune raison de remettre en doute les conclusions de tous les médecins précédents, d'autant plus qu'ils ne sont pas eux-mêmes formés pour cela.»



La victime ne pouvait plus bouger lors de crises de tétanie. Elle est morte un soir de juin 2004, noyée dans une baignoire à Malévoz.

LE NOUVELLISTE/A

Pourquoi ce retard?

Selon la famille du défunt, «le rapport d'autopsie établi par l'Institut de médecine légale de Lausanne en septembre 2004 nous est parvenu juste avant Noël. Il a ensuite fallu le compléter par une expertise complémentaire qui est tombée en novembre de l'année suivante.»

Toujours selon la même source, «c'est en 2006 seulement que la justice ouvre une instruction pour homicide par négligence contre quatre médecins.»

Ensuite, régulièrement, les décisions du juge ont été contestées par les avocats de ces quatre médecins, parfois avec des plaintes contre les décisions

du juge. C'est seulement en septembre 2007 qu'ils ont été convoqués en qualité de prévenus.»

A ce sujet, les avocats des médecins contestent toute manœuvre dilatoire. «Mon client est désireux que la justice soit rendue rapidement et comprend l'impatience de la fa-

mille», écrit l'un d'eux. Un autre défenseur, Me Pierre-André Veuthey, estime qu'«à chaque fois que mon client a tenté de faire valoir des règles procédurales, la famille de la victime comme le Ministère public se sont toujours opposés. Entraînant par là des recours au Tribunal cantonal.»

LA VEUVE TÉMOIGNE

«On l'a laissé mourir»

La victime a laissé une épouse avec trois enfants en bas âge. Celle-ci, digne mais très remontée, s'insurge: «Je demande que l'on arrête de traîner et que l'enquête aboutisse enfin. Je veux que les prévenus s'excusent. Je leur reproche de ne s'être jamais remis en question. J'ai emmené sept fois mon mari aux urgences. Jamais personne n'a eu l'idée de procéder à une ponction lombaire alors que mon époux se plaignait depuis des mois de forts maux de tête!» «Le corps médical a fini par dire que mon mari était devenu dépressif. On lui a même supprimé ses antidouleurs. On l'a laissé mourir dans des souffrances terribles. Et dire que lorsqu'il est tombé à l'hôpital, à cause d'une de ses crises de tétanie, il s'est entendu dire qu'il simulait une chute!»

Huit médecins. Pour sa part, Me Yannis Sakkas, avocat d'un des praticiens, précise que le patient a consulté près de huit médecins après son client. «L'ensemble du corps médical n'a semble-t-il pas été en mesure de poser le bon diagnostic. Ceci est lié au caractère atypique de la maladie et aux difficultés de la situation.»

Pour la sœur de la victime, «dans cette affaire, il y a trois problèmes majeurs: le traitement et la surveillance des patients de Malévoz, les problèmes de diagnostic et le traitement du dossier



La veuve devant deux classeurs de courrier judiciaire. «Le plus dur, ce sont ces lettres qui arrivent régulièrement à la maison. Impossible de faire un vrai deuil.»

LE NOUVELLISTE

par la justice.» Le juge d'instruction indique qu'une contre-expertise va enfin être effectuée. La désignation des deux experts a pris beaucoup de temps, car dans le milieu de la psychiatrie, tout le

monde se connaît ou presque en Suisse romande. Et il a été difficile de trouver des praticiens n'ayant pas de relation avec les médecins sous enquête. GB

JUSTICE ET EXPERTS

Montrés du doigt

Du côté des avocats des médecins, on rejette la lenteur de la procédure sur la justice. Me Frédéric Pitteloud indique: «Lorsque la famille du patient décédé entend remettre en question le fonctionnement et les lenteurs de la justice pénale valaisanne, elle met le doigt sur un point sensible. Il faut relever à cet égard la surcharge chronique de travail frappant la justice de notre canton, notamment l'instruction pénale, en raison d'une sous-dotation criante en personnel.»

«**Droits violés.** Un autre avocat, Me Pierre-André Veuthey, s'en prend aussi à l'instruction. «En juin 2007, le Tribunal cantonal constatait que les droits procéduraux des prévenus avaient été violés gravement (...) Sa présidente a parlé en février dernier de fâcheuses inadvertances du juge et de succession de décisions erronées.»

Un autre homme de loi va dans le même sens: «L'autorité de plainte du Tribunal cantonal a eu l'occasion de relever plusieurs irrégularités commises par le juge d'instruction dans le traitement du dossier. Elle a

notamment admis le droit des prévenus à l'administration d'une contre-expertise, à laquelle ils pourraient, cette fois, participer.»

Pour Me Yannis Sakkas, s'il y a eu un couac du juge d'instruction, la lenteur serait plutôt le fait de médecins experts. «Le décès est survenu en juin 2004 et le juge a reçu leur expertise seulement en mai 2006.» Il a alors interpellé rapidement les médecins en juillet 2006.

Lorsque plusieurs recours ont été rejetés par ce magistrat en octobre 2007, les avocats des médecins ont déposé plainte en novembre. Or, la Chambre pénale s'est prononcée rapidement le même mois.

GB

PUBLICITÉ

**Pizzeria
Pont du Rhône
à Sion**

Ouvert tous les jours
sauf le dimanche

Tél. 027 203 37 21

A table comme à la maison

RECONVERSION ► Professeure d'informatique, Cathy Berthouzoz a décidé de changer de vie. Elle a notamment ouvert une table d'hôtes végétarienne et bio à Sion.

CATHRINE KILLÉ ELSIG

«Je suis très sensible à ce que je mets dans mon assiette», explique Cathy Berthouzoz dans son appartement du chemin du Calvaire. «J'utilise des ingrédients issus de la culture biologique que j'achète dans les environs.»

Cette Sédunoise procède ainsi comme beaucoup d'autres. L'originalité est ailleurs. «Je suis aussi devenue végétarienne et comme la préparation des céréales complètes et des légumineuses est longue, j'ai pensé à ouvrir une table d'hôtes.»

Cette décision, Cathy Berthouzoz l'a prise après avoir constaté que son initiative était rare dans le Valais central. «Comme je suis seule pour me mettre à table, j'ai voulu faire plaisir à des personnes qui travaillent en ville et qui ne peuvent pas rentrer chez elles à midi.» Le but est aussi de passer un moment convivial, «comme à la maison» les mardis et jeudis.

Changement de vie

De la conversation, Cathy Berthouzoz en a. Cette quadragénaire a enseigné pendant dix ans l'informatique à la HES-SO Valais avant de sentir le besoin de découvrir de nouveaux horizons. Aujourd'hui, elle a ouvert un atelier santé où elle effectue des massages, elle suit des cours de naturopathie et s'adonne aussi à la peinture. «Ce fut une évolution lente, j'ai passé d'un univers très cartésien à un monde très naturel», explique-t-elle.

Maintenant, elle fréquente les Magasins du Monde, est cliente du Panier du bisse et fabrique elle-même son tofu. «Je proposerai au menu des lentilles indiennes, des currys de légumes, de la polenta aux haricots, ainsi mes hôtes découvriront aussi d'autres cultures gustatives.»

Comme boisson sera servie de l'eau «du robinet» ou du sirop de la maîtresse des lieux. Une tisane conclura l'heure d'échange, en lieu et place d'une tasse de café «indigeste». Les amatrices et amateurs peuvent s'inscrire via un doodle jusqu'à 10 heures le jour du repas.

Renseignements au 027 346 08 85 ou 078 865 66 13 ou sur www.cathyb.ch <<http://www.cathyb.ch>>



Dans sa cuisine ouverte, Cathy Berthouzoz préparera des plats pour ses hôtes. LE NOUVELLISTE

BUDGET 2010 DE MASE

Ambition avant fusion

«Ambitieux». Tel est le commentaire du président Eric Ballet pour qualifier le budget 2010 de la commune de Mase. Si l'insuffisance de financement des investissements devrait avoisiner 1,3 million de francs, il faut se rappeler que la fortune nette par habitant est d'environ 1600 francs. Raison pour laquelle la Municipalité veut aller de l'avant pour cette dernière année d'existence en tant que tel, fusion oblige.

CHIFFRES CLÉS

- **1,48 MILLION**
Recettes de fonctionnement
- **1,29 MILLION**
Charges de fonctionnement
- **195 600 FRANCS**
Marge d'autofinancement
- **1,48 MILLION**
Investissements nets

Ecole de la Forêt. Au programme, la poursuite du projet d'Ecole de la Forêt qui se verra attribuer 500 000 francs. L'objectif est de créer un bâtiment sur les hauts du village qui agisse comme centre forestier pour le triage du vallonn et comme point de départ de l'Ecole.

Un concours d'architecture va déterminer le contour définitif du bâtiment. Autre projet d'envergure dans lequel un demi-million sera injecté, la réfection de la route traversant le village. «Il faut rendre un aspect convenable au centre, y ajouter le séparatif pour les égouts et éviter ainsi les quatre à cinq ouvertures annuelles de la route à cause des conduites qui lâchent, ces dernières ayant passé le cap du demi-siècle», indique le président. Quelque 450 000 francs seront affectés au remembre-

ment parcellaire urbain, un projet reporté à cette année en raison des oppositions rencontrées.

Avec 250 000 francs, la réalisation du chemin pédestre Fontany-Sevanne est aussi programmé en 2010. L'objectif est de relier Mase au site agritouristique d'Ososna via le plateau de Sevanne.

A relever encore la volonté de la Municipalité de créer une jonction avec les mayens de Vernamiège afin de rendre habitable à l'année la zone concernée (200 000 francs), de poursuivre le projet de constitution d'un hôtel décentralisé avec la création d'une société d'exploitation pour les propriétaires intéressés (50 000 francs) et de transformer en gîte rural les infrastructures de l'alpage de la Louère (35 000 francs). PF

BUDGET 2010 DE MIÈGE

Population en hausse

Le budget 2010 de la commune de Miège fera la part belle à la poursuite des équipements. «Les paramètres que nous avons retenus nous permettent d'offrir des infrastructures adéquates pour notre population qui a augmenté de plus de 40% ces dernières années et dont il est raisonnable de penser qu'elle augmentera encore de 10% ces cinq prochaines années», relève le président Dany Antille dans son message aux citoyens. «Nous voulons également garder une capacité financière acceptable avec une charge fiscale dans la moyenne de la région afin de rester une commune dynamique qui veut accueillir de nouveaux résidents et contribuables. Enfin, nous désirons favoriser une vie sociale pour que les habitants s'y sentent bien et à l'aise.»

CHIFFRES CLÉS

- **3,4 MILLIONS**
Recettes de fonctionnement
- **2,8 MILLIONS**
Charges de fonctionnement
- **607 000 FRANCS**
Marge d'autofinancement
- **615 000 FRANCS**
Investissements nets

prévu pour la réfection de la conduite d'eau potable vieille de huitante ans. De plus, il est envisagé de rehausser les murs du parking de la Coin-du-Carro et d'y poser une barrière de sécurité.

Fusions chez les sapeurs-pompiers. L'assemblée primaire a approuvé la modification du règlement communal d'exécution de la loi cantonale sur la protection contre les incendies et les événements naturels. Cette modification permet ainsi de réunir et de fusionner les deux corps de sapeurs-pompiers de Miège et de Venthône désormais sous un commandement unique. CA

PUBLICITÉ

MÉMENTO

SION Œcuménisme

Quatre célébrations œcuméniques d'«Ecole de la parole» auront lieu à la cathédrale de Sion les jeudi 7, 14, 21 janvier et 4 février à 20 h. Ce jeudi, «A bas les murs» (Ephésiens 2, 3-19) avec Bernard de Chastonay, curé de la cathédrale. Ouvert à tous.

GRIMENTZ Concert

Le duo May-Jo, composé de Marise Zeiter à l'accordéon et Jozsef Molnar au cor des Alpes, se produira à l'église de Grimentz le jeudi 7 janvier à 17 h.

GRIMENTZ Prévention freeride

Samedi 9 janvier aura lieu à Grimentz une journée de prévention freeride encadrée par des guides et des pro-riders. L'occasion de découvrir les comportements adéquats en hors-piste, d'apprendre à lire un bulletin d'avalanches et de faire le point sur les fausses idées en la matière. Inscriptions obligatoires sur www.thefreeday.ch

SAINT-LUC Exposition

Jusqu'au 12 avril une double exposition est présentée à l'Hôtel Le Beausite de Saint-Luc: la création de perles au chalumeau par Véronique Furrer et les photographies animalières de Christophe Gay-Crosier. Entrée libre.

L'ÉPIPHANIE À LOYE-GRÔNE

Souverains d'un jour

«Douze jours après la naissance de l'Enfant Jésus, les Rois mages sont arrivés dans l'étable pour lui offrir leurs présents: l'or, l'encens et la myrrhe», affirment les textes anciens suivant les traditions de l'Eglise romaine.

Vingt siècles plus tard, la fête commémorant la venue des rois est toujours aussi vivace en Valais, notamment à Loye sur Grône où une confrérie des rois met chaque année en scène la Nativité. Cette année, l'Épiphanie avec ses mystères et ses éléments merveilleux a été avancée au dimanche 3 janvier pour permettre aux nombreux hôtes en séjour sur le plateau supérieur d'y assister. Marie, Joseph et l'Enfant Jésus étaient incarnés par un jeune couple du village et leur enfant venu au monde tout récemment. Des angelots leur ouvraient le chemin.

Pain de seigle. Les fidèles et les hôtes ont pris part à la messe dominicale animée par le chœur mixte La Cécilia de Grône. A l'issue de la cérémonie, le traditionnel pain de seigle ainsi qu'un bâton d'encens ont été distribués aux participants. La société de développement et la commune, en collaboration avec la confrérie des rois, ont invité les fidèles à partager un repas à l'issue duquel Joseph de Preux, président de la Municipalité, a prononcé les vœux pour la nouvelle année.

La confrérie est à la recherche de nouveaux membres de soutien car elle veut perpétuer cette coutume qui



Les angelots ouvrent le chemin aux rois Gaspard, Balthazar et Melchior.

LE NOUVELLISTE

charme les hôtes et la population de la région. Cette tradition, créée en 1984, prend chaque année plus d'ampleur. Près de 400 personnes ont suivi dimanche l'office divin, dont un tiers à l'extérieur de la chapelle.

Après la fête, Gaspard, Melchior et Balthazar se sont retirés discrètement afin de poursuivre leur chemin en suivant l'Étoile jusqu'à Bethléem... CA

BOURGEOISIE DE GRIMENTZ

Les bourgeois et les bourgeoises de Grimentz sont convoqués pour l'assemblée annuelle des Rogations le:

SAMEDI 9 JANVIER 2010 à 10 heures
A la Maison bourgeoise

ORDRE DU JOUR DES ROGATIONS

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture du protocole
3. Rapport d'activité
4. Présentation des comptes
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Approbation du budget 2010
7. Entrée année 1991
8. Divers

LE CONSEIL BOURGEOISIAL

Un certificat en patrimoine et tourisme

Dans le cadre de sa formation en patrimoine et tourisme, l'Université de Genève organise désormais des cours en Valais. Présentation.



Des cours pratiques sont donnés sur le terrain, à l'exemple de cette visite de Loèche menée par le professeur Gaëtan Cassina (au centre, avec le chapeau) dans le cadre du module histoire de l'art. DR

«Il s'agit d'une formation unique en Suisse, dispensée à Genève depuis dix ans et en Valais depuis cette année. L'objectif est de former des guides spécialisés dans le tourisme culturel et patrimonial, un domaine où la demande existe et où il y a encore d'énormes possibilités de développement.» Collaboratrice scientifique auprès du service de la formation continue de l'Université de Genève, Yolande de Murali s'occupe notamment de la promotion de la formation en patrimoine et tourisme désormais proposée en Valais: «Dans le tourisme culturel, la qualité de l'accueil est une priorité. Le savoir-faire, la capacité de communiquer et de transmettre ses connaissances en histoire de l'art, histoire locale et géographie culturelle sont indispensables pour répondre à cette exigence. C'est justement le but de ce certificat créé par la faculté des lettres de l'Université de Genève.»

En six modules

Cette formation s'adresse autant à des universitaires qu'à des gens actifs dans les domaines du tourisme (office du tourisme, hôtellerie, voyageur), de la gestion du patrimoine et de la culture (musée, centre culturel, association, monument, parc naturel...).

Elle est composée de six modules de quarante heures de cours, dont trois sont communs à tous les participants: histoire de l'art, outils et méthodes; communication et guidage touristique; travail de fin d'études. Les trois autres modules sont spécifiques à la pro-

nance des participants. Pour les Valaisans, par exemple, un module est consacré à l'histoire régionale valaisanne, le deuxième à l'histoire de l'art en Valais et le troisième à la géographie valaisanne, en tant que ressource touristique.

Assortis de supports pédagogiques visuels, les cours se font de manière interactive et interdisciplinaire. Le côté pratique, avec des visites in situ, est très développé. Quant aux intervenants, ils sont tous de grande qualité et actifs professionnellement dans les domaines concernés. Pour les modules valaisans, les enseignants sont Jean-Henry Papilloud, directeur de la Médiathèque de Martigny, pour l'histoire régionale, Gaëtan Cassina, professeur à l'Université de Lausanne, pour l'histoire de l'art, Emmanuel Reynard, professeur à l'Université de Lausanne, et Rafael Matos, professeur à l'École suisse de tourisme à Sierre, pour la géographie.

La formation débouche sur l'obtention d'un certificat de formation en patrimoine et tourisme délivré par la faculté des lettres de l'Université de Genève. Ce titre est notamment requis pour devenir guide pour Genève Tourisme. Il est aussi recommandé par l'Office du tourisme du canton de Vaud et par le portail Patrimoine de la Fondation Tissières à Martigny pour leurs guides.

En Valais, où une première volée de participants suit actuellement la nouvelle formation, les cours sont donnés à la Médiathèque de Martigny.

Olivier Rausis

En savoir plus:

www.unige.ch/formcont/patrimoine-tourisme

ALIGRO

une entreprise dynamique à taille humaine

Nous sommes leader en Suisse romande dans le domaine du *cash&carry*. Nos clients, les professionnels de l'alimentation et les gros consommateurs, nous font confiance pour notre savoir-faire, la qualité et le choix de nos produits

Pour notre marché ALIGRO à SION, nous cherchons un/une

Responsable du département Food/Non-Food/Boissons

Votre profil: Fort d'une expérience de plusieurs années dans la distribution (ou expérience liée aux secteurs de la restauration/de l'alimentation) vous êtes un véritable manager d'équipes; vous rassemblez et motivez vos collaborateurs

Vous êtes un professionnel dans tous les aspects de votre métier, y compris la connaissance des produits et des fournisseurs. Passionné par la satisfaction du client et la présentation impeccable de vos secteurs, vous anticipez les problèmes et apportez des solutions

Membre de l'équipe d'encadrement du marché ALIGRO à Sion, vous avez une vision globale et faites preuve d'anticipation, de rigueur, rapidité et professionnalisme

La connaissance de l'allemand et/ou du suisse-allemand est un atout

Vos responsabilités:

- Conduite et animation de 4 équipes (15 collaborateurs), fixation des objectifs, suivi et évaluation des performances, accompagnement dans l'amélioration des compétences de vos collaborateurs
- Gestion de l'ensemble des activités des secteurs Food, Non-Food, Boissons et des arrivages
- Garantir, au travers de vos équipes, un service professionnel au client
- Assurer un suivi permanent de la qualité
- Agir en partenariat avec les autres membres de l'encadrement du marché

Nous vous offrons

- une activité variée avec situation stable et ambiance de travail agréable
- la possibilité de développer vos compétences dans un environnement dynamique

• **âge idéal pour ce poste: 30 à 45 ans**

Vous êtes suisse ou au bénéfice d'un permis de travail valable? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet avec lettre de motivation, CV, certificats et photo, adressé au Département des Ressources humaines (sous réf. GP-FB) de

ALIGRO, avenue de la Concorde 6, 1022 Chavannes-Renens
www.aligro.ch

SEULES LES CANDIDATURES CORRESPONDANT AU PROFIL CI-DESSUS SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION

Agence de travail fixe et temporaire établie dans le Chablais engage un(e) conseiller(ère) en personnel

Votre profil:

- CFC dans une branche du bâtiment, de l'industrie ou du commerce;
- facilité de prospection téléphonique, visites clientèle;
- autonomie et flexibilité;
- maîtrise des outils informatiques;
- permis de conduire indispensable;
- expérience dans le domaine un atout.

Nous offrons:

- un poste varié et indépendant;
 - des prestations sociales intéressantes.
- Il ne sera répondu qu'aux dossiers complets correspondant au profil.

Envoyez votre dossier complet sous chiffre W 036-546648 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.
036-546648

Démarrez 2010 avec un nouveau job!

Predige SA est une société suisse et internationale de produits cosmétiques, depuis 32 ans au service de sa clientèle. Pour son important développement en Suisse Romande, nous cherchons pour votre région une

Conseillère en beauté

Nous offrons: une formation complète rémunérée et un suivi personnalisé, débutantes bienvenues, un travail exclusivement sur rendez-vous, pas de «porte à porte», un salaire de base, des frais de déplacements, des produits de démonstration remis gratuitement, un ordinateur portable à votre disposition.

Nous recherchons: une femme passionnée par la cosmétique, appliquée, organisée et aimant les contacts. De nationalité suisse ou en possession d'un permis C, possédant un permis de conduire et un véhicule.

Ce nouveau travail est idéal pour reprendre une activité professionnelle de 40 à 100%.

Nous attendons: soit votre appel au numéro

058 331 31 63

ou votre dossier de candidature à:

PREDIGE SA

Rue de Cossonay 196, 1020 Renens

E-mail: info@predige.ch

Visitez notre site: www.predige.ch



Spécialisée dans la distribution d'articles pour la construction, Veuthey & Cie S.A. est une entreprise familiale établie depuis 1882. Depuis 2009, son alliance avec le groupe Spaeter (800 personnes sur 30 sites en Suisse) lui donne accès à de nouveaux produits et sources d'approvisionnement. Pour développer son département «technique du bâtiment», dans la gamme des produits pour le chauffage, elle recherche une personnalité alliant

compétence technique, dispositions commerciales, sens du contact comme

Collaborateur technico-commercial

Vos responsabilités: rattaché au chef de secteur, vous traitez en priorité la clientèle des installateurs en chauffage. Vous développez l'assortiment, gérez les achats, les stocks, établissez les offres et traitez les commandes téléphoniques. Vous assurez le suivi des dossiers commerciaux jusqu'à la livraison. En support du service externe actuel, formé sous votre responsabilité, vous conseillez directement le client final.

Accessoirement vous participez à la gestion de l'assortiment sanitaire.

Vous-même: à l'aise techniquement et orienté vendeur, vous comprenez les besoins du marché et de vos clients. Par votre sens du contact et votre engagement, vous établissez des relations commerciales durables, basées sur la confiance. Bien organisé, vous gérez les priorités avec efficacité. Au bénéfice d'un CFC de dessinateur en chauffage ou de projeteur sanitaire, vos excellentes bases techniques vous permettent de maîtriser les attentes des clients.

Un CFC préalable de monteur en chauffage ou une expérience dans la vente serait un atout.

Nous vous offrons: un poste stable au sein d'une société bien établie, jouissant d'une réputation de qualité. L'occasion de jouer un rôle important dans une petite équipe où vos propositions et vos idées seront les bienvenues. Des responsabilités claires et réalistes qui vous permettront de contribuer au succès de l'entreprise. Des conditions salariales en fonction de votre formation et expérience, des conditions sociales supérieures à la moyenne.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature écrite avec curriculum vitae à Veuthey & Cie S.A., rue de l'Ancienne-Pointe 20, 1920 Martigny

A la suite du prochain départ à la retraite du titulaire,

le Canton du Valais et l'Association régionale de Martigny (ARM)

recherchent une personnalité en qualité de



Chef - Cheffe de l'Office régional de placement (ORP)

En charge de la direction de l'ORP de Martigny, regroupant plus d'une vingtaine de collaborateurs-trices, vous veillez à son bon fonctionnement tant en terme organisationnel, humain, financier que logistique. Vous transposez la stratégie en matière d'insertion en plan d'actions et garantissez la qualité des prestations de l'ORP auprès des demandeurs d'emploi, des entreprises et des institutions sociales partenaires. Vous représentez l'ORP de Martigny auprès des divers milieux économiques ou sociaux.

Profil souhaité:

- Formation professionnelle de niveau supérieur (Université, HES ou formation jugée équivalente)
- Expérience confirmée en conduite du personnel, pragmatisme et capacité à mobiliser une équipe
- Très bonnes compétences en organisation et en gestion de projets
- Sens de la communication et de la négociation, aptitude à travailler en réseau
- Excellente connaissance du tissu économique valaisan et des institutions sociales
- Volonté d'engagement et détermination à atteindre les objectifs fixés

Nous vous offrons:

- La possibilité d'apporter votre contribution à la recherche de solutions innovantes en lien avec la problématique de la réinsertion professionnelle
- Le soutien d'une équipe compétente
- Un cadre de travail privilégiant l'initiative et la responsabilisation

Votre offre manuscrite, accompagnée des documents usuels ainsi que d'une photographie est à adresser **jusqu'au 18 janvier 2010** au :

Service de l'industrie, du commerce et du travail
Ressources Humaines - Avenue du Midi 7 - 1950 SION

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Carole Centofanti, Coordinatrice des ORP (Tél. 027 606 73 44).

FIMA Architecture S.A.

CP 163, 1936 Verbier, recherche:

directeur(s) des travaux du bâtiment

Profils souhaités:

- Expérience dans la gestion des chantiers (planification, soumissions, choix, direction des travaux, gestion des coûts). Connaissance de l'anglais serait un atout.
- Sens accru des responsabilités et capacité d'adaptation au contact de la clientèle.
- Maîtrise des outils informatiques (Word/Excel).

Profil 1:

pour remplacement d'un départ à la retraite: Connaissances approfondies dans la gestion de chantiers pour le domaine de la construction d'objets privés (chalets, villas, immeubles, transformations et réhabilitations).

Profil 2: compétences étendues dans la gestion de grands chantiers, avec qualifications particulières relatives à la maîtrise financière et des délais pour une très importante réalisation d'objets exceptionnels immobiliers et hôteliers à commencer au printemps 2010.

Nous offrons:

- Une rémunération en rapport avec la branche ainsi que des primes à la hauteur des objectifs atteints.
- Une sécurité de l'emploi pour une durée de 5 ans minimum.
- Une atmosphère de travail assidue et conviviale.

Faire offre écrite avec CV, discrétion assurée.

Toute proposition en rapport strict avec la présente offre sera examinée. 036-546642



Société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique, nous assumons la gestion du cadastre des infrastructures industrielles (eau, gaz naturel, électricité, téléseuil et éclairage public), des travaux de génie civil et de béton armé tant pour le compte de l'ESR que pour les sociétés que nous gérons.

Afin de compléter notre équipe à l'Unité d'affaires du génie civil, nous recherchons un ou une

dessinateur-trice géomètre (géomaticien-ienne)

pour une date à convenir.

Le poste

Dans cette fonction, vous réalisez les relevés des conduites industrielles eau, gaz naturel, électricité, téléseuil et éclairage public sur le terrain ainsi que le report sur les plans cadastraux informatisés. Le dessin des projets de génie civil fait également partie de vos tâches occasionnelles.

Votre profil

Idealement titulaire d'un CFC de dessinateur géomètre (géomaticien), vous possédez quelques années de pratique professionnelle et maîtrisez les programmes de SIT (système d'information du territoire). Vous souhaitez investir vos compétences au profit d'une activité dans laquelle votre autonomie, votre sens de l'organisation et de la planification sont des qualités reconnues et valorisées. Vous êtes précis(e) et rigoureux(euse). Vous avez l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités. Vous jouissez d'une bonne santé et êtes en bonne condition physique. Vous êtes en possession du permis de conduire.

Si vous êtes intéressé(e), nous nous réjouissons de faire votre connaissance et de recevoir votre dossier complet d'ici au vendredi 15 janvier 2010. Adresse: Direction de l'Energie de Sion-Région S.A., rue de l'Industrie 43, CP, 1951 Sion.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Antoine Pralong, responsable de l'unité d'affaires (027 324 02 10), et M. George Jenelten, responsable des ressources humaines (027 324 02 05).

Sion, le 18 décembre 2009.

036-546616



La Ville de Sierre met au concours les postes suivants:

Un tuteur (50 %)

Mission principale:

- Assurer la gestion des mandats tutélaires du service de la tutelle officielle.

Profil requis:

- Diplôme d'assistant social ou formation jugée équivalente.
- Très bonnes connaissances administratives et comptables.
- Maîtrise des outils bureautiques courants.
- Aptitude à gérer le stress et sens accru des responsabilités.
- Capacité d'écoute, disponibilité, autonomie et discrétion.
- Permis de conduire (cat. B).
- Connaissance de la langue allemande est un atout.

Un agent de police ou aspirant agent de police (100 %)

Missions principales:

- Maintenir l'ordre, la tranquillité et la sécurité publics.
- Veiller à l'application des lois et règlements fédéraux, cantonaux et communaux.

Profil requis:

- Formation de base complète (CFC ou formation jugée équivalente).
- Certificat d'une école de police est un atout.
- Capacité d'assumer des horaires irréguliers, de nuit et week-end.
- Bonnes connaissances des outils informatiques habituels.
- Permis de conduire (cat. B).
- Très bonnes compétences relationnelles, discrétion, discipline, esprit d'équipe, assurance et autonomie.
- Excellentes conditions physiques.
- Nationalité suisse ou en cours de naturalisation.

Un collaborateur administratif pour le service du feu et de la protection civile (50%)

Missions principales:

- Assurer le secrétariat du service au sein d'une petite équipe.
- Collaborer à l'organisation des cours feu et pci.

Profil requis:

- Formation commerciale ou jugée équivalente.
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques courants.
- Aisance rédactionnelle.
- Sens de l'organisation.

Entrées en fonction:

à convenir.

Les postes s'entendent indifféremment aux hommes et aux femmes.

Les personnes engagées devront impérativement prendre domicile sur le territoire de la commune de Sierre.

Les cahiers des charges peuvent être consultés auprès de la chancellerie ou sur le site internet de la Ville de Sierre à l'adresse suivante: www.sierre.ch.

En cas d'intérêt, les dossiers de candidature complets doivent être envoyés avant le 22 janvier 2010 à l'adresse suivante: Ville de Sierre, Service du personnel, Case postale 96, 3960 Sierre.



H. Huguenin S.A., 1844 Villeneuve

Nous cherchons un(e) assistant(e) administratif(ve) en ressources humaines (RH)

Poste à 100% pour une femme ou un homme

Domaines d'activités:

- Assurer les divers travaux administratifs
- Collaborer à la gestion des ressources humaines
- Utilisation du système ISO (9001/14001/22000)
- Rédaction de rapports en français et en allemand
- Contacts au quotidien avec les fournisseurs et les clients

Nous demandons:

- Bilingue français/allemand ou suisse alémanique
- Bonnes connaissances en informatique (Word/Excel/Outlook/Internet)
- Connaissances de Bilan GT (gestion commerciale/salaires) un atout

Entrée tout de suite ou à convenir. Veuillez adresser votre offre de service avec les documents usuels, par écrit **jusqu'au 20 janvier 2010** à:

H. Huguenin S.A. - A l'att. de Bernard Gaudard
Zone Ind. A. Bât. 51 - 1844 Villeneuve VD - Tél. 021 960 44 64

Seuls les dossiers complets seront pris en considération

022-012277



Sierre-Energie SA assure l'approvisionnement et la distribution de l'énergie électrique, du gaz, de l'eau, du téléseuil et des produits multimédia, sur le territoire du district de Sierre / www.sierre-energie.ch / www.vario.tv

Pour le développement et la maintenance du réseau fibre optique et des services internet triple-play et multimédia (FTTH, Vario) et en partenariat avec la société Télévision Sierre SA, nous cherchons deux

ingénieurs en télécommunication

Profil souhaité

- ingénieur HES en système de télécommunication, en électronique, ou formation jugée équivalente;
- bonnes connaissances en planification et construction de réseaux fibre optique et orienté management de projets;
- bonnes connaissances des protocoles de télécommunication et bonnes capacités d'analyse des trafics;
- bonnes connaissances dans les domaines informatique et video, notamment: des technologies video - IP Multicast - de la programmation Web - de la gestion de bases de données - de la programmation système - des systèmes d'exploitation Unix;
- esprit créatif, sens de l'organisation, autonome
- aptitudes à travailler avec rigueur et méthode dans un environnement de type industriel
- langues: le français avec de très bonnes connaissances de l'anglais
- disponibilité pour assurer le service de piquet
- âge idéal : 25 - 35 ans;

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Cosandey: tél. 027 451 19 19 / 078 621 28 90.

Dans le cadre du déploiement de notre réseau fibre optique, nous cherchons un(e)

dessinateur DAO

pour la planification et la tenue à jour des infrastructures liées au téléseuil.

Profil souhaité

- CFC de dessinateur - planificateur ou formation équivalente avec expérience
- maîtrise des outils informatiques DAO (microstation-autocad)
- esprit d'initiative et aptitudes à travailler de manière autonome.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Biner: tél. 027 451 19 19 / 078 936 19 19.

Entrée en fonction:

de suite ou à convenir.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance et de recevoir votre dossier complet, avec les documents usuels (CV, diplômes, références, etc.), photo et prétentions de salaire, d'ici au **15 janvier 2010** à Sierre-Energie SA, Ressources humaines, case postale 842, 3960 Sierre.

Centre médical à Sion cherche assistante médicale à temps partiel
Dès février 2010.

Réponse par écrit sous chiffre S 036-546065 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars s/ Glâne 1. 036-546065

Pharmacie-Droguerie des Alpes à Crans-Montana

cherche

assistante en pharmacie ou droguiste

- Emploi à 100%
- Entrée tout de suite ou à convenir.
Renseignements au tél. 027 481 24 20 et offre avec CV par écrit à: M. Weder. 036-546569

Achat

ATTENTION

Hôtel-Restaurant Les Cheminots - MONTHEY

Rue du Closillon 1

Mardi 5 janvier - 10 h à 16 h 30

Café-Restaurant Le Bourgeois - SIERRE

Av. Rothorn 2

Mardi 5 janvier - 10 h à 16 h 30

On achète vos bijoux

AU PLUS HAUT PRIX

Vieil or, montres, broches, argenterie, pièces d'or et argent, etc. (même en mauvais état)

Vous recevrez 28 à 34 francs/gr or fin

(sous réserve de rajustement du prix du jour)

Paiement comptant

Tél. 079 902 88 56 - MGA - 1702 Fribourg

No 1 en Suisse romande - Reconnu et compétent

036-546560

Valorisez vos compétences en nous rejoignant en qualité de

Spécialiste en estimation immobilière

Sion

Vous serez en charge du domaine «Estimations/Expertises» pour l'ensemble du canton. Votre principal objectif sera, après visite des immeubles, d'établir des rapports d'estimation/expertise détaillés. Vos compétences et votre expérience vous permettront de gérer l'ensemble des dossiers pour les objets les plus variés.

Vous répondez au profil suivant:

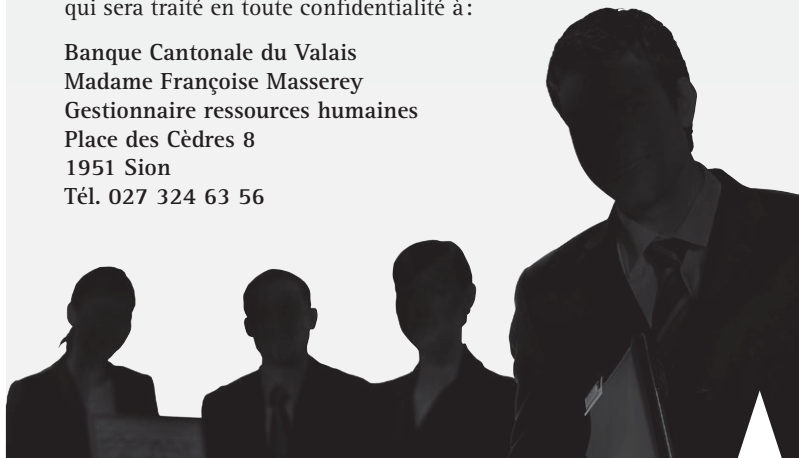
- formation supérieure dans le domaine immobilier (ex. architecte, courtier...)
- le brevet fédéral d'expert en estimations immobilières est un atout
- expérience confirmée en matière d'expertises immobilières et connaissance du marché
- bonnes aptitudes orales d'allemand
- précision, éthique professionnelle et discrétion
- sens de l'initiative, entregent et autonomie
- permis de conduire et véhicule indispensables

Vous avez la possibilité de travailler dans une entreprise en constante évolution, vous offrant:

- une stratégie basée sur la pérennité
- une structure professionnelle ainsi que des moyens d'information et des outils de travail performants
- des instances de décisions locales

Vous souhaitez rejoindre une équipe jeune et motivée, alors faites-nous parvenir votre dossier de candidature complet qui sera traité en toute confidentialité à:

Banque Cantonale du Valais
Madame Françoise Masserey
Gestionnaire ressources humaines
Place des Cèdres 8
1951 Sion
Tél. 027 324 63 56



Banque Cantonale du Valais
www.bcv.ch

La confiance rapproche

Société anonyme de droit public, la Banque Cantonale du Valais (BCV) est cotée à la Bourse Suisse (SIX Swiss Exchange). Entreprise conquérante, la Banque Cantonale du Valais forge ses succès grâce à une philosophie d'entreprise basée sur un partenariat durable avec ses actionnaires, ses collaboratrices et collaborateurs, sa clientèle et l'économie de son Canton.

La BCV porte un accent particulier sur le développement professionnel de ses ressources humaines. La valeur ajoutée humaine, caractérisée par la compétence et la responsabilisation de chaque collaboratrice et collaborateur, constitue le socle de sa stratégie de croissance.

En 2008, la BCV a réalisé un bénéfice brut de 109 millions de francs, en constante augmentation. Pour de plus amples renseignements relatifs à la Banque Cantonale du Valais: www.bcv.ch

FARDEL DELEZE

• MAÇONNERIE • RÉNOVATION • ASSAINISSEMENT DES BÉTONS
1950 SION - TÉL. 027 203 69 54 - www.fds.ch

cherche

maçon génie civil

Avec permis machiniste
Sachant travailler de manière autonome
Date d'entrée tout de suite ou à convenir.
Discrétion assurée.

Offre à:

Route de Riddes 64 - 1950 Sion 4
036-545236

Entreprise forestière du Chablais
cherche

1 forestier bûcheron et 1 contremaître

si possible avec expérience en câblage.
Entrée à convenir.

Faire parvenir votre CV complet sous chiffre P 022-011678 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.
022-011678

Nous cherchons dès le 12 janvier 2010 ou date à convenir

charpentier avec CFC

Place à l'année.
Autonome pour le chantier.

Christian Voeffray S.A.

Charpente
Rte de Vézenaux 12
1891 Vérossaz
Tél. 024 485 26 12
Tél. 079 276 94 62
036-546539

Etude d'avocats lausannoise cherche

secrétaire expérimentée dans la branche juridique, avec CFC à temps complet.

Autonome, rapide et consciencieuse.
Ecrire sous chiffre P 022-010738 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.
Il sera répondu aux profils correspondant.
022-010738

Entreprise d'électricité région Martigny
cherche

un monteur électricien CFC

parfaitement autonome, ayant une très bonne connaissance dans le dépannage électroménager. Entrée immédiate ou à convenir. Très bonne rémunération.

Ecrire sous chiffre C 036-545723 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars s/Glâne 1.
036-545723

Les Elfes, International camps à Verbier

cherche

chef de cuisine à l'année

- Expérience
 - Flexibilité
 - Semaine de travail 6/7 jours (haute saison)
 - Organisation: création des menus, gestion du personnel et du stock...
- Documents usuels, CV avec photo et lettre de motivation à envoyer sous référence chef de cuisine à:
verbier@leselfes.com
036-546474

Bureau d'ingénieurs TRANSPORTPLAN SA à Sierre

cherche

DESSINATEUR(TRICE) EN GÉNIE CIVIL

pour l'élaboration de projets de routes, d'aménagements de l'espace routier et de plans de circulation

Entrée: tout de suite ou à convenir

Faire offre avec mention «poste dessinateur» à:

TRANSPORTPLAN SA
à l'att. de C. Quinodoz
Av. Général-Guisan 12
3960 Sierre (discrétion assurée)

Contact téléphonique
079 417 58 81

Entreprise de Martigny

cherche

un(e) employé(e) de commerce technico-commercial(e)

Faire offre avec prétentions de salaire sous chiffre O 036-546108 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.
036-546108

Coiffure Eliane à Veyras
engage

apprentie coiffeuse et coiffeuse à temps partiel

Date à convenir.
Tél. 027 455 16 09.
036-545892



Centre médico-social subrégional de St-Maurice

met au concours le poste de:

auxiliaire de vie à temps partiel 70% à l'heure

Il est demandé:

- Etre au bénéfice de l'attestation Croix-Rouge d'auxiliaire de santé.
- Capacité et volonté à travailler dans l'aide au ménage, les soins de base et l'accompagnement à domicile.
- Aptitude à travailler de manière autonome avec rigueur et discrétion.
- Souplesse et disponibilité dans les horaires (jour ou nuit).
- Etre en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule.

Entrée en fonction: 1^{er} trimestre 2010

Les offres de service, avec documents usuels, sont à adresser au CMS du district, à l'att. de la direction, CP 118, 1890 St-Maurice, pour le 18 janvier 2010.

Maison diocésaine Notre-Dame du Silence
cherche

auxiliaire de direction à 60%

Poste polyvalent demandant une expérience dans le domaine de la décoration florale, de l'accueil des hôtes, du service de table et de l'entretien des locaux.

Capacité de travailler en équipe et individuellement. Horaire irrégulier et travail le week-end.

Entrée en fonctions: à convenir.
Les offres avec CV, copies de certificats et références doivent être adressées d'ici au 20 janvier 2010 à la Direction de la Maison diocésaine Notre-Dame du Silence, ch. de la Sitterie 2, 1950 Sion.
036-545858

Vente - Recommandations

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS
50%
SALON CUIR PLEINE FLEUR 990.-
FAUTEUIL VRAI CUIR 60.- AU LIEU DE 198.-
TAPIS DE LUXE 150.- AU LIEU DE 350.-
MATELAS DE GRANDES MARQUES "MONTREUX" "ZERMATT" "VERBIER" TOUTES DIMENSIONS
VETEMENTS DE GRANDES MARQUES
MEUBLES DU BATTOIR CASSE-PRIX
LEGUMES FRAIS DU JOUR LES MOINS CHERS DE SUISSE
BOISSONS DE GRANDES MARQUES
ST-SULPICE MATHOD MEYRIN COURTAMAN
Rte Cantonale entre Bois
Lausanne/Morges Orbe/Yverdon du Lan Morat et Fribourg
12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE PRIX-QUALITE-PROPRETE

Consultations - Soins

Région Sierre Centre thérapeutique
Massages thérapeutiques, relaxants, sportifs, réflexologie
Spa privé
par masseuse dipl.
Sur rendez-vous.
Tél. 079 310 70 34.
036-546596

SION Institut Fanny
Massages relaxants et sportifs
sur rendez-vous, par masseuse diplômée.
Sauna privé et douche vapeur.
Tél. 076 478 78 24.
036-546533

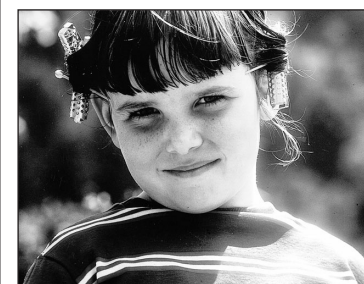
Véhicules

Sierre
Belle et sympathique
petit SPA Wellness
Sauna Hammam div. massages Relaxation
Entrée par le parking du Casino, étage - 1
Tél. 078 793 27 57.
036-545502

Achète voitures, bus et camionnettes
même accidentées, bon prix.
Kilométrage sans importance, pour l'exportation.
Appelez-moi au
079 321 15 65

les souhaits

Au Parc SZILASSY à Bex
La coiffure du Moyen-Age à nos nuits



Réservation au magasin, demandez
Pati
Bon anniversaire

036-544332

Education - Enseignement

DIPLOME

CEFCO

SPÉCIALISTE EN FORMATION CONTINUE

management & RESSOURCES HUMAINES

- Evolvez dans une fonction de management
- Développez vos compétences dans la gestion du personnel

COURS DU SOIR à Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Sion

www.cefco.ch 0848 413 413

EDUQUA

école-club

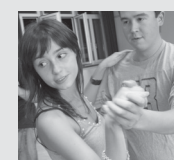
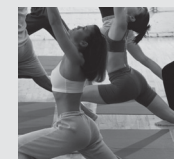
MIGROS

1) Je bouge

- **Jive-Rock**
Sion, dès le 18 janvier à 20h30
- **Pilates - initiation**
Martigny, dès le 18 janvier à 10h15
- **XL-Ball**
Monthey, dès le 26 janvier à 10h30
- **Body Sculpt**
Sion, dès le 26 janvier à 19h30
- **CAF + salle fitness**
Martigny, dès le 3 février à 20h
- **CAF**
Monthey, dès le 3 février à 19h15

Ecole-club Martigny 027 720 41 71
Ecole-club Monthey 024 471 33 13
Ecole-club Sion 027 720 65 20

Découvrez l'offre complète dans l'un de nos 3 centres ou www.ecole-club.ch



Trente minutes en faveur des commerces

SAINT-MAURICE ► Pour revaloriser les magasins de la Grand-Rue, les libéraux-radicaux proposent la gratuité de parcage durant les trente premières minutes.

MARIE DORSAZ

«Depuis plusieurs années, on constate que les magasins de la Grand-Rue peinent à survivre. Les gens vont plus facilement faire leurs courses dans les grandes surfaces environnantes», affirme Raphaël Crittin, conseiller général et président du Parti libéral-radical (PLR) de Saint-Maurice. Afin de favoriser les petits commerces du centre-ville aigaunois, la section locale a déposé un postulat, en décembre dernier, pour demander à la commune une modification technique des horodateurs.

L'idée: offrir la gratuité de parcage durant les trente premières minutes dans l'avenue d'Agaune et celle des Terreaux pour faciliter l'accès aux échoppes. «Une demi-heure, c'est le temps moyen dont une personne a besoin pour aller acheter un bouquet de fleurs ou boire un café», argumente Raphaël Crittin. «Elle le fera plus volontiers dans la Grand-Rue si elle n'a pas à payer pour cette courte période. Plusieurs villes ont déjà instauré ce système de gratuité.»

Une goutte d'eau dans l'océan

Plus que les commerces, c'est la rue pavée dans son ensemble que le postulat du PLR vise à revaloriser. «L'animation de cet axe est une question qui préoccupe la commune depuis des décennies. La survie des magasins de proximité est une condition essentielle pour que l'endroit reste attractif», poursuit Raphaël Crittin. «Nous sommes conscients que cette idée n'est qu'une goutte dans l'océan de ce qu'il est possible de faire pour améliorer l'image de la vieille ville. Mais c'est avec des petits gestes de ce genre que nous parviendrons à la rendre plus accueillante aux yeux des habitants, mais aussi des touristes.»

Désormais, le dossier est entre les mains du Conseil communal. Pour Yves Chambovay, municipal en charge de la sécurité, de la circulation et du parking, la gratuité de parcage durant la première demi-heure est une bonne manière de revitaliser le centre-ville. «Les grandes surfaces ont des zones bleues à disposition pour



Pour que la population fréquente plus volontiers les petits commerces de la vieille ville, le Parti libéral-radical propose d'offrir la gratuité de parcage durant la première demi-heure. Un petit geste qui a son importance, selon Raphaël Crittin. LE NOUVELLISTE



«Une demi-heure, c'est le temps moyen dont une personne a besoin pour aller acheter un bouquet de fleurs ou boire un café»

RAPHAËL CRITTIN

PRÉSIDENT DU PLR DE SAINT-MAURICE

leur clientèle. Les petits commerces se voient ainsi désavantagés», déclare-t-il. En collaboration avec la police communale, son dicastère va étudier la faisabilité du projet, tant en termes techniques que financiers. «Il sera certainement possible de modifier la programmation des parcomètres. En ce qui concerne les coûts pour la commune, les répercussions ne devraient pas être trop importantes.» À noter que le Parti libéral-radical devrait avoir une réponse à son postulat lors de la prochaine séance du Conseil général au mois de juin prochain.

OFFICE DU TOURISME DE SAINT-MAURICE

Nouveau responsable ad interim

LISE-MARIE TERRETTAZ

Un nouveau visage est visible depuis hier à l'Office du tourisme de Saint-Maurice. Samuel Carraux a été nommé responsable de l'entité. Il succède à Valérie Bösigler, qui a occupé ce poste durant six mois. «Cette dernière était entrée en fonctions suite au départ du directeur Christian Schüllé au début de l'été dernier», rappelle le municipal Pierre-Yves Robatel. «A l'époque, la votation sur la Loi sur le tourisme était annoncée pour l'automne. Dans ce contexte, il y avait pas mal d'incertitudes qui planaient sur l'organisation de la branche. Nous n'avions donc pas voulu engager un nouveau directeur et avons opté pour un intérim.»

Celui-ci s'étant achevé au 31 décembre, la question du fonctionnement de la structure s'est à nouveau posée, avec d'autant plus d'acuité que la loi a été balayée par le peuple. A nouveau, les responsables aigaunois ont décidé de temporiser: «Au niveau cantonal, la situation ne devrait pas changer ces prochaines années», poursuit le municipal. «D'ici à la fin du premier semestre 2010, nous

mènerons donc une réflexion sur la suite à donner: statu quo, collaborations intensifiées avec Chablais Tourisme, engagement d'un nouveau directeur... Pour l'heure, toutes les options restent ouvertes.»

En attendant, un nouvel intérim a été décidé «pour garantir le fonctionnement et mener à bien les projets en cours sans laisser retomber le soufflé», précise le président de la Société de développement, Jean-Marie Torrenté.

Du pain sur la planche. Samuel Carraux connaît bien la région et ses enjeux. «Dans le cadre de ma formation pour l'obtention de mon brevet fédéral de spécialiste en relations publiques, j'ai effectué deux stages de quatre mois. L'un dans une agence d'événementiel, et l'autre à Chablais Tourisme», précise ce jeune homme de presque 26 ans installé à Muraz.

«J'ai rédigé mon travail de diplôme autour de la question de la communication dans la région Portes du Rhône de Collombey durant les relâches de carnaval. Saint-Maurice devra aussi se profiler dans le cadre



Nouveau responsable ad interim de l'office du tourisme, Samuel Carraux a pris ses fonctions hier matin. LE NOUVELLISTE

Parmi les projets qui l'attendent se profile la présence sur le stand tenu par Chablais Tourisme au Parc du Rhône de Collombey durant les relâches de carnaval. Saint-Maurice devra aussi se profiler dans le cadre

du projet des Villes valaisannes, qui veulent éditer une brochure commune destinée à promouvoir leurs produits. Enfin, il faudra planifier la participation, en tant qu'hôte d'honneur, à la foire de Brigue en 2011.

VILLARS

La station se fait labels

Depuis deux ans, Villars Tourisme s'est concentré sur le management de la qualité et sur la sensibilisation environnementale. Ce travail vient d'obtenir la reconnaissance internationale ISO 9001 (qualité) et 14001 (environnement). Deux labels qui vont lui permettre d'obtenir le niveau III du label de qualité de la Fédération suisse du tourisme.

Début décembre, Villars a par ailleurs reçu, dans la station autrichienne d'Ischgl, le titre de deuxième Top Skigebiet dans la catégorie Familles, titre décerné par le guide ADAC (l'équivalent du TCS).

Cette distinction vient s'ajouter au nouveau Label Familles de la Fédération suisse du tourisme attribué à Villars-Gryon-Bex, seule destination famille du canton de Vaud reconnue par la Fédération suisse du tourisme (parmi trois en Suisse romande). LMT/C

VÉROSSAZ

Des mérites communaux

A l'occasion de ses traditionnels vœux du Jour de l'An, la Municipalité de Vérossaz a remis vendredi dernier à Christine Aymon le mérite culturel 2009 de la commune. Prix culturel 2008 de l'Etat du Valais, l'artiste qui vit et travaille sur le plateau depuis 1974 vient de rejoindre la galerie de portraits réalisés par des cinéastes du canton.

Durant plusieurs mois, Emmanuelle de Riedmatten et son équipe ont en effet suivi la plasticienne vérossazoise pour réaliser le documentaire «Christine Aymon, un portrait».

En fin d'année dernière, les autorités de Vérossaz avaient déjà attribué un mérite communal à David Jacquemoud pour ses efforts de réinsertion professionnelle suite à une sévère maladie. LMT

MÉMENTO

MONTHEY Premiers secours

La section des samaritains de Monthey organise un cours de premiers secours obligatoire pour l'obtention du permis de conduire les 14 et 15 janvier de 19h à 22h et le 16 janvier de 8h à 12h. Prix: 120 francs. Renseignements et inscriptions au 077 451 76 79.

MONTHEY Fibromyalgie

Le Groupe Bas-Valais de l'Association suisse des fibromyalgiques organise sa rencontre le mercredi 6 janvier 2010 à 17h à l'avenue de l'Industrie 14 à Monthey. Bienvenue à tous. Renseignements au 079 662 00 41.

SAINT-MAURICE Aînés Sport

La première sortie ski + raquettes du groupe Aînés Sport de Saint-Maurice se déroulera ce jeudi 7 janvier. Départ en car de la place de la Gare à 13h. Lors de cette sortie, inscriptions pour la sortie cantonale.



C'EST DU PEOPLE Chute de scooter

Selon RTL, le ministre de la Culture français **Frédéric Mitterrand** aurait été victime d'un accident de scooter sans gravité, dans la nuit de dimanche, près du quai d'Orsay à Paris. Toujours selon la radio, le ministre «souffre vraisemblablement d'une fracture à l'épaule».

«Je ne me sens pas fatigué»

CHANSON Hugues Aufray, 80 printemps, ne se lasse pas d'arpenter les scènes. A vérifier bientôt à Genève.

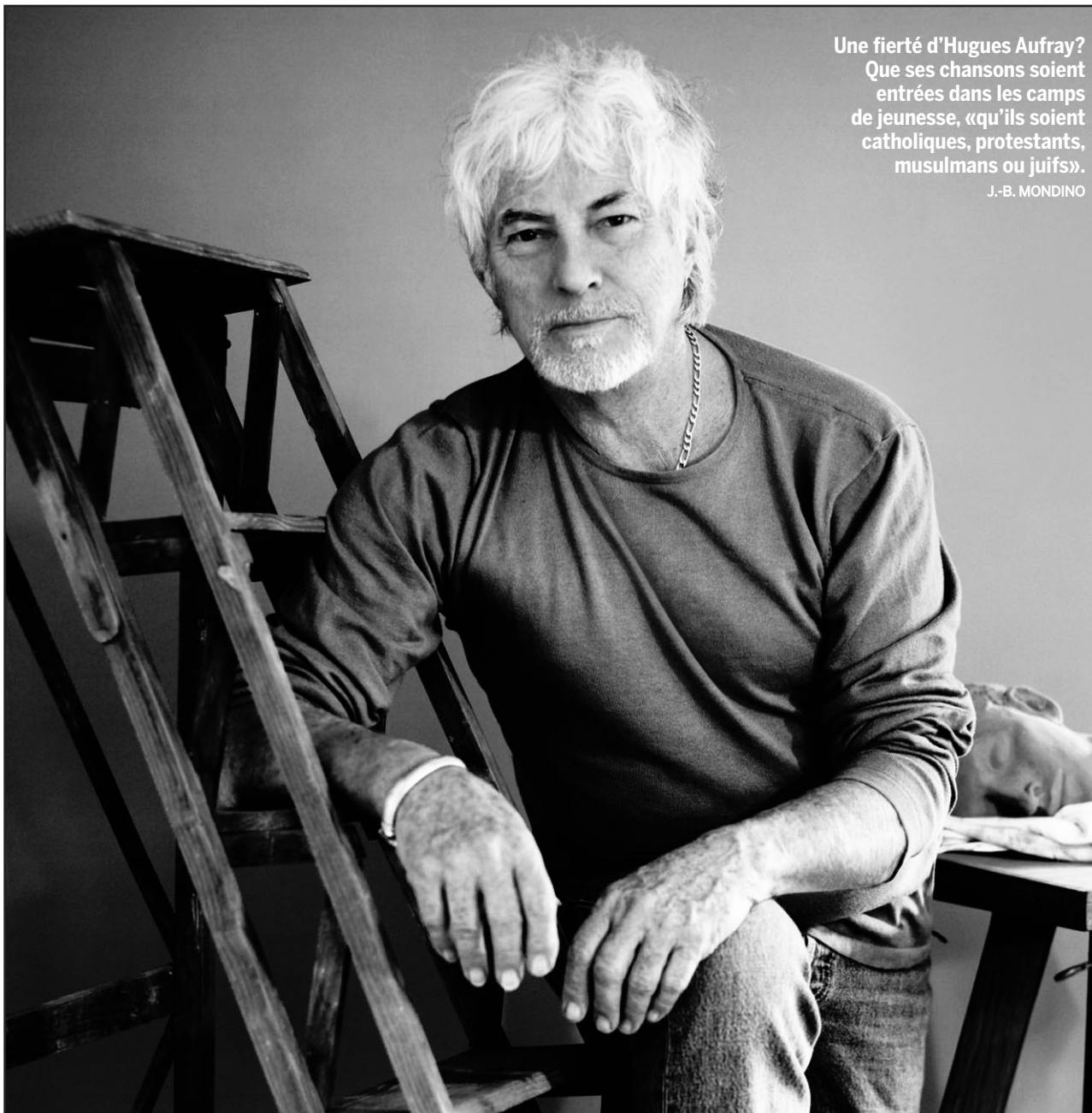
MANUELA GIROUD

Quatre-vingts ans pour l'état civil, une trentaine dans la tête. Et des projets à foison. Il n'y a pas l'ombre d'un début de lassitude chez Hugues Aufray.

«J'ai tout à faire», affirme cet éternel débutant. A l'heure où les maisons de disques «remercient» les artistes à tour de bras, lui signe un contrat avec une major. Douce ironie pour un chanteur qui a dû produire lui-même ses disques pendant plus de vingt-cinq ans, soit la moitié de sa carrière. «Mais le public, lui, ne m'a jamais laissé. Ça c'est important. Aujourd'hui je repars, pas à zéro, mais je recommence avec l'expérience du passé.»

Au fil des ans, l'homme de «Santiano» et de «Céline» a tissé avec son public un lien fraternel. Il se sent proche de cette «majorité silencieuse» à laquelle il a toujours cherché à donner «des musiques qui rassemblent les gens plutôt que des musiques individuelles», comme un lointain écho des offices religieux auxquels, enfant, il aimait tant assister. «La musique est la sœur jumelle de la religion.» Que celui qui n'a jamais repris en chœur un de ses refrains lève la main. A croire que nous avons tous en nous quelque chose d'Hugues Aufray. «Je dirais plutôt que c'est moi qui ai quelque chose de vous!»

Chaque fois qu'il arrive à une salle de spectacle, grande ou petite, prestigieuse ou perdue dans un village, il est bouleversé de voir le public l'attendre. «Mais qu'est-ce qu'ils sont gentils de venir pour moi... Cet échange est supraprofessionnel. Ça m'échappe un peu, ce n'est pas voulu, ça n'a pas été calculé.» Ne cherchez pas plus loin à quoi il carbure.



Une fierté d'Hugues Aufray? Que ses chansons soient entrées dans les camps de jeunesse, «qu'ils soient catholiques, protestants, musulmans ou juifs».

J.-B. MONDINO

Question d'attitude

Hugues Aufray n'a ni les tics des professionnels, ni leur ego. Il laisse les lunettes noires et la rubrique people à ceux que cela amuse. «En disant que vous êtes un homme normal, vous allez peut-être gagner un peu moins d'argent, être un peu moins célèbre, être un peu moins-moins partout, mais ce moins-moins est davantage à votre honneur qu'à votre déshonneur.»

Le mot «retraite» n'a juste aucun sens pour lui. Qu'un paysan, un charpentier ou un marin-pêcheur aspire au repos, il le comprend. Mais un artiste, non. «Artiste, ce n'est pas un métier, donc je ne vois pas comment on peut se laisser. Sauf bien sûr si votre santé est atteinte.» A l'«élite bobo» qui le trouve ringard, il répond simplement que «le temps ne fait rien à l'affaire» et que le has been est souvent celui qui prétend décréter ce qui est bien et ce qui ne l'est pas...

Laisser sa maison propre

Un disque de Noël, un scénario de long métrage, de nouvelles peintures et sculptures, ce ne sont pas les projets qui manquent. «Là, j'ai besoin d'être vigilant, parce que le temps qui m'est imparti n'est pas énorme.» Surtout, Hugues Aufray aspire à «laisser (sa) maison propre, bien rangée» pour ses descendants. «C'est une image», précise-t-il. «Je ne veux pas laisser derrière moi des choses qui encombreraient mes enfants et petits-enfants.»

Parce que la maison de ses ancêtres a disparu, il a restauré une ferme pour en faire le berceau de sa famille. «Pour moi, l'éternité est là: mes enfants, mes petits-enfants, et ainsi de suite. On est un petit moment sur la Terre, après on laisse la place aux suivants. Et c'est bien.»

En concert le 23 janvier à Genève (Théâtre du Léman); location Fnac, Ticketcorner.

REPÈRES

▶ Hugues Aufray (18 août 1929) se destine aux Beaux-Arts, mais doit y renoncer faute de moyens financiers

▶ Se met à chanter en 1948; 1er 45 tours en 1959, deux ans avant de découvrir un certain Bob Dylan

▶ Parmi ses tubes: «Adieu monsieur le professeur», «Dès que le printemps revient», «Céline», «Santiano», «Stewball», «Tchin Tchin»

▶ Passionné de chevaux; participation à plusieurs spectacles équestres

▶ S'adonne aussi à la peinture et à la sculpture

▶ Nombreux concerts au profit de causes humanitaires

▶ En France, trois écoles et une salle de spectacle portent son nom

Dylan en duos

Pour «New Yorker», bel album autour de Dylan, Hugues Aufray a choisi la formule du duo. Eddy Mitchell, Johnny Hallyday, Francis Cabrel, Alain Souchon ou encore Carla Bruni le rejoignent pour interpréter (en français) un titre du songwriter américain, «un des personnages les plus importants de la fin du XXe siècle.»

«Je crois qu'ils sont venus à la fois pour lui, parce que tous ont été marqués par Bob Dylan, même s'ils ont pris des directions différentes, et pour moi... c'a été très émouvant.» MG

«New Yorker», Mercury / Universal.



NOTRE SÉLECTION

DANS LES BACS



Compositeurs helvétiques

Les talentueux instrumentistes valaisans du Trio Nota Bene viennent de sortir leur troisième CD. Lionel Monnet (piano), Julien Zufferey (violin) et Xavier Pignat (violoncelle) y offrent aux mélomanes un programme original. Les jeunes musiciens y jouent en effet des trios écrits exclusivement par des compositeurs suisses. L'interprétation est d'une finesse remarquable et fait apprécier une fois de plus l'extraordinaire unité de ce trio désormais entré dans une pleine maturité de jeu. On entend d'entrée le «Trio No 1» op. 102 de Joachim Raff (1822-1882). Liszt prit ce compositeur suisse sous son aile et de son vivant Raff était même considéré comme l'égal de Brahms ou de Wagner, avant de sombrer dans l'oubli. «Les trois nocturnes» d'Ernest Bloch ont été composés en 1925. Ils traduisent les alternances d'angoisse et d'apaisement qui traversent les œuvres d'un grand musicien parti à la recherche de ses racines hébraïques. Tout comme Ernest Bloch, Arthur Honegger (1892-1955) a refusé la musique sérielle et le dodécaphonisme. Il a peu écrit de musique de chambre et le trio proposé par le disque a été composé en 1914. Arthur Honegger y pose sa marque sur le postromantisme allemand et l'impressionnisme français, comme l'explique Etienne Barilier dans le livret du CD. Le «Trio sur des mélodies populaires irlandaises» de Frank Martin a été commandé en 1925. Le compositeur respecte les thèmes folkloriques choisis mais les dote de combinaisons rythmiques novatrices et les sculpte d'arabesques musicales de son cru.

VINCENT PELLEGRINI

Trio Nota Bene, Raff, Bloch, Honegger, Martin, CD «Swiss Perspective», Claves records.

EXPOSITION

Tags et huiles



Caroline Dechamby posant devant l'une des fresques. LDD

L'art des rues de Nanterre s'est invité à Crans-Montana, pour une exposition commune dans la galerie de Caroline Dechamby. Réalisation artistique stupéfiante de trois fresques sur toile de quelques douze mètres chacune par le tagger de graffiti Weeno sur lesquelles Caroline Dechamby a superposé ses peintures à l'huile sur plexi. L'artiste connue pour ses créations figuratives et Pop Art s'est mise en scène sur dix tableaux délivrant une œuvre de street art.

Et pour ajouter une touche insolite à l'espace, une sculpture en bronze de Caroline Dechamby elle-même vient compléter le tableau. A découvrir jusqu'au 31 mars 2010. c

Galerie Caroline Dechamby, Rue du Prado 1, Crans-Montana.

La chanteuse Lhasa est décédée



La chanteuse américano-mexicaine Lhasa de Sela, établie depuis plusieurs années à Montréal, est décédée vendredi soir à l'âge de 37 ans, a annoncé dimanche son manager. Elle était atteinte d'un cancer du sein. Celle qu'on nommait simplement par son prénom, Lhasa, avait conquis le public en 1997 avec son premier album en espagnol, «La Llorona», mélange de chansons traditionnelles latino-américaines et de textes originaux sur une musique mêlant

des mélodies tziganes à des sonorités plus blues, country et rock. Née le 27 septembre 1972 à Big Indian, dans l'Etat de New York, d'un père mexicain et d'une mère américaine, Lhasa écrivait et interprétait une musique chaude, intimiste, «née de la mémoire d'une enfance itinérante, ballottée sur les routes du Mexique et des Etats-Unis», peut-on lire sur son site internet. Après le succès de «La Llorona», elle s'était installée à Marseille pendant plus

de deux ans pour préparer son deuxième album, «The living road», lancé à Montréal en 2003, interprété cette fois en espagnol, en français et en anglais, et toujours teinté de ses origines bigarrées. Puis, l'an dernier était paru un troisième album, «Lhasa», pour lequel une tournée européenne était prévue à l'automne 2009.

Mais après quelques déplacements notamment en France et en Belgique, la tournée avait été annulée. ATS

**LE GRAND CONSEIL
DU CANTON DU VALAIS**

a le regret de faire part du décès de

Monsieur**Franz STEINER**ancien député du Grand Conseil
ancien Conseiller d'EtatLes obsèques ont lieu ce jour, à 10 h 15, en l'église
paroissiale de Brigue.Le Président
du Grand Conseil
Gilbert LoretanLe Chef
du Service parlementaire
Claude Bumann**L'Association des préfets et sous-préfets
de la république et canton du Valais**

a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur**Franz STEINER**

ancien conseiller d'Etat

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le président: Antoine Lattion
Le vice-président: Josef Bumann.**Remerciements***Continue à guider nos pas.*A vous qui avez témoigné
votre soutien par vos visites,
vos prières, vos messages et
dons, la famille de**Madame
Marthy
FOURNIER-
PRALONG**vous exprime sa profonde
reconnaissance.

Un merci particulier:

- à l'abbé Léonard Bertelletto et à ses concélébrants;
- au médecin traitant, le Dr Jean-Olivier Praz;
- aux médecins et au personnel infirmier de l'hôpital de Sion et des HUG;
- à la chorale des enterrements;
- aux animatrices de la veillée de prière.

Nendaz, janvier 2010.

REMERCIEMENTSProfondément touchée par
les témoignages de sym-
patie et d'affection qui lui ont
été adressés lors de son grand
deuil et dans l'impossibilité
de répondre à chacun, la
famille de**Jacqueline
VUIGNER**remercie du fond du cœur toutes les personnes qui l'ont
entourée par leur présence, leurs messages, leurs dons ou
leurs envois de fleurs.

Un grand merci tout particulier:

- à M. le curé Marcelin;
- au pharmacien Stéphane Bruchez;
- au Dr Maurice Theytaz;
- aux adorables aides familiales du service médico-social du Coteau.

Champlan, janvier 2010.

*Au revoir, tu laisses dans nos cœurs
une empreinte inachevée mais resplendissante.*

Willy Mayor-Buffat, à Corsier et sa fille Christine, à Choëx;
Martha Buffat-Wyttenbach, au Mont-Pèlerin;
Suzy et Alain Preuilho-Buffat, en Guadeloupe;
Liliane et Roland Piguet-Buffat, à La Tour-de-Peilz;
Lucette Groux-Buffat, à Puidoux;
Valérie Preuilho et Tony Baustier et Audrey, en Guadeloupe;
Pascal et Sophie Piguet-Meylan et leurs fils Kilian et Nathan,
à Saint-Légier;
Sébastien et Nathalie Groux-Schüll, à Vevey;
Nicolas Groux et son amie Anne, à Puidoux;
Marcel Simonin, à Saxon;
Véronique et Gilles Bodin-Duboux, à Grasse (F);

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le
profond chagrin d'annoncer le décès de**Madame****Marianne
MAYOR-BUFFAT**leur très chère épouse, maman, fille, belle-sœur, tante,
marraine, cousine, parente et amie, qui s'est endormie
paisiblement le 4 janvier 2010, dans sa 65^e année, après
une longue maladie supportée avec courage et dignité
et entourée de l'amour des siens.Le culte d'adieu aura lieu au temple de Corsier, le jeudi
7 janvier, à 16 heures.

L'incinération suivra à Lausanne dans l'intimité.

Adresse de la famille: Willy Mayor, rte de Nant 12
1804 Corsier.Un chaleureux merci est adressé à tout le personnel
du service d'oncologie de l'hôpital Riviera, sites de la
Providence et du Samaritain, pour leur dévouement, leur
soutien et leur disponibilité.*L'essentiel est invisible pour les yeux.***Le Conseil communal
l'Administration communale
et les Services Industriels de Bagnes**

ont le regret de faire part du décès de

Madame**Madeleine
BESSE-RICHARD**maman de Raymond Richard, collaborateur retraité du ser-
vice routes et cours d'eau.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

**En souvenir de
Alexine
BERTHOUSOZ**

2009 - 5 janvier - 2010

Tu n'es plus ici mais tu restes
présente chaque jour dans
nos pensées.

Ta famille.

Nous nous recueillerons en
ta mémoire lors d'une
messe, le vendredi 8 janvier
2010, à 19 heures, à l'église
d'Erde.**La pétanque Les Cadets
à Martigny-Croix**a le regret de faire part du
décès de**Madame
Madeleine
BESSE-RICHARD**maman de Philippe, mem-
bre.**Dépôt
d'avis
mortuaires**c/o Publicitas
Av. de la Gare 34, 1950 Sion
Tél. 027 329 51 51
de 8 à 12 heures
et de 13 h 30 à 17 heuresc/o Le Nouvelliste
Rue de l'Industrie 13, 1950 Sion
du lundi au vendredi
de 17 heures à 21 h 30
+ le dimanche
de 17 h 30 à 21 h 30
Tél. 027 329 75 11
Fax 027 329 75 24
E-mail: mortuaire@nouvelliste.ch**La Société des ingénieurs et architectes,
section Valais**

a le regret de faire part du décès de

Monsieur**Jean-Paul DARBELLAY**membre de la société, et papa de Katsumi, également mem-
bre.**Le Lions Club Sion et Valais romand**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur**Jean-Paul DARBELLAY**

membre et ami du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

**Le Conseil bourgeoisial de Martigny**

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur**Jean-Paul DARBELLAY**

ancien conseiller bourgeoisial.

**Le Conseil de fondation du Moulin Semblanet**

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur**Jean-Paul DARBELLAY**

membre du conseil de fondation.

**Le Parti libéral radical de Martigny**

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur**Jean-Paul DARBELLAY**

ancien conseiller bourgeoisial.

**Le personnel du bureau
Darbellay Architectes et Associés S.à r.l.**

a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur**Jean-Paul DARBELLAY**leur ancien employeur, et papa de Katsumi, leur patron et
ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

**La ville de Monthey**

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur**Jean-Baptiste BIRCHEN**

papa de notre collaborateur Stéphane Birchen.



*Va rejoindre l'autre rive
Celle des fleurs et des rires
Celle que tu voulais tant
Ta vie d'enfant.*

C'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur

Roland de RIEDMATTEN

1941



décédé d'un arrêt cardiaque le dimanche 3 janvier 2010, entouré de l'affection de sa famille.

Font part de leur peine:

Ses enfants:

Patrick de Riedmatten et son amie Anita;
Corinne et Jean-Blaise Margelisch-de Riedmatten;

Ses petits-enfants:

Kevin et Joey de Riedmatten;
Cédric, Cindy et Tania Margelisch;

Sa sœur et son beau-frère:

Simone et Edmond Reynard, leurs enfants et petits-enfants;

Ses filleuls: Robert, Claudio et Philippe;

Son parrain: André de Riedmatten;

La maman de ses enfants et son époux:

Irène et Joseph Bridy;

Ses tantes et oncles, nièces et neveux, cousines et cousins ainsi que les familles parentes, alliées et amies, et tous ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mercredi 6 janvier 2010, à 10 h 30.

Roland repose au centre funéraire de Platta à Sion, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 5 janvier 2010, de 18 h 30 à 19 h 30.



*Même si vous ne pouvez pas me voir
Ou me toucher, je serai là.
Et si vous écoutez mon cœur,
Vous éprouverez clairement
La douceur de l'amour que
J'apporterai.*

Prière indienne.

Emue par les marques et les messages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Georgette PANNATIER

vous exprime ses remerciements.

Sion, janvier 2010.



Remerciements

Très touchée par vos témoignages de sympathie, vos dons, votre présence et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Augustine SARGIOTTO

vous remercie très sincèrement.

Elle adresse un merci particulier:

- au docteur Schneller;
- au curé J.-M. Cettou;
- au chœur d'hommes L'Echo de Miège;
- au directeur et au personnel soignant du 2AB au foyer Saint-Joseph;
- à son contemporain;
- aux pompes funèbres Théler.

Miège, janvier 2010.

Ses enfants:

Jean-François et Jeanne Briffod;
Chantal et Gérard Laydevant;
Pierre-Alain Briffod, à Liddes;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Gilles et Annie Laydevant et leurs fils Florentin et Aloïs;
Thierry et Manon Briffod et leurs fils Eric et Alex, en Australie;
Nicolas et Anna Briffod;
Jessica Briffod, aux USA;

Ses belles-sœurs:

Lilette-Marie Galetto-Floquet;
Violette Floquet-Pfister;

Ses neveux, nièces et filleuls;

Bernard Floquet;
Jean-Luc et Sonia Galetto, leurs enfants et petits-enfants;
Dominique Floquet et son fils;
Olivier Galetto et son ami Edison;
Isabelle et Jean-François Meyrat et leurs enfants;
Michel et Chantal Galetto, leurs enfants et petits-enfants;
Luc Dupraz;
Hélène Jacquier;

ainsi que les familles Pellet, Dupraz, parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

François BRIFFOD

survenu le 2 janvier 2010, dans sa 97^e année.

Le défunt repose en la chapelle de la Cluse (Murith), 89 boulevard de la Cluse à Genève, où la cérémonie aura lieu dans l'intimité, le jeudi 7 janvier, suivie de l'incinération.

Sa famille remercie chaleureusement Lucia et Rachel pour leur gentillesse et leur dévouement auprès de leur parent.

Domicile: Chemin Dupuy 12, 1231 Conches.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Les locataires et les copropriétaires de l'immeuble Sous-Le-Scex N° 13 à Saint-Maurice

auront la tristesse de ne plus rencontrer

Madame

Odette FUMEAUX

1922

la plus ancienne habitante de l'immeuble, dès sa construction, en 1966.

Ses obsèques ont lieu aujourd'hui 5 janvier 2010, à 15 h 30, en l'église paroissiale Saint-Sigismond à Saint-Maurice.

Remerciements

*Quand sonne l'heure du dernier rendez-vous,
La seule richesse que l'on emporte avec soi
C'est tout ce que l'on a donné.*

*Tu nous as transmis l'essentiel, l'amour.
Comme tu le disais si bien: Merci pour tout!*

Par la charité d'une prière, la fraternité d'un geste, la sympathie d'un message, l'amitié d'une visite, la générosité d'un don, vous nous avez apporté réconfort lors du décès de notre papa, beau-papa et grand-papa

Monsieur Luc DÉLÈZE

L'affection que vous nous avez témoignée en ces jours de peine a été pour nous source de soutien et d'espérance.

De tout cœur, nous vous en remercions.

Un merci particulier et chaleureux:

- à l'ensemble du personnel du centre médico-social de Nendaz;
- à Mme Anne-Cécile Fournier, sa dame de compagnie, à Nendaz;
- au personnel soignant du service de gériatrie de l'hôpital de Martigny;
- au Dr Vincent Pitteloud, à Sion;
- au centre médico-éducatif La Castalie, à Monthey;
- à l'abbé Joël Pralong, paroisse de Nendaz;
- au chœur mixte Le Muguët, à Aproz;
- à Patrick Quarroz service funèbre, par Bernard Fragnière;

ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont entouré et accompagné à sa dernière demeure.

Aproz, janvier 2010.



A l'aube du 31 décembre dernier, entouré de l'affection de ses proches,

Monsieur Ernest ANKER

30 août 1916

s'en est allé paisiblement rejoindre Colette et Janine.

*Grand-Papa, toi qui nous as tant apporté,
puisses-tu connaître la sérénité parmi ces cimes aimées.*

Une cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle de l'EMS Riond-Vert de Vouvry, le samedi 9 janvier 2010, à 10 h 45.

Un grand merci à tout le personnel et à la direction du home.

Miex, le 4 janvier 2010.

Est décédé le 25 décembre 2009, dans sa 83^e année, des suites d'une crise cardiaque

Monsieur

Ernest STAEHELIN

agriculteur

1927

Font part de leur peine:

Sa fidèle compagne:

Alice Ammann, ainsi que sa famille.

Selon ses dernières volontés, Ernest a été incinéré sans cérémonie.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont manifesté leur sympathie et leur soutien dans cette épreuve.

Pour vos dons, pensez à une œuvre de bienfaisance de votre choix.

Adresse de la famille: Alice Ammann et Toni Staehelin
Rte des Iles 10, 1897 Le Bouveret.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Conseil communal de Port-Valais

a le grand regret de faire part du décès de

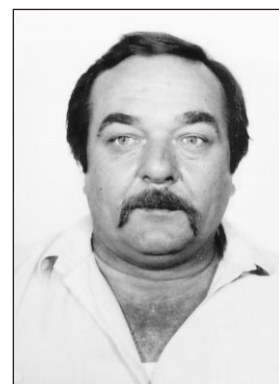
Monsieur

Ernest STAEHELIN

conseiller communal de 1969 à 1976.



En souvenir de Michel DÉLEZ



1990 - 5 janvier - 2010

Déjà 20 ans que tu nous as quittés, mais tu habites toujours dans nos cœurs.

Ton épouse et famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de La Bâtiaz à Martigny, le 5 janvier 2010, à 19 heures.

A la douce mémoire de

Madame Irène TZAUD- CRETENAND



1923 - Janvier - 2005

Déjà cinq ans que tu nous as quittés,
Ton souvenir reste gravé dans notre cœur.

Ta famille.

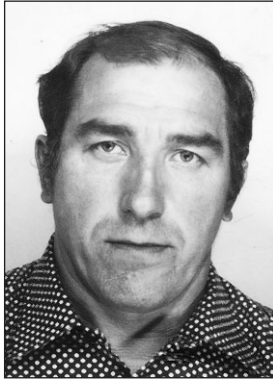




S'est endormi à l'hôpital de Thonon-les-Bains, suite à une maladie trop rapide, le vendredi 1^{er} janvier 2010, et a rejoint son fils Patrice, décédé en novembre 2008

Monsieur
Edouard BONNAZ

1938



Font part de leur peine:

Son épouse:

Marie-Rose BONNAZ, à Saint-Gingolph;

Ses enfants:

Philippe BONNAZ, à Crans-Montana;

Bernard BONNAZ, à Nice;

Lisette BONNAZ et Philippe Noël, à Evian-les-Bains;

Ses petits-enfants:

Jonathan BONNAZ et son amie Valentine LLukes, à Sion;

Jennifer et Chloé BONNAZ, à Saint-Léonard;

Elisa et Valentine Noël, à Evian-les-Bains;

Ses frères, belles-sœurs et beaux-frères, ses tantes, ses neveux, nièces, cousins et cousines, les familles **Ducet, Michoud, Beolet**, ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-Gingolph, le mercredi 6 janvier 2010, à 15 heures.

Le corps d'Edouard repose à son domicile, où les visites auront lieu aujourd'hui mardi 5 janvier 2010, de 19 à 20 heures.

Adresse de la famille: Mme Rose-Marie BONNAZ, Le Crêt 75400 Saint-Gingolph/France

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**Immeuble Les Fougères
à Châteauneuf-Conthey
Café-Restaurant PMU Les Fougères
à Châteauneuf-Conthey
Bar La «Chott», à Sion
Cercle de poker WPC à l'hôtel
du Golf & Palace à Crans-Montana**

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Edouard BONNAZ

père de Philippe BONNAZ et grand-père de Jonathan BONNAZ et de son amie Valentine LLukes.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur
Louis PAPILOUD



remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, par leur présence, leurs messages, leur soutien, leurs prières et leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Avec un merci particulier:

- à l'abbé Bernard Métry;
- au docteur Jean-Pierre Bertholet;
- à la direction et au personnel du home des Collombeyres;
- au chœur mixte La Cécilia;
- à la classe 1941 et 1942;
- aux apiculteurs;
- à la fanfare La Contheysanne;
- aux pompes funèbres Pauly Arnold.

Son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Saint-Séverin, janvier 2010.

Madame Nicole **Rivier-Piguet**, à Jouxpens;
Jean-Jacques **Rivier**, à Baulmes;
Gilles et Claire **Rivier-Sulliger**, leurs enfants Laure, Christel, Delphine et Inès, à Sion;
Jean-Blaise et Sandra **Rivier-Del Vecchio**, leurs enfants Julien, Maxime et Maud, à Pully;
Véronique **Rivier**, ses enfants Denis et Alex **Piubellini**, à Jouxpens;
Madame France **Rivier**, à Yverdon;
Madame Dominique **Rivier-Matthey**, à Jouxpens, ses enfants et petits-enfants;
Madame Isabelle **Verrey-Rivier**, à Jouxpens, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur Robert **Rivier-Lang** ses enfants et petits-enfants, à Mathod;
Monsieur et Madame Serge **Chavez-Rivier**, à Genève, leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu **André Rivier-Mercier**;
Monsieur et Madame Jacques **Piguet-Wavre**, à Giez, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jean-Claude **Piguet-Deschamps**, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants;
Madame **Suzanne Piguet-de Haller**, à Yverdon, ses enfants et petits-enfants;
Les familles **Rivier, de Rham, Bach, Baechtold, Piguet**, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Louis RIVIER

cardiologue

professeur honoraire à l'Université de Lausanne

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parent et ami, qui les a quittés le 1^{er} janvier 2010, dans sa 98^e année.

Le culte aura lieu en l'église de Jouxpens-Mézery, le vendredi 8 janvier 2010, à 15 heures.

En son souvenir, vous pouvez adresser un don à la Fondation suisse de cardiologie, Berne, CCP 10-65-0.

Domicile de la famille:

chemin de Champvent 13, 1008 Jouxpens.

Personne ne peut venir à moi, si cela ne lui a pas été donné par le Père.

Jean 6 : 65.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**Le recteur, les professeurs
et les élèves du Collège de l'Abbaye
de Saint-Maurice**

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Paul DÉFAGO

père de Sonia Corbaz, professeure.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La fanfare L'Echo de la Vallée
de Val-d'Illiez**

a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Paul DÉFAGO

son très cher membre actif et ami.

La fanfare participera en corps à ses obsèques. Rendez-vous des musiciens jeudi à 14 h 30 au local de la fanfare.



A vous qui lui avez prodigué les soins médicaux avec compétence et dévouement; à vous qui lui avez témoigné tant de sympathie par votre présence, vos messages, vos dons; à vous qui avez célébré, chanté la messe et adressé un dernier adieu en si grand nombre, la famille de

Monsieur

Freddy RENTSCH

vous remercie du fond du cœur et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Sembrancher, janvier 2010.



*Un manteau blanc recouvre les Dents-du-Midi
Peut-être est-ce en signe d'adieu à un ami,
Un brave compagnon pour qui le vrai bonheur
Était d'offrir à tous le meilleur de son cœur.*

A.R.

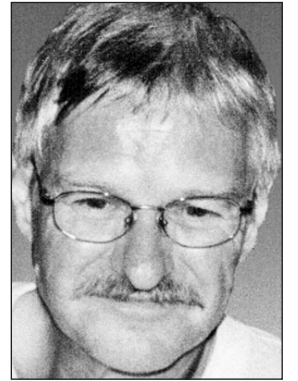
Le lundi 4 janvier 2009 est décédé à l'hôpital de Sion, entouré de l'affection de ses proches

Monsieur

Jean-Paul DÉFAGO

1946

employé Syngenta



Font part de leur chagrin:

Ses enfants et petits-enfants:

Philippe **Défago** et son amie Anaïs **Terrettaz**, à Val-d'Illiez;
Sonia et Olivier **Corbaz-Défago** et leurs enfants Yoan et Fabien, à Fully;

Gilles **Défago**, à Val-d'Illiez;

et leur maman Susan, à Val-d'Illiez;

Sa compagne et famille:

Michèle **Pochon** et ses enfants Sophie et Jean, à Champéry;

Sa maman:

Berthe **Défago-Gillabert**, à Val-d'Illiez;

Ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces:

Nelly **Défago** et famille, à Monthey;

Eliane et André **Berthoud-Défago** et famille, à Troistorrents;
Annelise et Freddy **Rouiller-Défago** et famille, à Troistorrents;

Mireille et Jean-Michel **Crettenand-Défago** et famille, à Bex;

Ses filleul(e)s, ses tantes, cousins et cousines;

Tous ses nombreux amis ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Val-d'Illiez le jeudi 7 janvier 2010, à 15 h 30.

Jean-Paul repose à la crypte de l'église de Val-d'Illiez, les visites sont libres.

Vos dons éventuels seront versés en faveur d'une œuvre de bienfaisance.

Adresse de la famille: Sonia et Olivier Corbaz-Défago
Chemin du Barillet 27
1926 Fully



**La direction et le personnel
de l'entreprise Grau électricité S.A.
à Monthey, Aigle, Villars et Morgins**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Paul DÉFAGO

papa de leur estimé collaborateur, collègue de travail et ami Philippe.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La classe 1946
de Val-d'Illiez -
Champéry**

a la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Paul DÉFAGO

son très cher vice-président et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



**La Fondation
du Patrimoine
de Val-d'Illiez**

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Paul DÉFAGO

membre fondateur et caissier.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Transmission d'avis mortuaires

Dans l'impossibilité de confirmer l'arrivée de chaque avis mortuaire soit de famille soit de société, transmis par fax ou par e-mail, nous vous prions, par mesure de sécurité, de nous appeler après votre envoi au 027 329 75 11 dès 18 h, pour vous assurer qu'il nous est bien parvenu.

L'HUMEUR DU JOUR

Chat va pas

CHRISTINE SAVIOZ

Depuis plusieurs jours, les chats squattaient mon orifice respiratoire. Ils étaient sans cesse là à m'empêcher de respirer, à me faire tousser lorsque j'étais en conversation professionnelle et à me réveiller en sursaut la nuit. Ils gratouillaient et ils chatouillaient à tout va. Ras le pompon, des félins.

«Quittez donc ma gorge, animaux de malheur», leur disais-je, désespérée.

«Oh, j'imagine bien que là-dedans, il fait chaud, que c'est douillet et qu'on vous fiche une paix royale. Pas de «Viens petit minou dire bonjour à maman» pour vous déranger. Rien de rien. Mais vous commencez à me les briser, les minous.

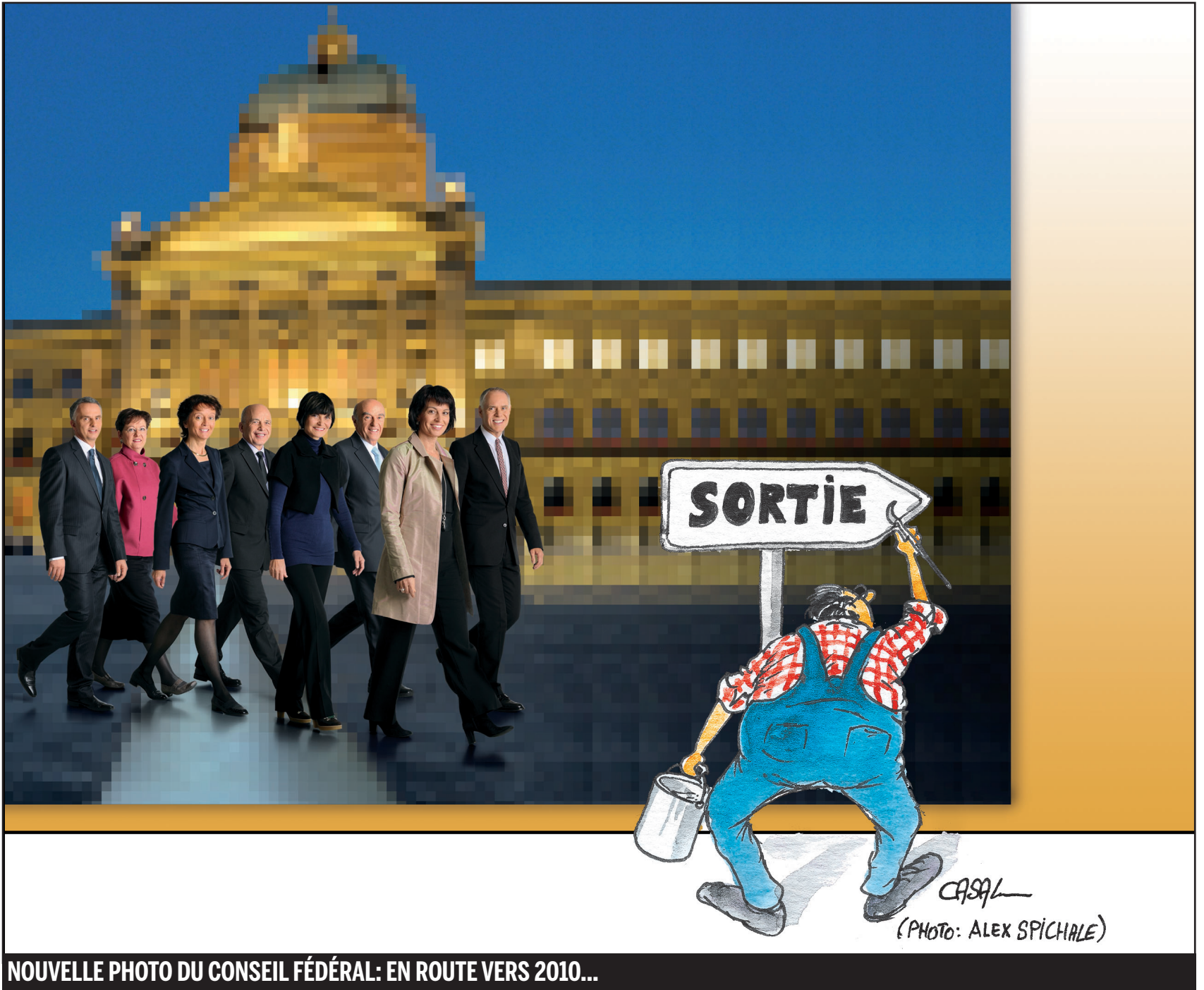
En plus de l'angine et la toux, je vais attraper le mal de tête. Je n'en peux plus. Ma gorge n'est pas un refuge pour animaux abandonnés. Pitié.»

Prenant le taureau par les cornes, j'ai ingurgité mille et un remèdes, des bons à la mélisse et au miel, en passant par des pastilles au cassis ou autres Mébucaïne. Que dalle! Si les chats perdaient quelques poils, ils restaient bien vivants. Alors, hier soir, n'en pouvant plus, j'ai hurlé à pleins poumons sur mon balcon. Le cri de la mort. Ç'a marché.

Ce matin, les chats sont morts.

Le problème, c'est que maintenant, je ne sors plus un son. En s'en allant, ils ont tout emporté. Les chats m'ont cloué le bec. Chat fait mal.

Bon, c'est décidé, en 2010, je vais sortir les crocs.



NOUVELLE PHOTO DU CONSEIL FÉDÉRAL: EN ROUTE VERS 2010...

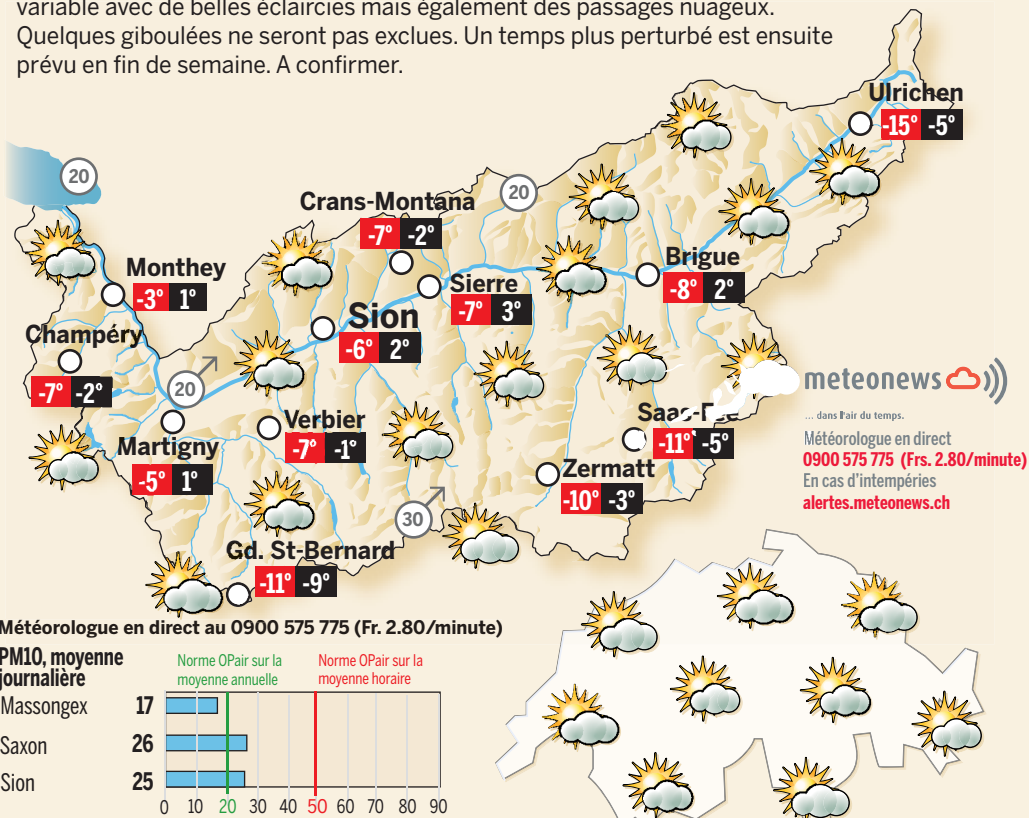
CASAL (PHOTO: ALEX SPICHALE)

LA MÉTÉO



Amélioration mais froid

Ce mardi, les conditions s'amélioreront avec le retour d'un temps sec et généralement assez ensoleillé sur l'ensemble de la région. Les températures resteront froides avec de fortes gelées le matin. Mercredi et jeudi, le temps sera variable avec de belles éclaircies mais également des passages nuageux. Quelques giboulées ne seront pas exclues. Un temps plus perturbé est ensuite prévu en fin de semaine. A confirmer.



TEMPÉRATURES RÉGIONALES

| | | |
|------------------|------|-----|
| Anzère | -7° | -2° |
| Arolla | -13° | -5° |
| Ayent | -8° | -2° |
| Bouveret (Le) | -2° | 1° |
| Châble (Le) | -8° | -1° |
| Champex | -8° | -3° |
| Evolène | -9° | 0° |
| Finhaut | -5° | 0° |
| Grimentz | -8° | -3° |
| Grimisuat | -7° | 0° |
| Haute-Nendaz | -5° | 0° |
| Héremence | -5° | 0° |
| Isérables | -8° | -2° |
| La Fouly | -10° | -3° |
| La Tzoumaz | -7° | -2° |
| Lens | -8° | -2° |
| Les Crosets | -11° | -5° |
| Les Marécottes | -8° | -2° |
| Loèche-les-Bains | -7° | -2° |
| Morgins | -9° | -4° |
| Nax | -6° | 0° |
| Orsières | -7° | 0° |
| Ovronnaz | -6° | -1° |
| Saas-Fee | -11° | -5° |
| Salins | -7° | 0° |
| Salvan | -5° | 0° |
| Saxon | -6° | 1° |
| Saint-Germain | -7° | 0° |
| Saint-Gingolph | -2° | 1° |
| Saint-Luc | -7° | -2° |
| Saint-Martin | -6° | -1° |
| Saint-Maurice | -3° | 1° |
| Trient | -8° | -4° |
| Troistorrents | -7° | 1° |
| Vercorin | -5° | 0° |
| Vex | -7° | -1° |
| Veysonnaz | -5° | 0° |
| Vissoie | -8° | 0° |
| Zinal | -11° | -5° |

SU-DO-KU No 1225 (niveau 3/4)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 9 | 3 | | 6 | | | | 5 |
| 6 | | | 3 | | | | | 1 |
| | 7 | | | 4 | 9 | 2 | | |
| | | | | | | | | 4 |
| | 6 | | | 5 | | | | 3 |
| 1 | | | | | | | | |
| | | 2 | 9 | 7 | | | | 5 |
| 9 | | | | 2 | | | | 8 |
| 8 | | | | 3 | | 7 | 9 | |

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3X3. Solution dans «Le Nouvelliste» de demain.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 6 | 2 | 5 | 7 | 8 | 3 | 9 |
| 7 | 3 | 9 | 8 | 4 | 6 | 1 | 5 | 2 |
| 8 | 2 | 5 | 1 | 9 | 3 | 4 | 7 | 6 |
| 3 | 5 | 4 | 7 | 6 | 9 | 2 | 8 | 1 |
| 6 | 1 | 7 | 3 | 2 | 8 | 9 | 4 | 5 |
| 2 | 9 | 8 | 4 | 1 | 5 | 3 | 6 | 7 |
| 4 | 7 | 1 | 6 | 3 | 2 | 5 | 9 | 8 |
| 5 | 6 | 3 | 9 | 8 | 1 | 7 | 2 | 4 |
| 9 | 8 | 2 | 5 | 7 | 4 | 6 | 1 | 3 |

Solution de la grille No 1224

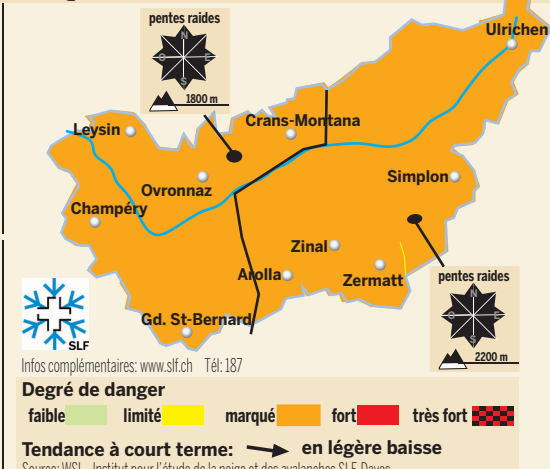
Grille proposée par la filière informatique de gestion



PRÉVISIONS À 4 JOURS

| | |
|--|--|
| MERCREDI 6 plaine 1500 m -5° 0° Fiabilité: 7/10 | JEUDI 7 plaine 1500 m -6° -1° -10° -6° Fiabilité: 6/10 |
| VENDREDI 8 plaine 1500 m -5° -2° -10° -8° Fiabilité: 5/10 | SAMEDI 9 plaine 1500 m -5° -3° -10° -9° Fiabilité: 5/10 |

RISQUES D'AVALANCHES AUJOURD'HUI



benjamin fourrures

L'ESPRIT NATURE

SOLDES D'HIVER

30%

SUR TOUTE LA COLLECTION

LAUSANNE • RUE DE BOURG 29 • www.benjaminfourrures.ch